

1987/1988

# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

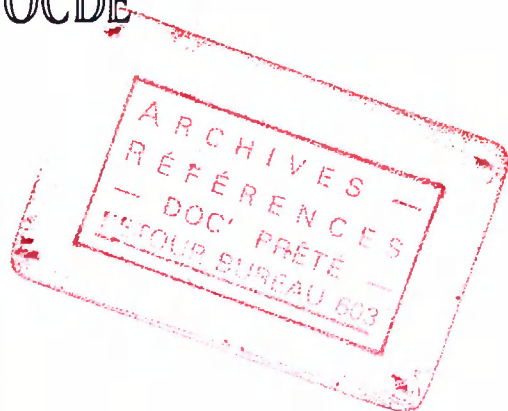
## TURQUIE

OCDE



OECD

ETUDES ECONOMIQUES  
DE L'OCDE



**TURQUIE**

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les Pays membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1988

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. Evolution récente</b>	11
Origine et utilisation des ressources	11
Le marché du travail	16
Prix, coûts et bénéfices	18
Commerce extérieur et balance des paiements	22
<b>II. Politique économique</b>	40
Politique monétaire	41
Politique budgétaire	51
Dette extérieure, dépréciation du taux de change et politique budgétaire	60
<b>III. Prévisions à court terme</b>	65
<b>IV. Marchés financiers</b>	68
La structure des actifs financiers	69
Le système bancaire : structure et réglementation	70
Efficience des banques de dépôts	73
La distribution du crédit	76
Le financement du secteur privé non financier	79
Crédit à taux préférentiel	81
Le secteur des assurances	85
Le marché des capitaux	87
Problèmes soulevés par la réforme des marchés financiers	92
<b>V. Conclusions</b>	98
Notes et références	105
<i>Annexe</i> : Chronologie économique	107
<b>Annexe statistique</b>	116

## Tableaux

### Texte

1. Origine et utilisation des ressources	12
2. Formation brute de capital fixe, par secteur	14
3. Productivité totale des facteurs	15
4. Marché du travail	16
5. Prix	19
6. Salaires	21
7. Commerce extérieur	25
8. Analyse à parts de marché constantes	27
9. Exportations par catégorie de produits	28
10. Répartition géographique du commerce extérieur	29
11. Balance des paiements	33
12. Dette extérieure de la Turquie	35
13. Service de la dette extérieure	37
14. Ventilation des variations du rapport de la dette aux exportations	37
15. Monnaie et crédit	42
16. Position de change des banques de dépôt	43
17. Concours de la Banque centrale	44
18. Taux d'intérêt créditeurs	48
19. Taux d'intérêt débiteurs	50
20. Besoin de financement du secteur public	52
21. Budget de l'administration centrale	53
22. Recettes de l'administration centrale	54
23. Compte financier des entreprises économiques d'Etat	57
24. Comptes consolidés des fonds spéciaux	58
25. Perspectives à court terme	66
26. Actifs financiers intérieurs	70
27. Coûts et marges dans le secteur bancaire	74
28. Total des crédits bancaires	76
29. Crédits bancaires par secteur	77
30. Répartition des créances financières intérieures du secteur bancaire	78
31. Sources de financement des principales entreprises industrielles privées	80
32. Indicateurs du service de la dette pour les principales entreprises industrielles privées	80
33. Répartition de la valeur ajoutée des principales entreprises industrielles privées	80
34. Bilan du secteur des assurances	86

## *Annexe statistique*

A. Produit national	116
B. Origine et utilisation des ressources	117
C. Production agricole	118
D. Production industrielle	119
E. Prix	120
F. Importations par catégorie de produits	121
G. Exportations par catégorie de produits	122
H. Balance des paiements	123
I. Secteur monétaire et bancaire	125
J. Evolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés	126
K. Taux de change de la livre turque par rapport au dollar	127
L. Budget de l'administration centrale	128

## **Graphiques**

### *Texte*

1. Evolution du marché du travail	17
2. Evolution des prix	20
3. Evolution du taux de change	23
4. Structure de la balance des paiements et résultats du commerce extérieur	31
5. Origine et emploi des recettes en devises	32
6. Dette extérieure	36
7. Ventilation des variations du rapport de la dette aux exportations	38
8. Masse monétaire et ses contreparties	45
9. Contribution de la monnaie centrale et du multiplicateur de crédit à la croissance de M2	46
10. Coefficients des réserves légales	73
11. Nouvelles émissions de titres	89
12. Taux d'intérêt réel après impôts sur les dépôts bancaires	93

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Turquie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 11 juillet 1988.*

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 27 juillet 1988.*

*L'étude précédente de la Turquie a été publiée en juin 1987.*

## STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

### LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	781	Villes principales, 1985	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> )	280	(population résidente en milliers d'habitants) :	
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> )	202	Istanbul	5 495
		Ankara	2 252
		Izmir	1 490

### LA POPULATION

Population, 1987 (en milliers)	52 059	Population active civile, 1987	
Densité au km <sup>2</sup> , 1987	67	(en milliers)	18 804
Taux de variation annuel moyen de la population (1980-1985)	2.2	Emploi :	15 948
		Agriculture, sylviculture, pêche	8 757
		Industrie	2 281
		Construction	686
		Services	4 224

### LA PRODUCTION

PNB, 1987 (milliards de livres turques)	57 857	Origine du PIB au coût des facteurs, 1987 (pourcentage) :	
PNB par habitant (en dollars)	1 113	Agriculture, sylviculture, pêche	17.4
Investissements bruts, 1987 (milliards de livres turques)	14 150	Industrie	32.2
- En pourcentage du PNB	24.4	Construction	4.1
- Par habitant (en dollars)	23.2	Services	43.7

### L'ÉTAT

Consommation publique, 1987 (en pourcentage du PNB)	9.1	Dette publique, fin 1987 (en pourcentage du PNB) :	
Recettes courantes de l'administration centrale en 1987 (en pourcentage du PNB)	17.5	Intérieure	59.5
		Extérieure	28.0
			31.5

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 1987, fob (en % du PNB)	15.1	Importations de biens, 1987, caf (en % du PNB)	21.1
Principaux produits exportés (en % des exportations totales) :		Principaux produits importés (en % des importations totales) :	
Agricoles	18.2	Biens d'équipement et machines	23.8
Minières	2.7	Moyens de transport	3.9
Industriels	79.1	Métaux de base	14.1
		Pétrole	19.1

### ENVOI DE FONDS DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS (en millions de dollars)

1986	1 696	1987	2 102
------	-------	------	-------

### LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		1985	519.46
		1986	669.03
		1987	854.63

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.



**PAGE BLANCHE**

## Introduction

En 1987, la croissance de l'économie turque a de nouveau largement dépassé l'objectif officiel, le PNB réel s'étant accru de  $7\frac{1}{2}$  pour cent, soit  $2\frac{1}{2}$  points de plus que prévu. L'emploi a continué d'augmenter, et, pour la deuxième fois depuis douze ans, le niveau élevé du chômage a baissé, quoique modérément. La demande totale a été gonflée par le dynamisme des exportations, de la consommation et de l'investissement résidentiel, mais l'investissement productif public et privé s'est affaibli. Grâce à la vigoureuse reprise des exportations, la balance extérieure réelle s'est sensiblement améliorée, le déficit extérieur courant passant de 1.5 milliard de dollars en 1986 à un peu moins de 1 milliard de dollars.

S'il ne fait pas de doute que la vigueur persistante de la demande a principalement tenu à l'orientation expansionniste des politiques monétaire et budgétaire, ces mesures de relance ont renforcé les tensions inflationnistes, et, au début de 1988, les prix augmentaient à un rythme de l'ordre de 70 pour cent. A partir de décembre 1987, les autorités ont adopté une politique plus restrictive. Elles visent ainsi à ramener le déficit budgétaire consolidé (c'est-à-dire celui de l'administration centrale) de 4.2 pour cent du PNB à 2.2 pour cent en 1988 grâce à des compressions de dépenses, des relèvements d'impôts et une amélioration du recouvrement des recettes. Il a été décidé en particulier de n'entreprendre aucun nouveau projet d'investissement d'infrastructure de grande ampleur et de ralentir l'exécution des projets en cours. En ce qui concerne la politique monétaire, les coefficients de réserves et de liquidités ont été fortement relevés, de même que les taux versés sur les dépôts.

Conformément à la stratégie adoptée en 1980 en vue de laisser le marché déterminer l'affectation des ressources, le programme à moyen terme du gouvernement accorde une place de premier plan à la libéralisation des marchés financiers et du contrôle des changes. Depuis 1986, l'accent a été mis sur le développement des marchés monétaires et financiers, condition préalable pour attirer un volume plus important de capitaux privés vers l'investissement productif. La création d'un marché interbancaire et les nouveaux instruments mis au point pour la réalisation

d'opérations d'open market ont permis à la Banque centrale de mieux contrôler les agrégats monétaires et l'expansion du crédit.

Les tendances économiques actuelles sont examinées dans le premier chapitre de l'étude, où l'on analyse également l'évolution de la dette extérieure de la Turquie et les principaux facteurs auxquels elle est soumise. Le chapitre II décrit les grandes lignes des politiques monétaire et budgétaire et leur impact sur l'appareil productif ainsi que sur l'inflation, avant d'analyser les interactions entre dette extérieure, dévaluation monétaire et hausse des prix. Les perspectives économiques à court terme sont examinées au chapitre III, tandis que le chapitre IV décrit de manière relativement détaillée la réforme du système financier. Les conclusions qui se dégagent de l'étude sont enfin présentées au chapitre V.

## I. Évolution récente

### Origine et utilisation des ressources

La demande intérieure totale a progressé de plus de 11 pour cent en 1986, si bien que, malgré les effets négatifs considérables de la balance extérieure réelle sur la croissance, le PNB a augmenté de 8.1 pour cent en termes réels (tableau 1). Au début de 1987, les prévisions officielles faisaient apparaître un fléchissement du taux de croissance, qui devait être ramené à 5 pour cent au cours de l'année, mais d'après les dernières estimations, le PNB aurait en fait augmenté de 7.4 pour cent : le resserrement de la politique économique n'a pas été suffisant pour freiner la demande intérieure et éviter une surchauffe dans de nombreux secteurs. La valeur ajoutée dans l'industrie — qui représente près du tiers de la production totale — a progressé de 10 pour cent, constituant ainsi le principal facteur de croissance de l'offre globale. En particulier, les industries manufacturières et productrices d'énergie ont connu une expansion soutenue. Alors que la récolte avait été abondante en 1986, la croissance de la production agricole a été relativement faible l'an dernier, en raison des mauvaises conditions climatiques du premier semestre de 1987, tandis que, dans les secteurs du bâtiment et des services, la production a progressé dans les mêmes proportions que le PNB.

Les estimations des composantes de la demande en 1987 font apparaître un certain ralentissement de la demande intérieure finale et totale par rapport à l'année précédente, où elles avaient fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. Néanmoins, la croissance de la demande intérieure finale a été de près de 6 pour cent, soit le double du chiffre moyen enregistré pendant la première moitié des années 80. La balance extérieure réelle est devenue excédentaire à la suite de la vive reprise des exportations de biens et services. La demande intérieure a été stimulée par l'orientation expansionniste des politiques monétaire et budgétaire. Dans le cadre de ces politiques, l'accroissement des subventions à l'agriculture et des transferts aux ménages, ainsi que les augmentations relativement importantes des traitements

Tableau 1. Origine et utilisation des ressources

	1986		Variation moyenne en volume		Pourcentages de variation en volume par rapport à l'année précédente						
	Prix courants				1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
	Milliards de livres turques	En % du PNB/PIB	1973-77	1978-80							
PNB au prix du marché	39 310	100.0	6.5	1.8	4.1	4.5	3.3	5.9	5.1	8.1	7.4
Balance extérieure <sup>2</sup>	1 023	2.6	-1.7	4.2	2.5	1.7	-1.3	0.6	0.7	-3.4	1.0
Exportations	8 566	21.8	-3.9	14.5	47.0	24.9	9.1	20.4	11.3	-0.6	24.7
Importations	9 589	24.4	7.9	-10.5	15.7	10.8	13.6	15.5	7.7	13.1	18.8
Demande intérieure totale	40 333	102.6	8.2	-2.4	1.6	2.8	4.7	5.3	4.4	11.4	6.1
Formation de stocks <sup>2</sup>	534	1.4	0.0	0.8	0.8	-1.0	0.2	0.4	-0.5	0.6	-0.2
Demande intérieure finale	39 799	101.2	8.2	-3.2	0.8	3.7	4.3	4.9	4.9	10.9	6.5
Investissement privé	3 836	9.7	9.8	-11.7	-8.7	5.5	4.7	8.4	8.2	15.8	16.6
Investissement public	5 299	13.5	18.4	-4.6	9.4	2.2	1.9	-5.3	23.2	9.9	-3.0
Consommation privée	27 111	69.0	6.6	-3.1	0.6	4.2	5.0	7.2	1.1	10.2	7.0
Consommation publique	3 553	9.0	9.5	6.7	0.9	2.0	1.7	0.0	4.8	12.4	6.9
PIB au coût des facteurs	35 628	100.0	7.1	0.9	3.6	4.5	3.9	6.0	4.2	7.3	6.5
Agriculture	6 586	18.5	3.2	2.4	0.1	6.4	-0.1	3.5	2.4	7.9	1.8
Industries	11 353	31.8	9.7	-1.8	7.4	4.9	8.0	10.1	6.3	8.7	10.0
Industries minières	756	2.1	15.8	-1.9	-7.3	-5.5	7.5	7.9	11.9	-6.3	5.2
Industries manufacturières	8 998	25.3	8.8	-2.5	9.5	5.4	8.7	10.2	5.5	9.6	10.3
Energie	1 599	4.5	13.4	5.4	7.0	11.6	2.2	11.1	7.8	15.5	11.1
Construction	1 411	4.0	7.1	3.0	0.4	0.5	0.6	1.9	2.9	8.3	6.7
Services	16 279	45.7	8.0	1.1	4.2	3.9	4.4	5.7	4.1	6.0	6.7

1. Chiffres provisoires.

2. Variations en pourcentage du PNB de la période précédente.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

intervenues dans le secteur public en juillet 1987 — auxquels s'ajoute une certaine amélioration de la situation de l'emploi — ont largement contribué à l'expansion de la consommation privée. Toutefois, étant donné que, selon les estimations, le taux d'épargne des ménages a augmenté et que les salaires réels du secteur privé ont accusé un fléchissement, la consommation privée, avec un taux de croissance de 7 pour cent, a progressé un peu moins vite qu'en 1986, où son augmentation semble avoir été de 10 pour cent. La croissance de la consommation publique s'est ralentie, revenant de 12 pour cent en 1986 à 7 pour cent environ.

La formation brute de capital fixe a marqué une décélération, ce qui s'explique surtout par la baisse de l'investissement public résultant des réductions imposées aux dépenses des entreprises publiques et des administrations locales à la suite de leur croissance excessive au cours de l'année précédente. L'investissement privé a continué à progresser rapidement — d'environ 17 pour cent en 1987 — mais cela s'explique surtout par la relance de la construction résidentielle dans le cadre du programme de construction de logements sociaux mis en œuvre avec le soutien de l'Etat ainsi que par l'expansion spéculative du secteur immobilier observée dans les grandes villes. Cette évolution est confirmée par une forte augmentation des permis de construire exprimés en mètres carrés (54.4 pour cent en 1986 et 25.1 pour cent en 1987). En revanche, l'investissement dans les industries manufacturières privées a baissé de 9 pour cent, après avoir connu une expansion relativement forte au cours des trois années précédentes (tableau 2).

Les entreprises d'Etat du secteur manufacturier ont aussi fortement réduit leurs investissements (— 38 pour cent). Les investissements ont baissé de manière continue dans ce secteur au cours des années 80, sauf en 1985, ce qui pourrait traduire une nouvelle détérioration de sa compétitivité. Dans l'agriculture, la formation de capital — du secteur privé comme du secteur public — s'est redressée en 1987 après un certain fléchissement au cours des années précédentes. Si la formation brute de capital fixe totale a augmenté au cours des années 80, sa répartition s'est modifiée, l'investissement s'étant détourné des industries manufacturières au profit d'autres activités, et notamment des services. Cette réorientation de l'investissement s'est opérée malgré les taux élevés d'utilisation des capacités de production enregistrés dans les principaux secteurs et la nette amélioration de la rentabilité qui s'est, semble-t-il, produite dans les industries manufacturières du secteur privé. Par contre, l'utilisation des ressources par les petites entreprises apparaît encore insuffisante malgré des améliorations. Le coût élevé des crédits consentis à des conditions non préférentielles, la rareté générale des ressources financières à long terme et l'attrait accru des investissements financiers semblent avoir exercé un effet de freinage sur l'investissement fixe des industries manufacturières.

Tableau 2. Formation brute de capital fixe, par secteur

	1986		Pourcentages de variation en volume par rapport à l'année précédente						
	Prix courants		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
	Milliards de livres turques	Part en pourcentage							
<b>Secteur privé</b>									
Agriculture	250.4	6.5	27.5	9.2	7.0	2.1	-16.4	-14.5	23.4
Industries minières	51.4	1.3	1.3	8.6	4.4	4.3	25.4	7.9	35.4
Industries manufacturières	1 271.4	33.1	-2.0	0.6	1.0	5.9	6.0	13.2	-9.0
Energie <sup>2</sup>	48.0	1.3	6.7	3.9	5.7	12.8	-9.1	145.0	-13.8
Transports	546.6	14.2	29.0	12.8	9.3	13.8	9.2	-8.1	1.7
Tourisme	115.0	3.0	2.2	6.3	5.7	88.7	31.7	61.8	47.7
Logement	1 355.6	35.3	-34.7	4.8	5.0	8.8	14.9	36.7	43.3
Education	16.4	0.4	6.7	5.6	2.4	9.0	103.2	35.1	25.2
Santé	23.4	0.6	6.0	4.3	1.7	7.0	140.2	44.5	11.8
Autres	157.9	4.1	4.4	2.2	2.6	10.1	8.7	8.6	8.4
Total	3 836.0	100.0 (42.0)	-8.7	5.5	4.7	8.4	8.2	15.8	16.6
<b>Secteur public</b>									
Agriculture	354.8	6.7	54.6	8.0	-15.2	-5.5	-13.6	22.0	34.3
Industries minières	349.2	6.6	37.4	-17.4	19.4	-4.7	29.4	-26.2	-47.9
Industries manufacturières	515.8	9.7	-8.5	-15.9	-3.3	-17.4	6.8	-19.3	-38.4
Energie <sup>2</sup>	1 255.6	23.7	4.4	11.6	10.5	-7.0	12.0	12.3	0.5
Transports	1 619.2	30.6	6.0	16.7	5.7	2.6	44.3	17.3	3.8
Tourisme	131.8	2.5	21.2	-11.3	20.6	29.4	68.5	147.8	-5.0
Logement	98.3	1.9	34.9	-27.0	0.9	45.1	26.7	-18.4	-20.9
Education	182.3	3.4	22.8	22.0	-11.4	-12.3	28.2	5.8	-8.5
Santé	72.2	1.3	36.8	9.7	-28.0	-8.9	-9.2	45.4	2.2
Autres	720.1	13.6	17.6	16.1	-5.7	-3.1	56.2	43.9	11.1
Total	5 299.3	100.0 (58.0)	9.4	2.2	1.9	-5.3	23.2	9.9	-3.0
Formation brute totale de capital fixe	9 135.3	(100.0)	1.7	3.5	3.0	0.1	16.7	12.3	5.2

1. Chiffres provisoires.

2. Electricité, gaz, eau.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

La diminution de la part des industries manufacturières dans l'investissement total aura sans doute à l'avenir une incidence négative sur la productivité globale, dans la mesure où elle aura pour effet de réduire ou de retarder l'accroissement du stock de capital du secteur des entreprises et de ralentir l'introduction dans le processus de production des nouvelles techniques qui sont nécessaires à l'amélioration des structures et à l'accroissement de la compétitivité de l'industrie turque. Ce phénomène devrait avoir une incidence sur l'évolution de la productivité totale des facteurs (PTF) c'est-à-dire de la productivité combinée des facteurs capital et travail. Comme la productivité totale des facteurs est généralement définie comme la part de la

croissance réelle de la production qui n'est pas imputable à une consommation accrue de main-d'œuvre ou de capital, elle peut aussi être considérée comme un indicateur du progrès technique. Du milieu des années 60 à 1985, la croissance de la productivité totale des facteurs s'est progressivement ralentie dans de nombreux pays et dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, et l'on n'a donc enregistré que de faibles augmentations des rendements unitaires. La croissance de la productivité totale des facteurs s'est quelque peu redressée depuis 1979 dans un certain nombre de pays, parmi lesquels la Turquie<sup>1</sup>.

Au cours de la période de quatre ans, allant de 1973 à 1976, alors que la consommation totale de facteurs progressait à un rythme annuel de 5 pour cent, la croissance moyenne de la production en Turquie a dépassé d'environ 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> pour cent celle de la somme (pondérée) de la main-d'œuvre et du capital utilisé (tableau 3). Entre 1977 et 1980 — alors que l'économie traversait une grave crise — la croissance de l'utilisation des facteurs de production a accusé un net ralentissement, tandis que la productivité totale des facteurs baissait en moyenne de 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> pour cent par an à la suite de la récession qui s'est traduite par une forte diminution de la productivité de la main-d'œuvre et du capital ( $-3\frac{1}{4}$  pour cent et  $-2\frac{1}{2}$  pour cent par an respectivement). De 1981 à 1987, alors que l'activité connaissait une reprise grâce aux politiques d'ajustement menées par le gouvernement turc, la productivité de la main-d'œuvre et celle du capital ont fortement augmenté, ce qui s'est traduit — avec l'augmentation de la quantité de facteurs de production utilisés — par une croissance moyenne de près de 3 pour cent de la productivité totale des facteurs. En 1987, la productivité du capital a continué à progresser rapidement et celle de la main-d'œuvre s'est accélérée; d'après les estimations, le taux de croissance de la productivité totale des facteurs aurait atteint près de 4 pour cent. Par conséquent, la faiblesse relative de l'investissement dans l'industrie ne semble pas avoir eu d'incidence négative sur l'évolution de la productivité globale. Toutefois, il faut aussi tenir compte du contexte

**Tableau 3. Productivité totale des facteurs**  
Variations annuelles moyennes en pourcentage

	1973-76	1977-80	1981-84	1985-87
Production	6.9	1.3	4.3	5.5
Facteurs de production utilisés	5.1	3.1	1.7	2.1
Productivité totale des facteurs	1.8	-1.8	2.6	3.4
Productivité de la main-d'œuvre	1.2	-0.8	2.9	3.9
Productivité du capital	2.4	-2.5	2.5	3.0

*Note:* Les chiffres se rapportent au secteur des entreprises (à l'exclusion des administrations publiques et du logement).

*Source:* Secrétariat de l'OCDE.



particulier de l'économie turque : les niveaux de productivité étaient très faibles à l'origine et il y avait beaucoup de capacités de production excédentaires et d'effectifs en surnombre dans l'industrie. En outre, le remplacement du stock de capital existant par des machines et biens d'équipement importés a pour effet d'intensifier le progrès technique incorporé aux équipements, qui est donc plus rapide que dans des économies plus développées.

## Le marché du travail

En 1987, le taux d'accroissement de la population totale est resté supérieur à 2 pour cent, tandis que la population en âge de travailler aurait encore augmenté de 2¾ pour cent. Par conséquent, les pouvoirs publics ont les plus grandes difficultés à créer des emplois destinés aux nouveaux arrivants sur le marché du travail, ainsi qu'à réduire le niveau de chômage déjà élevé. Par suite d'une nouvelle baisse du taux d'activité, on n'a enregistré en 1987 qu'une progression de 1.6 pour cent de la

Tableau 4. **Marché du travail**

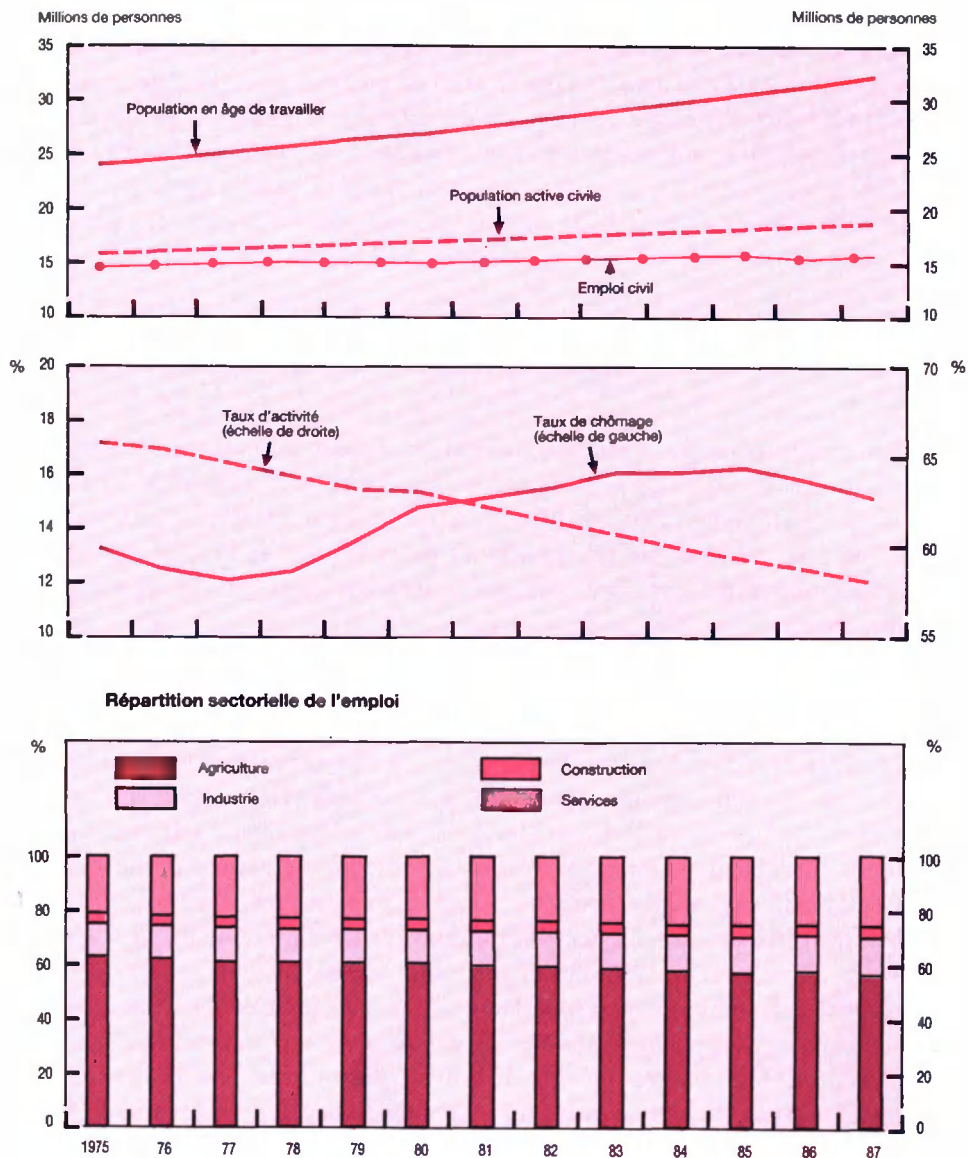
	1987 <sup>1</sup> Milliers	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente							
		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
Population	52 059	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1
Population âgée de 15-64 ans	32 354	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.7	2.8
Taux d'activité (%)		63.1	62.3	61.5	60.8	60.0	59.4	58.8	58.1
Population active civile	18 804	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.6
Emploi	15 948	-0.1	0.9	0.6	0.7	1.3	1.1	2.0	2.3
Agriculture	8 757	-0.1	-0.1	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.6	0.6
Industrie	2 281	-1.3	2.9	1.8	3.0	3.8	3.4	5.9	4.9
Construction	686	-0.5	0.3	0.3	0.4	3.3	2.9	5.6	4.3
Services	4 224	0.6	2.8	2.7	2.4	3.8	3.0	4.3	4.3
Chômage <sup>2</sup>	2 856	14.8	15.2	15.6	16.1	16.1	16.3	15.8	15.2
Chômage saisonnier dans l'agriculture non compris	2 256	10.7	11.2	11.8	12.4	12.4	12.6	12.3	12.0
Productivité									
PIB		-0.4	2.7	3.9	3.2	4.6	3.1	5.2	4.1
Agriculture		1.8	0.2	6.7	0.3	3.8	2.7	8.6	1.2
Industrie		-4.4	4.4	3.0	4.9	6.1	2.8	2.6	4.9
Services		0.2	1.4	1.2	2.0	1.8	1.1	1.6	2.3

1. Chiffres provisoires.

2. Pourcentage de la population active civile.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Graphique 1. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL<sup>1</sup>



1. Y compris le chômage saisonnier dans le secteur agricole.  
Source : Données fournies par l'Office national de planification.

population active civile (tableau 4). La chute du taux d'activité tient principalement aux effets de l'exode rural et à la progression du taux de fréquentation scolaire.

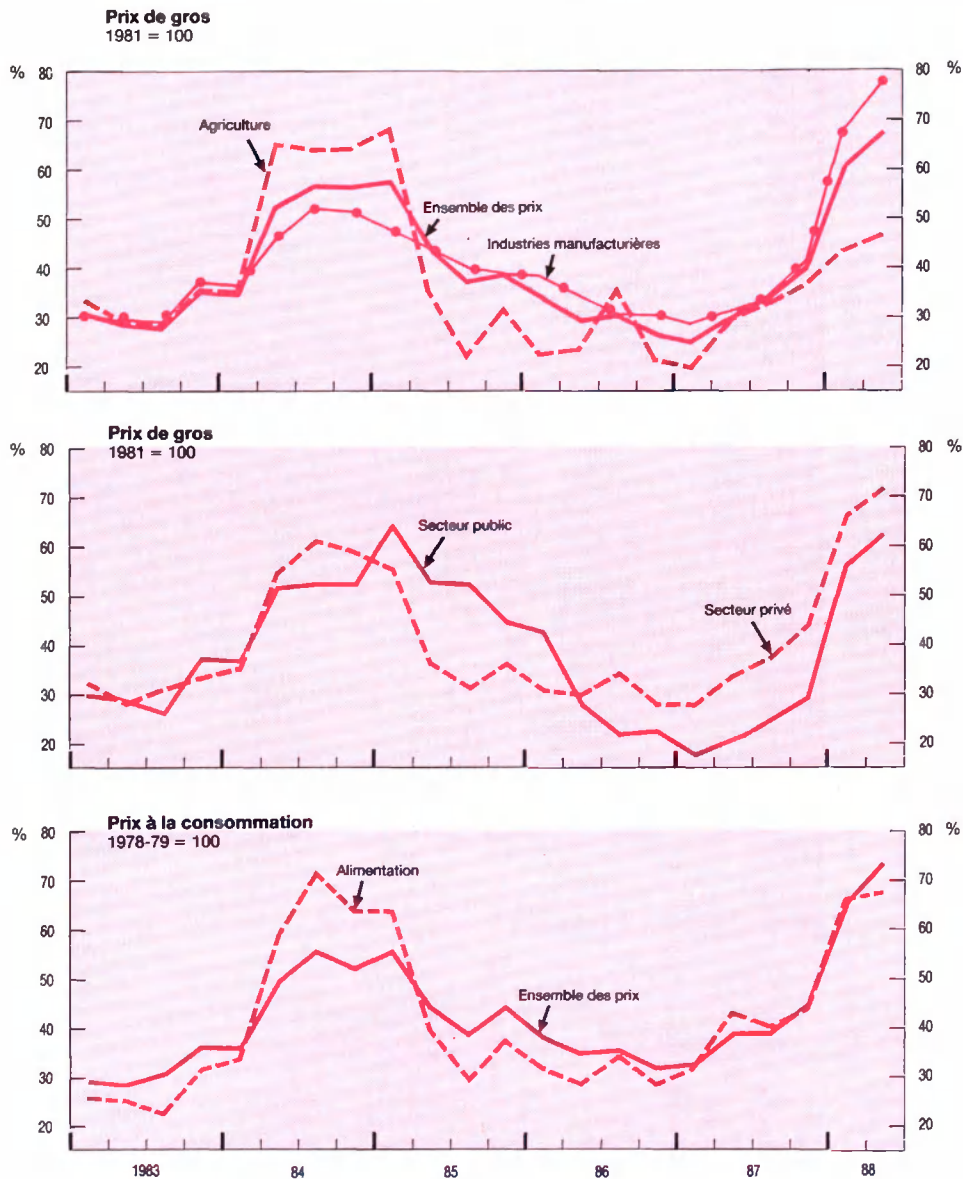
Comme en 1986, l'emploi civil a progressé plus vite que la population active du fait de la croissance soutenue de la demande et de la production, dont le taux d'augmentation a de nouveau dépassé le seuil de 6¼ pour cent, jugé nécessaire par les autorités pour éviter une aggravation du chômage. L'emploi a notamment fait apparaître une forte augmentation dans l'industrie, le bâtiment et les services. L'emploi agricole aurait légèrement augmenté après avoir baissé régulièrement entre 1980 et 1986. De ce fait, le taux de chômage déclaré a baissé en 1987 (graphique 1).

### **Prix, coûts et bénéfices**

Comme on pouvait s'y attendre, la forte croissance de la demande intérieure, s'ajoutant aux dévaluations périodiques de la livre turque, a renforcé les tensions inflationnistes. Si, entre 1985 et 1986, le taux d'inflation, mesuré à l'aide de divers indices de prix, a accusé un ralentissement (la croissance de l'indice des prix à la consommation calculé par l'Institut national de statistiques est tombée de 45 pour cent en moyenne en 1985 à 35 pour cent en 1986) (tableau 5), cela s'explique essentiellement par l'effet modérateur d'une récolte abondante et de la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. Une fois estompée l'influence de ces facteurs exceptionnellement favorables d'origine extérieure et intérieure, l'incidence de la dépréciation de la livre turque sur les prix à l'importation et l'assouplissement considérable des politiques monétaire et budgétaire auquel on a assisté, ont conduit, tout au long de l'année 1987, à une accélération de l'inflation qui a atteint son point culminant en décembre, lorsqu'à la suite des élections générales de novembre la plupart des prix administrés et des tarifs publics ont été très sensiblement relevés. L'indice des prix de gros du Sous-Secrétariat d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur, qui, à la fin de 1986, faisait apparaître une augmentation de 23 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente, a progressé de 52 pour cent au cours de la période de douze mois se terminant au quatrième trimestre de 1987<sup>2</sup>. L'indice des prix de gros de l'Institut national de statistiques a progressé un peu moins rapidement mais, à la fin du deuxième trimestre de 1988, il faisait apparaître une augmentation de 68 pour cent par rapport à l'année précédente (graphique 2). La hausse sur douze mois de l'indice des prix à la consommation de l'Institut national de statistiques a atteint 74 pour cent à la fin du deuxième trimestre de cette année.



**Graphique 2. ÉVOLUTION DES PRIX**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente



Source : Institut national de statistiques.

Tableau 6. Salaires

	1987 <sup>1</sup> En livres turques par jour	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente					
		1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
<b>Salaires nominaux</b>							
Salaire moyen dans le secteur privé	4 180	8.7	45.1	45.2	66.1	21.0	30.0
Salaire moyen dans le secteur public	6 275	28.4	34.1	46.9	43.1	29.9	42.4
Niveau moyen des salaires en Turquie	5 026	12.7	40.5	47.0	58.7	24.2	35.9
Salaire minimum légal	1 932	0.0	50.2	66.9	86.4	0.0	73.7
<b>Salaires réels<sup>2</sup></b>							
Salaire moyen dans le secteur privé		-18.1	10.4	-2.2	14.5	-10.2	-6.3
Salaire moyen dans le secteur public		-4.3	2.1	-1.0	-1.3	-4.6	2.6
Niveau moyen des salaires en Turquie		-5.3	6.9	-1.0	9.4	-7.9	-2.0
Salaire minimum légal		-24.7	14.3	12.5	28.5	-25.5	25.1

1. Chiffres provisoires.

2. Salaires nominaux déflatés à l'aide de l'indice général des prix à la consommation publié par l'Institut national de statistiques.

Source : Office national de planification, *Annual Programmes*.

Le salaire minimum légal, qui n'avait pas été ajusté en 1986, a été relevé de 74 pour cent en juillet 1987, ce qui a à peu près compensé la perte de pouvoir d'achat subi l'année précédente (tableau 6). Selon les estimations, la hausse des taux de salaire nominaux moyens du secteur public aurait excédé, en 1987, celle des prix à la consommation, si bien que les salaires réels moyens de ce secteur auraient augmenté pour la première fois depuis 1983. Par contre, les estimations concernant le secteur privé font apparaître une baisse des salaires réels. Il faut cependant tenir compte du fait qu'en Turquie le champ couvert par les statistiques concernant les salaires et traitements est limité et qu'elles tendent à sous-estimer les revenus salariaux réels, dans la mesure où elles ne tiennent pas compte des compléments de salaires ni des transferts versés aux ménages. Les estimations concernant les rémunérations des salariés font apparaître une augmentation considérable des coûts de main-d'œuvre en 1987. La hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières, qui s'était ralentie en 1986, s'est à nouveau accélérée en 1987 (atteignant plus de 40 pour cent). Par conséquent, les coûts réels de main-d'œuvre, qui étaient restés pratiquement inchangés en 1985 et 1986, ont peut-être augmenté de près de 9 pour cent en 1987. De ce fait, l'avance des coûts réels de main-d'œuvre, qui avait diminué de 1979 à 1986 (sauf en 1983), a de nouveau augmenté. Cela dénote un certain fléchissement de la part des revenus non salariaux dans le revenu national<sup>3</sup>.

## Commerce extérieur et balance des paiements

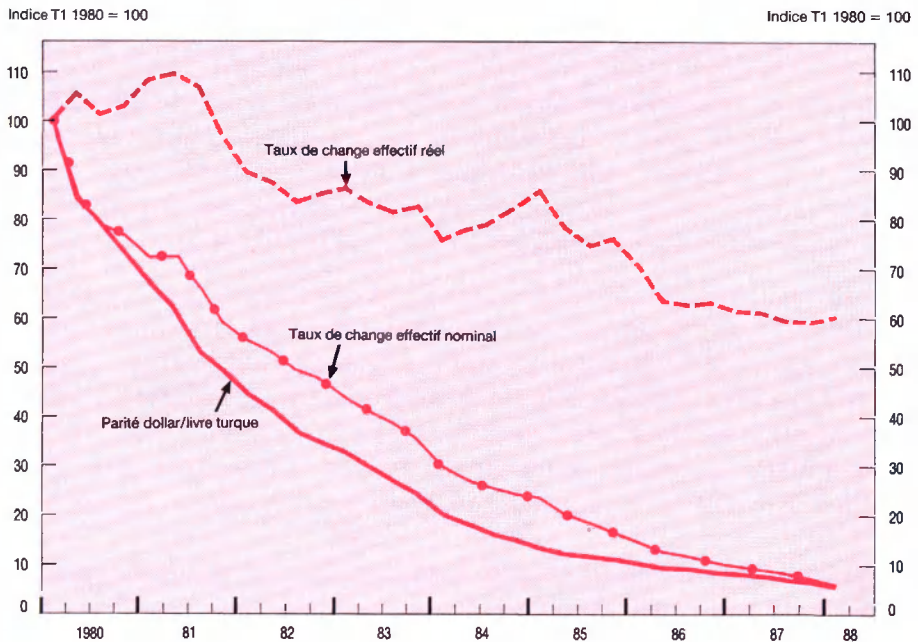
### *Politique commerciale*

Les autorités turques ont confirmé leur intention de mener une politique de libéralisation des échanges. En décembre 1987, les droits de douane applicables à certains biens importés (comme les automobiles) ont été abaissés et le nombre de produits assujettis à des licences d'importation a été réduit de plus de moitié (puisqu'il a été ramené de 241 à 111). En janvier 1988, de nouvelles réductions de droits de douane ont été annoncées en ce qui concerne les importations de matières premières. Le nombre de produits dont l'importation devait faire l'objet d'une autorisation préalable a été ramené à 33 seulement. La durée des licences d'importation a été prolongée et, en outre, le droit de timbre applicable aux importations a été ramené à 5 pour cent, ce qui représente une diminution d'un point. Toutefois, les mesures prises en 1987 et au début de 1988 ne sont pas toutes entièrement compatibles avec le souci de libéralisation des échanges. Afin de freiner la demande et de réduire le déficit budgétaire, la surtaxe à l'importation destinée au financement du Fonds de soutien et de stabilisation des prix a été portée de 4 à 6 pour cent et le nombre de biens soumis à cette surtaxe a fortement augmenté (puisqu'il est passé de 577 à 783) en décembre 1987. Dans le cadre du train de mesures d'urgence de février 1988, destiné à stabiliser le marché des changes, les dépôts à l'importation ont été temporairement relevés.

Les mesures incitatives en faveur des exportations, rétablies au second semestre de 1986 pour faire face à leur fléchissement inattendu, sont restées en vigueur tout au long de l'année 1987, à l'exception notable d'une subvention assez faible du Fonds pour l'utilisation de ressources, qui a été supprimée à la fin de 1986. Les aides à l'exportation prennent surtout la forme de ce que l'on appelle des ristournes fiscales. En 1987, des ristournes fiscales supplémentaires ont été accordées pour des exportations dont la valeur excédait un certain seuil. Le montant total de ces ristournes, en 1987, s'est élevé à 438.5 milliards de livres turques (soit 5 pour cent de la valeur totale des exportations). Dans le cadre des mesures restrictives adoptées le 4 février 1988, les conditions de cession des recettes d'exportation ont été modifiées de manière à encourager les exportateurs à rapatrier sans délai leurs recettes en devises. En avril, les autorités ont annoncé que les ristournes fiscales sur les recettes d'exportation seraient progressivement réduites, jusqu'à leur suppression complète à la fin de 1988. En compensation, les entreprises auront accès à des crédits accordés à des conditions préférentielles par l'Eximbank, créée récemment.

La politique menée en matière de taux de change a continué de se traduire par des ajustements fréquents du cours de la livre turque, afin de tenir compte des divergences entre l'évolution des prix intérieurs et celle des prix étrangers et de préserver la compétitivité des entreprises turques. En pratique, cela implique une baisse progressive, en termes réels, du taux de change effectif de la livre turque (graphique 3). Néanmoins, il apparaît que cette monnaie s'est appréciée en termes réels au printemps 1987. Cette évolution a donné lieu à des mesures correctrices à partir du mois de juin. Sur l'ensemble de l'année 1987, la livre turque s'est dépréciée de 31 pour cent en termes de taux de change nominal effectif et de 7 pour cent en termes réels. De décembre 1987 au début de 1988, face à la brusque accélération de l'inflation, l'ajustement des taux de change nominaux a été insuffisant et la livre turque s'est appréciée en termes réels effectifs, ce qui laissait prévoir une nouvelle dévaluation et a entraîné une spéculation contre cette monnaie, provoquant un écart

Graphique 3. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE <sup>1</sup>



1. Moyennes mensuelles des taux de change journaliers.  
Sources : OCDE, *Principaux indicateurs économiques* ; Secrétariat de l'OCDE.



considérable entre le cours sur le marché officiel et celui du marché parallèle. Pour mettre fin à la spéculation et à l'accumulation de devises, des mesures particulièrement restrictives ont été prises à l'égard du crédit, qui a été rendu plus cher, et les conditions de cession des recettes d'exportation en devises ont été modifiées, comme on l'a indiqué ci-dessus. De ce fait, l'écart entre le cours du marché parallèle et celui du marché officiel a diminué. Pour l'ensemble de l'année, les autorités s'efforcent de faire en sorte que la baisse du taux de change effectif réel (suivant la définition de l'indice du taux de change de la Banque centrale) compense l'effet sur la balance extérieure courante, de l'écart entre le taux de croissance réel de la Turquie et celui de ses partenaires commerciaux. Le gouvernement a l'intention de mettre prochainement en place un marché des changes officiel, ce qui devrait en principe permettre de maintenir le taux de change de la livre turque à un niveau réaliste.

### *Les courants d'échanges*

Les nouvelles politiques instaurées en 1980 en matière de taux de change et de commerce extérieur, dans le cadre du programme gouvernemental d'ajustement structurel, ont donné des résultats particulièrement satisfaisants au cours de la première moitié de la décennie. Mais, en 1986, les exportations de marchandises ont stagné en volume, après avoir progressé à des taux à deux chiffres pendant six années consécutives. La valeur des exportations d'articles manufacturés, exprimée en dollars, a baissé de plus de 11 pour cent en 1986 (tableau 7). Heureusement, les exportations de produits agricoles ont augmenté de près de 10 pour cent, empêchant ainsi une chute marquée du volume des exportations. On peut s'interroger sur les causes de ce brusque fléchissement des exportations.

La diminution de la capacité d'importation des pays du Moyen-Orient, à la suite de la baisse des prix du pétrole, apparaît comme l'une des causes majeures de ce recul. Le calcul de la demande étrangère potentielle de marchandises turques, mesurée à partir de l'expansion des marchés d'exportation, pondérée en fonction des échanges, fait apparaître une certaine baisse en 1986. Cependant, la chute effective des exportations de produits manufacturés apparaît trop marquée pour pouvoir s'expliquer uniquement par le manque de dynamisme des marchés extérieurs. Les nouvelles restrictions qui ont été imposées aux exportations turques ont certainement encore aggravé les difficultés des industries exportatrices. Si l'on examine le taux de change effectif réel établi sur la base des prix à la consommation, à défaut d'un meilleur indicateur des écarts de coûts réels, on observe que la livre turque s'est dépréciée de 17 pour cent en termes réels au cours de l'année 1986, ce qui aurait dû se traduire par une amélioration notable de la compétitivité des prix. Cependant,

Tableau 7. Commerce extérieur<sup>1</sup>

	1986	1987	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	Millions de dollars		Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente							
<b>Exportations (fab)</b>										
Produits agricoles	1 886	1 853	24.4	32.8	-3.5	-12.2	-7.0	-1.7	9.7	-1.7
Produits des industries minières et extractives	247	272	44.2	1.3	-9.4	7.8	26.9	1.7	1.3	10.1
Produits des industries manufacturières	5 324	8 065	33.4	118.6	49.8	6.7	40.6	16.5	-11.2	51.5
Total	7 457	10 190	28.7	61.6	22.2	-0.3	24.5	11.6	-6.3	36.7
Volume			10.9	68.7	23.9	10.8	23.0	10.0	-2.3	29.3
Valeur moyenne			16.1	-4.2	-1.4	-10.0	1.2	1.5	-4.1	5.7
<b>Importations (caf)</b>										
Pétrole	2 008	2 956	125.6	0.4	-3.4	-2.2	-0.8	-0.7	-44.4	47.2
Produits industriels	8 302	10 101	19.8	22.2	-0.1	11.2	22.9	9.6	17.7	21.7
Autres produits	889	1 226	36.7	77.3	12.5	-13.1	104.1	-1.2	-6.3	37.9
Total	11 199	14 283	56.0	12.9	-1.0	4.4	16.5	8.0	-2.1	27.5
Volume			-1.3	11.7	-0.9	22.5	18.2	7.4	14.2	20.7
Valeur moyenne			58.1	1.1	-0.1	-14.8	-1.4	0.6	-14.3	5.6
			Répartition en pourcentage							
<b>Exportations (fab)</b>			100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Produits agricoles			57.5	47.2	37.3	32.8	24.5	21.6	25.3	18.2
Produits des industries minières et extractives			6.5	4.1	3.0	3.3	3.4	3.1	3.3	2.7
Produits des industries manufacturières			36.0	48.7	59.7	63.9	72.1	75.3	71.4	79.1
<b>Importations (caf)</b>			100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pétrole			48.8	43.4	42.4	39.7	33.8	31.1	17.9	19.1
Produits industriels			48.7	52.7	53.2	56.7	59.8	60.7	74.1	73.1
Autres produits			2.5	3.9	4.4	3.6	6.4	8.2	8.0	7.8

1. Commerce de transit non compris.

Source: Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

il faut tenir compte du décalage habituel entre les variations de prix et celles du volume des échanges qu'elles entraînent (décalage qui constitue en partie ce que l'on désigne sous le nom d'effet de courbe en J). Si l'on examine les variations du taux de change réel avant 1986, il est frappant de constater que la livre turque s'est dépréciée, en termes de taux de change effectif réel, d'environ 9 pour cent par an de 1982 à 1984, mais qu'elle s'est légèrement appréciée en 1985. Il apparaît donc que l'impulsion donnée aux exportations par l'évolution du taux de change a été freinée en 1985, et que cela doit avoir contribué à la détérioration des résultats obtenus à l'exportation en 1986. Cette évolution peut aussi s'expliquer par la tendance à la réduction ou à la suppression des subventions à l'exportation, qui s'est trouvée inversée dans le courant de l'année 1987, lorsque le fléchissement des exportations a menacé d'accroître fortement le déficit extérieur courant.

Si l'on examine les résultats obtenus à l'exportation par la Turquie en ayant recours à une analyse à parts de marché constantes, ces résultats semblent confirmés. Selon cette analyse, l'écart de croissance entre les exportations mondiales et les exportations turques se décompose entre l'effet de la répartition géographique des marchés d'exportation, une composante liée à la composition des exportations par produits et un facteur résiduel représentatif de la compétitivité<sup>4</sup>. Les résultats de l'analyse à parts de marché constantes montrent qu'en 1986, l'effet défavorable de la répartition géographique des exportations a continué à s'exercer, ce qui s'explique par la faible croissance de la demande intérieure des partenaires commerciaux de la Turquie, et notamment par les problèmes de balance des paiements rencontrés par les pays du Moyen-Orient du fait de la réduction de leurs recettes d'exportation pétrolière (tableau 8). Par contre, l'effet de la composition par produits des exportations turques a été positif, ce qui constitue un indicateur encourageant. L'effet résiduel, souvent considéré comme l'indicateur des résultats à l'exportation, qui fait apparaître dans une large mesure une corrélation significative avec le taux de change effectif réel, et par conséquent, avec la compétitivité des prix, s'est cependant inversé en 1986, puisque, pour la première fois au cours des années 80, il est devenu fortement négatif et non plus positif.

En 1987, les marchés d'exportation de la Turquie sont restés, dans l'ensemble, peu dynamiques. Toutefois, malgré ces conditions défavorables, le taux de croissance des exportations de marchandises a atteint le chiffre surprenant de 29 pour cent en termes réels, tandis que l'augmentation des exportations de produits manufacturés, en dollars courants, atteignait 52 pour cent, ce qui s'explique sans aucun doute par une augmentation des incitations à l'exportation, sous la forme de ristournes fiscales, de crédits assortis de conditions préférentielles et d'une dévaluation de la livre turque

Tableau 8. Analyse à parts de marché constantes<sup>1</sup>

En pourcentage

	Croissance des exporta- tions de marchan- dises de la Turquie	Croissance des exporta- tions mondiales de marchan- dises	Diffé- rence	Effet de la destination des exporta- tions <sup>2</sup>	Effet de la composition par produit <sup>3</sup>	Effet résiduel
1975-76						
1973-74	8.5	14.6	-6.1	6.2	-6.4	-7.2
1976-77						
1974-75	12.5	10.9	1.6	2.3	-0.4	-0.3
1977-78						
1975-76	9.7	14.6	-4.9	0.5	-1.4	-4.7
1978-79						
1976-77	10.7	19.0	-8.3	1.5	-3.0	-8.4
1979-80						
1977-78	13.1	22.3	-9.2	3.3	-6.4	-8.4
1980-81						
1978-79	29.4	14.8	14.6	11.3	-5.4	10.5
1981-82						
1979-80	42.1	1.2	42.5	9.6	-0.9	34.6
1982-83						
1980-81	22.8	-4.7	27.5	0.5	0.8	25.5
1983-84						
1981-82	11.0	-1.5	12.5	-0.9	0.4	12.7
1984-85						
1982-83	14.7	3.7	11.3	-4.1	-0.1	15.3
1985-86						
1983-84	9.5	6.8	2.9	-4.0	0.1	6.6
1986						
1985	-6.3	12.7	-19.0	-4.2	1.9	-16.7

1. Les chiffres présentés dans le tableau sont les taux de croissance annuels des exportations, en valeur. Les écarts statistiques sont dus au fait que les chiffres ont été arrondis.

2. L'effet de la destination des exportations mesure l'écart des taux de croissance des exportations dû à la répartition géographique des marchés d'exportation de la Turquie.

3. L'effet de la composition par produit mesure l'écart des taux de croissance des exportations dû à la composition par produit des exportations turques.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur OCDE, *Commerce extérieur par produits*, 1986.

en termes effectifs. La part des produits manufacturés dans les exportations totales de marchandises a atteint quelque 80 pour cent. Les exportations de produits métalliques et de machines, d'appareils électriques, de produits en cuir, de ciment et de produits chimiques, ont marqué une progression particulièrement soutenue en 1987

**Tableau 9. Exportations par catégorie de produits**

Taux de croissance annuels exprimés en dollars

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Agriculture et élevage	-3.5	-12.2	-7.0	-1.7	9.7	-1.8
Céréales et légumes secs	3.4	11.6	-29.0	-12.2	4.9	8.2
Noix, fruits et légumes	-18.4	-8.9	9.4	-3.5	31.5	-2.5
Produits industriels	-8.8	-28.3	-7.3	21.1	-17.0	-12.9
Produits d'élevage	50.9	-7.1	-10.8	-24.4	16.8	9.0
Produits de la pêche	-9.8	-15.4	0.0	3.7	88.6	12.6
Minerais et produits d'extraction	-9.4	7.8	26.9	1.7	1.3	10.3
Produits industriels	49.7	6.7	40.6	16.5	-11.2	51.5
Produits agricoles transformés	38.0	17.9	20.7	-20.0	3.1	43.1
Textiles	31.6	23.0	44.4	-4.6	3.4	46.3
Produits forestiers	69.5	-55.7	60.1	346.4	-51.1	-38.3
Cuirs et peaux	35.7	72.4	-49.2	10.7	219.9	109.1
Produits chimiques	25.8	-5.3	36.9	38.3	-6.2	50.3
Produits pétroliers	221.4	-32.4	75.9	-9.0	-52.1	30.4
Ciment	4.1	-61.0	-30.5	-22.0	-38.4	84.4
Verres et céramiques	1.6	4.3	34.9	30.1	-16.9	29.6
Métaux non ferreux	49.7	76.9	8.4	35.1	-3.7	20.5
Produits de la sidérurgie	261.5	12.4	41.6	68.1	-17.1	6.0
Produits métalliques et machines	68.2	-14.1	9.5	234.9	-41.6	199.5
Appareils électriques	188.1	-8.2	44.3	19.5	6.6	131.1
Véhicules automobiles	-6.2	14.6	6.8	8.7	-43.8	33.7
Divers	48.2	-3.8	613.4	32.1	-45.2	48.6
Total des exportations	22.2	-0.3	24.5	11.6	-6.3	36.7

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

(tableau 9). Les exportations se sont également redressées dans le secteur des industries extractives, mais elles ont accusé un fléchissement dans celui des produits agricoles, ce qui correspond à l'évolution observée depuis 1982. Les premières données disponibles concernant les exportations des premiers mois de 1988 semblent indiquer que cette évolution positive se poursuivra cette année.

Les gains considérables de parts de marchés d'exportation réalisés en 1987 ont été dûs à l'accroissement des ventes à destination de la zone de l'OCDE et en particulier de l'Europe (tableau 10). Si les valeurs unitaires moyennes à l'exportation n'ont augmenté que de 5.7 pour cent, les valeurs nominales des exportations vers la zone de l'OCDE, les pays de la CEE et l'Allemagne (qui est le principal pays importateur de produits turcs) ont augmenté de 50 pour cent par rapport à 1986. Les ventes aux Etats-Unis n'ont progressé que de 30 pour cent, donc à un rythme inférieur à la moyenne. Les exportations vers le Moyen-Orient ont repris et augmenté

Tableau 10. Répartition géographique du commerce extérieur<sup>1</sup>

	Importations (caf)					Exportations (fab)				
	1987		Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente			1987		Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
	Millions de dollars	Pourcentage du total	1985	1986	1987	Millions de dollars	Pourcentage du total	1985	1986	1987
Pays de l'OCDE	9 031	63.2	14.5	14.8	23.7	6 444	63.2	9.8	4.5	50.1
Pays de la CEE	5 668	39.7	17.4	17.2	24.2	4 867	47.8	15.2	1.8	49.2
<i>dont</i> : France	609	1.3	111.9	6.1	11.7	500	4.9	-14.9	84.6	67.3
Allemagne	2 110	14.8	16.8	29.4	19.0	2 184	21.4	8.7	3.8	51.2
Italie	1 076	7.5	4.4	31.6	24.3	851	8.3	0.2	15.4	46.7
Royaume-Uni	697	4.9	5.4	10.8	34.4	541	5.3	106.5	-38.0	62.0
Autres pays de l'OCDE	3 363	23.5	10.1	11.0	22.8	1 577	15.4	-5.9	14.0	53.2
<i>dont</i> : Japon	666	4.7	25.0	34.9	-2.6	150	1.5	16.2	130.2	51.5
Suisse	365	2.6	-19.1	53.0	27.9	356	3.5	-64.2	26.4	119.3
Etats-Unis	1 363	9.5	7.1	2.3	16.0	713	7.0	37.4	8.6	29.8
Bloc de l'Est	969	6.8	-31.2	33.5	11.1	334	3.3	17.9	-7.1	7.7
Proche-Orient et Afrique du Nord	3 152	22.1	-4.3	-45.5	54.4	3 084	30.3	13.6	-24.4	19.6
<i>dont</i> : Iran	947	6.7	-18.0	-82.5	328.5	440	4.3	43.5	-47.7	-22.0
Irak	1 154	8.2	20.5	-32.5	50.1	945	9.3	2.9	-42.5	70.9
Koweït	75	0.5	0.8	113.3	-64.1	248	2.4	10.5	6.1	105.0
Libye	305	2.2	-4.0	-53.0	4.5	141	1.4	-58.5	130.0	3.7
Arabie saoudite	168	1.2	5.1	-32.0	-4.5	408	4.0	13.8	-17.0	14.3
Autres pays	1 131	7.9	51.9	67.7	2.8	328	3.2	2.7	148.6	18.8
Total	14 283	100.0	5.5	-2.1	27.5	10 190	100.0	11.6	-6.3	36.7

1. Commerce de transit non compris.

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

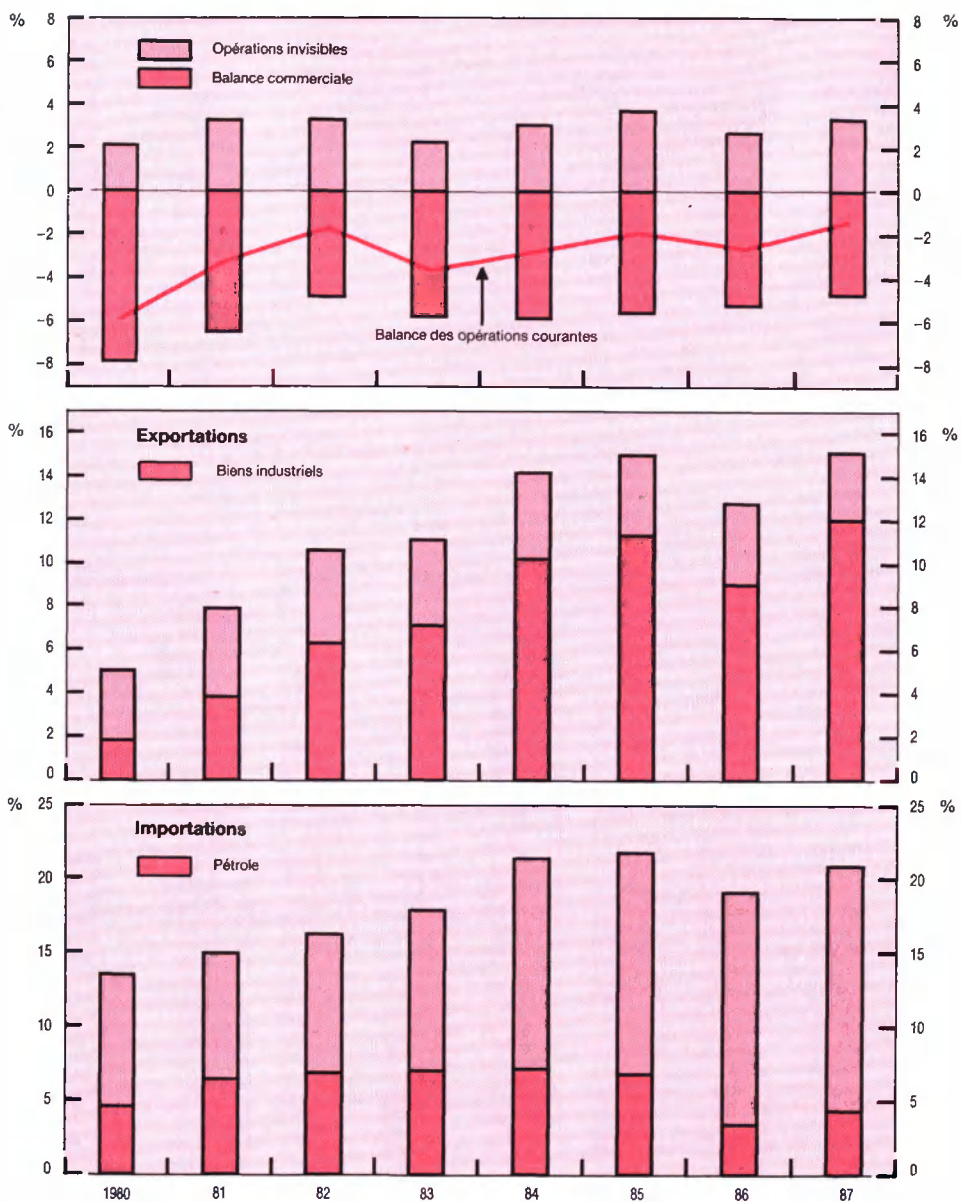
de 23 pour cent du fait d'un fort accroissement des livraisons à l'Irak. Par contre, les exportations vers les pays d'Afrique du Nord ont baissé en 1987.

La compétitivité des prix est le principal facteur d'accroissement des exportations en période de faible expansion des marchés. Le taux de change effectif réel a baissé d'un peu plus de 7 pour cent en 1987, ce qui correspond à peu près à la tendance observée entre 1982 et 1984, alors qu'il avait diminué de 17 pour cent en 1986. Les variations des taux de change relatifs peuvent aussi expliquer les différences dans les résultats obtenus à l'exportation selon les zones géographiques : la dépréciation nominale de la livre turque par rapport au deutschemark — qui reflète à peu près l'évolution de la valeur de cette monnaie par rapport à celle de la plupart des autres devises européennes — a été de 27 pour cent en 1985 et de 42 pour cent en 1986, alors que par rapport au dollar elle n'a été que d'environ 22 pour cent en 1985 et 1986, ce qui explique peut-être, du moins en partie, pourquoi les gains de parts de marché ont été plus forts en Europe qu'aux Etats-Unis. Les résultats à l'exportation semblent avoir été influencés non seulement par la baisse du taux de change réel mais aussi par d'autres facteurs favorables qui tendent à faire baisser les coûts en monnaie nationale. Ces facteurs peuvent jouer un rôle particulièrement important lorsque la part des importations dans les produits exportés est relativement élevée, comme c'est le cas pour les produits métalliques, les machines, les automobiles et les appareils électriques.

S'il est manifeste que les exportations ont connu une vive reprise en 1987, il semblerait que celle-ci ait néanmoins été surestimée. Le système actuel de ristournes fiscales et de crédits préférentiels à l'exportation a peut-être incité certaines entreprises à majorer artificiellement le montant de leurs factures. Il est difficile d'évaluer l'importance de ces exportations « fictives » mais il semble peu probable qu'une part importante de la poussée des exportations observée en 1987 ait été due à ce phénomène. Le gouvernement a admis qu'un problème se posait à cet égard et il a décidé de mettre fin au système actuel d'incitations à l'exportation en le remplaçant par des dispositions qui laissent apparemment moins de prise à des abus.

La croissance des importations en volume, qui avait été de 14.2 pour cent en 1986, s'est encore accélérée, mais dans de moindres proportions que celle des exportations. Les importations pétrolières, exprimées en dollars courants, ont augmenté de 47 pour cent après avoir accusé une baisse presque équivalente l'année précédente. Les importations d'articles industriels, notamment de produits chimiques et sidérurgiques, ont également enregistré une assez vive progression, due à la forte croissance de la demande totale. Par contre, les importations de biens d'équipement ont marqué un fléchissement. Les prix moyens à l'importation ont augmenté, après

Graphique 4. **STRUCTURE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIER**  
En pourcentage du PNB



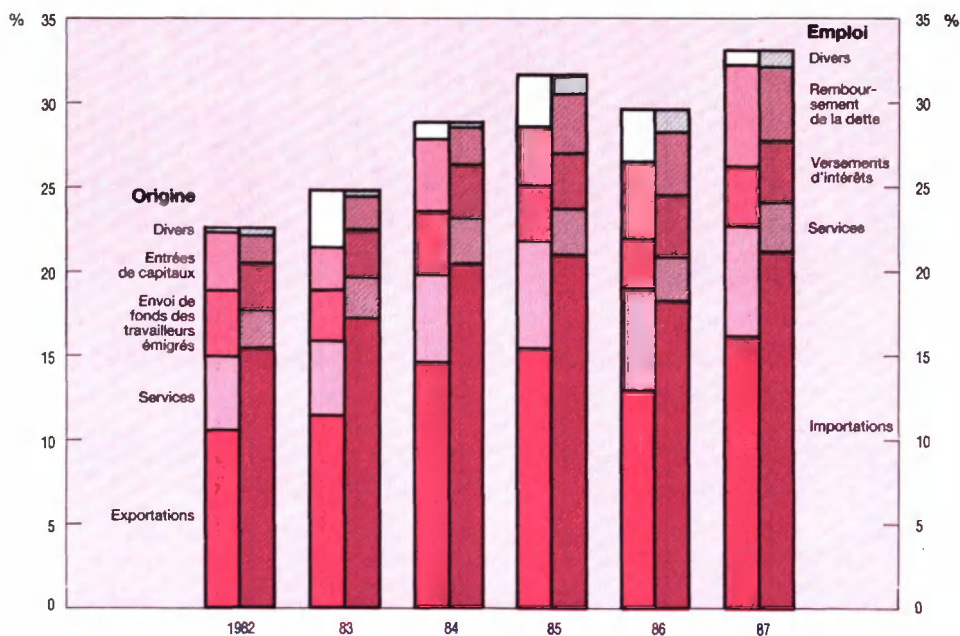
Source : Institut national de statistiques, *Main economic indicators*.



avoir baissé en 1986 à la suite de la chute des prix du pétrole. Les termes de l'échange sont, de ce fait, restés inchangés après s'être améliorés de 12 pour cent l'année précédente. Les importations totales de marchandises, exprimées en dollars, ont augmenté de 27.5 pour cent. Le niveau des importations dépassant nettement celui des exportations, le déficit commercial a continué à s'accroître, atteignant 3¼ milliards de dollars en 1987.

L'excédent du compte des opérations invisibles de la balance des paiements, dont la diminution en 1986 avait surtout été due à une forte augmentation des paiements nets d'intérêts et à une baisse des recettes du tourisme et des envois de fonds des travailleurs émigrés, s'est à nouveau accru en 1987 (graphique 4). Les paiements nets d'intérêts ont continué à augmenter, malgré la baisse des taux, ce

Graphique 5. **ORIGINE ET EMPLOI DES RECETTES EN DEVISES**  
En pourcentage du PNB



Source : Office national de planification.

Tableau 11. Balance des paiements

Millions de dollars

	1984	1985	1986	1987 <sup>5</sup>
Balance commerciale <sup>1</sup>	-2 942	-2 975	-3 081	-3 234
Exportations (fab)	7 389	8 255	7 583	10 322
Importations (fab)	10 331	11 230	10 664	13 556
Invisibles, net	1 535	1 962	1 553	2 247
Services	-579	-36	-396	-171
Tourisme	271	770	637	1 028
Revenu d'investissements	-1 387	-1 321	-1 664	-1 996
Paiements d'intérêts	-1 586	-1 753	-2 134	-2 507
Autres	199	432	470	511
Autres services	537	515	631	797
Transferts	2 114	1 998	1 949	2 418
Publics <sup>2</sup>	229	236	246	352
Privés	1 885	1 762	1 703	2 066
Remises de fonds des travailleurs émigrés	1 807	1 714	1 634	2 021
Autres transferts privés <sup>3</sup>	78	48	69	45
<i>Balance des opérations courantes</i>	-1 407	-1 013	-1 528	-987
Capitaux à long terme, net	1 159	75	1 035	1 654
Investissements directs	113	98	125	81
Crédits reçus	2 150	1 835	3 055	4 230
Crédits liés à des projets	733	926	1 296	1 101
Autres crédits publics <sup>4</sup>	873	280	723	474
Crédits privés	544	629	1 036	2 665
Remboursements d'emprunts	-1 104	-1 858	-2 145	-2 657
Publics	-969	-1 711	-1 735	-2 032
Privés	-135	-147	-410	-625
<i>Balance de base</i>	-248	-938	-493	667
Capitaux à court terme	36	1 656	1 093	584
Erreurs et omissions	317	-818	-65	-682
Postes de contrepartie	-171	223	251	424
<i>Balance globale</i>	-66	123	786	993
Variations des réserves officielles	66	-123	-786	-993
Tirage net sur le FMI	-141	-103	-241	-344
Autres réserves	207	-20	-545	-649

1. Y compris le commerce de transit.

2. Y compris les dons.

3. Y compris les importations des travailleurs émigrés.

4. Y compris : Prêts du Fonds de rétablissement européen, prêts à l'ajustement structurel de la Banque mondiale et prêts de programmes bilatéraux.

5. Chiffres provisoires.

Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

qui s'explique par l'accroissement de la dette extérieure assortie de conditions moins favorables, les prêts gouvernementaux à faibles taux d'intérêt ayant été remboursés tandis que les emprunts contractés aux conditions du marché augmentaient. Cependant, l'excédent de la balance du tourisme a fortement augmenté, tandis que les

envois de fonds des travailleurs émigrés ont été gonflés par la baisse du dollar des Etats-Unis par rapport au deutschemark. La forte progression de l'excédent des opérations invisibles a plus que compensé l'augmentation modérée du déficit commercial, si bien que le déficit extérieur courant a été ramené de 1.5 milliard de dollars en 1986 (2½ pour cent du PNB) à un peu moins d'un milliard de dollars en 1987 (1½ pour cent du PNB).

L'excédent de la balance des opérations en capital à long terme a augmenté de plus de 600 millions de dollars, atteignant 1.6 milliard de dollars en 1987, malgré un accroissement notable des remboursements de la dette extérieure (graphique 5). La balance de base a, de ce fait, été positive pour la première fois depuis 1982. Les entrées nettes de capitaux à long terme ont été dues essentiellement à la forte progression des crédits reçus, tandis que le montant des investissements nets directs — qui n'ont jamais été très importants — a baissé (tableau 11). La faiblesse des flux d'investissement directs en provenance de l'étranger, malgré l'existence d'une législation favorable et de généreuses incitations, contraste avec l'augmentation des autorisations d'investissement qui se sont accrues de 364 millions de dollars en 1986 et de 537 millions de dollars en 1987.

### *La dette extérieure*

A la fin de l'année dernière, le montant total de la dette extérieure de la Turquie atteignait 38.3 milliards de dollars, soit plus du double du chiffre enregistré seulement quatre ans plus tôt (tableau 12). Bien que les données concernant la dette soient exprimées en dollars et que cette monnaie ait successivement accusé une hausse puis une baisse par rapport aux principales autres monnaies, le taux de change effectif du dollar se trouvait, au début des années 80, à peu près à son niveau d'aujourd'hui. Toutefois, la répartition de la dette s'est modifiée au cours des dernières années, à mesure que de nouveaux emprunts libellés en monnaie autre que le dollar des Etats-Unis s'y sont ajoutés. L'augmentation de la dette qui a été enregistrée a donc été due en partie à la dépréciation relative du dollar des Etats-Unis. On peut considérer que l'évolution récente de la dette extérieure témoigne d'une amélioration du crédit dont jouit la Turquie au niveau international. Néanmoins, il serait difficile de ne pas tenir compte du fait qu'en pourcentage du PNB le poids de la dette s'est considérablement alourdi — 57 pour cent en 1987 au lieu de 36 pour cent seulement en 1983 (graphique 6). En outre, la part de la dette à court terme dans ce total est passée de 12 pour cent à 23 pour cent.

L'un des faits marquants dans ce domaine est l'augmentation des versements effectués au titre du service de la dette par rapport au montant total de celle-ci, sous

Tableau 12. Dette extérieure de la Turquie<sup>1</sup>

Montants versés en fin de période

Millions de dollars

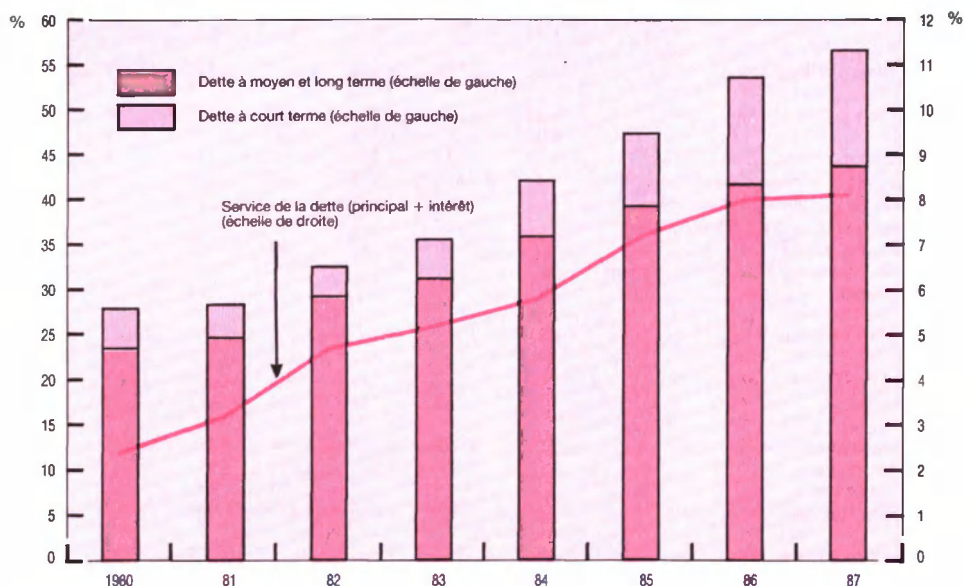
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>2</sup>
Dette à moyen et long terme	14 667	15 855	16 104	18 078	20 590	24 317	29 612
Créanciers multilatéraux	3 857	4 531	4 916	5 494	6 157	6 588	7 780
FMI	1 322	1 455	1 572	1 426	1 326	1 085	770
Banque mondiale, IDA, SFI	1 783	2 115	2 488	3 044	3 470	3 643	4 452
Banque européenne d'investissement	427	420	393	391	429	573	676
Fonds de rétablissement européen	287	384	399	554	801	1 197	1 757
Banque islamique de développement	23	117	22	35	35	53	91
Fonds de l'OPEP	15	40	40	40	35	29	25
Fonds international de développement agricole	-	-	2	4	7	8	9
Créanciers bilatéraux	6 712	7 115	6 560	7 204	7 955	10 187	12 316
Pays de l'OCDE	5 901	6 146	5 607	5 987	6 528	8 270	10 324
Pays de l'OPEP	449	587	535	603	640	1 027	1 118
Autres pays	362	382	418	614	787	890	874
Banques commerciales	3 257	3 229	3 262	3 704	4 351	4 833	5 702
Dette rééchelonnée	2 606	2 509	2 360	2 081	1 973	..	..
Crédits garantis	95	15	7	177	417	..	..
Crédits non garantis	556	705	895	1 446	1 961	..	..
Autres créanciers privés	841	980	1 366	1 676	2 127	2 709	3 814
Système de la Dresdner Bank	..	400	758	1 326	1 858	2 480	3 651
Autres	841	580	608	350	269	229	163
Dette à court terme	2 194	1 764	2 278	3 180	4 759	6 911	8 692
Crédits bancaires	-	-	65	195	432	944	1 883
Découverts	69	48	164	417	376	77	282
Crédits par acceptation	230	276	318	703	1 093	1 061	1 206
Crédits par préfinancement	330	199	254	414	609	629	523
Dépôts en livres turques convertibles	473	585	647	61	18	6	3
Système de la Dresdner Bank	472	417	493	452	820	1 308	1 966
Autres dépôts en devises	-	-	83	544	724	1 250	1 701
Autres	620	239	248	394	687	1 636	1 128
Dette totale	16 861	17 619	18 385	21 258	25 349	31 228	38 304
<i>Pour mémoire (en pourcentage)</i>							
Dette totale/PNB	28.3	32.5	35.6	42.1	47.4	53.5	56.6
Dette à moyen et long terme/PNB	24.6	29.2	31.2	35.8	39.2	41.6	43.7
Dette à court terme/PNB	3.7	3.3	4.4	6.3	8.2	11.9	12.9
Dette à court terme/dette totale	13.0	10.0	12.4	15.0	18.8	22.1	22.7
Dette totale/exportations de biens et services	196.6	176.7	196.9	186.5	188.9	244.0	228.0

1. A l'exclusion des dettes liées aux achats militaires et des dettes contractées dans le cadre d'arrangements commerciaux avec certains pays d'Europe de l'Est.

2. Chiffres provisoires.

Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

Graphique 6. **DETTE EXTÉRIEURE**  
En pourcentage du PNB



Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

l'effet conjugué des accords de rééchelonnement de 1980 qui avaient prévu un délai de grâce relativement long (cinq années sur dix), et de l'accroissement de la part des emprunts assortis de conditions commerciales. D'importants remboursements supplémentaires de principal sont devenus exigibles à partir de 1985. De ce fait, la part des versements effectués au titre de l'amortissement dans le montant total de la dette à moyen et long terme est passée de 4.6 pour cent en 1981 à 10.5 pour cent en 1987. Le ratio du service de la dette (qui prend en compte à la fois les remboursements de principal et les versements d'intérêts) est passé, entre 1985 et 1987, de 47 à 53 pour cent des exportations de marchandises, et de 29 à 33 pour cent des exportations de biens et services. Enfin et surtout, le service de la dette extérieure représente actuellement 8 pour cent du PNB, chiffre assez important pour un pays comme la Turquie dont le PNB par habitant est faible (tableau 13).

En 1987, le rapport de la dette aux exportations, autre indicateur de l'endettement, a baissé après avoir augmenté en 1985 et 1986. Afin d'identifier l'incidence

**Tableau 13. Service de la dette extérieure**

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
Service de la dette	1 399	1 920	2 547	2 708	2 927	3 866	4 657	5 508
Intérêt	668	1 193	1 466	1 442	1 586	1 753	2 134	2 507
Principal <sup>2</sup>	731	727	1 081	1 266	1 341	2 113	2 523	3 001
Exportations de biens et services	5 848	8 578	9 973	9 337	11 401	13 421	12 797	16 789
Coefficient du service de la dette (en pourcentage)	23.9	22.4	25.5	29.0	25.7	28.8	36.3	32.8
Service de la dette/exportations (en pourcentage)	48.1	40.8	44.3	46.0	39.6	46.8	61.4	53.4
Service de la dette/PNB (en pourcentage)	2.4	3.2	4.7	5.2	5.8	7.2	8.0	8.1

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris des rachats du FMI.

Source: Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

**Tableau 14. Ventilation des variations du rapport de la dette aux exportations**

	Variation du rapport de la dette aux exportations	Compte des opérations courantes <sup>1</sup>	Taux d'intérêt effectif <sup>2</sup>	Croissance des exportations <sup>3</sup>	Rapport de la dette de la période précédente aux exportations <sup>4</sup>	Autres flux <sup>5</sup>
1981	-0.82	-0.05	0.091	0.471	1.90	-0.15
1982	-0.25	-0.07	0.095	0.190	1.65	-0.02
1983	0.17	0.03	0.085	-0.049	1.81	-0.11
1984	-0.10	-0.02	0.090	0.220	1.55	0.12
1985	0.10	-0.06	0.087	0.128	1.59	0.22
1986	0.55	-0.05	0.088	-0.045	1.98	0.34
1987	-0.17	-0.09	0.083	0.318	1.85	0.36

1. Contribution du compte des opérations courantes net des intérêts à verser : un signe négatif indique un excédent, qui réduit le rapport de la dette aux exportations.

2. Taux d'intérêt effectif applicable à la dette extérieure.

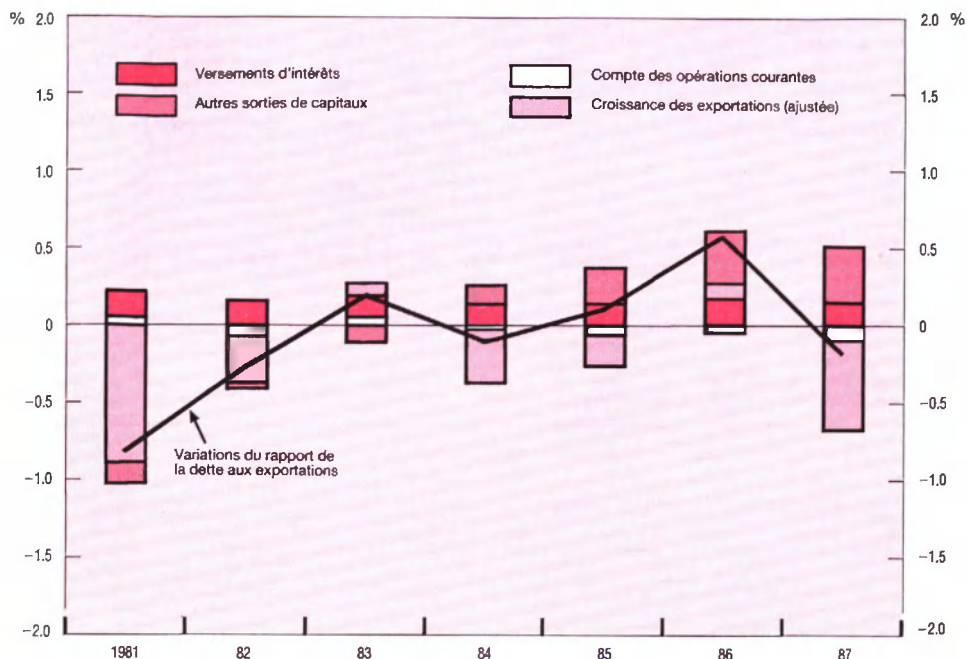
3. Taux de croissance des exportations, non ajusté.

4. Niveau de la dette extérieure au cours de la période précédente divisé par le montant des exportations de la période en cours. La contribution des facteurs visés aux notes 2, 3 et 4 aux variations du rapport de la dette aux exportations est égale à la différence entre le taux d'intérêt effectif et le taux de croissance des exportations, multipliée par le rapport de la dette de la période précédente aux exportations. Ce facteur est positif et relève le rapport de la dette aux exportations si le taux d'intérêt effectif excède le taux de croissance des exportations.

5. Il s'agit d'un facteur résiduel dont les composantes exercent leurs effets dans différentes directions.

Source: Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*, et Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 7. VENTILATION DES VARIATIONS DU RAPPORT DE LA DETTE AUX EXPORTATIONS



Source : Secrétariat de l'OCDE.

de l'évolution des différentes composantes de ce rapport, on peut ventiler ce dernier de la manière suivante :

- la contribution de la balance courante, après déduction des intérêts versés ;
- les versements d'intérêt ;
- la croissance des exportations ;
- et tous les autres postes de la balance des paiements qui sont enregistrés, y compris les erreurs et omissions<sup>5</sup>.

Cette ventilation révèle que le rapport de la dette aux exportations a augmenté en 1985 parce que la croissance des exportations, qui a permis un redressement du compte des opérations courantes nettes des paiements d'intérêts, n'a pas été suffisante

pour neutraliser les effets négatifs des versements d'intérêts et autres sorties de capitaux (graphique 7). En 1986, le rapport de la dette aux exportations a accusé une hausse particulièrement forte à cause de la baisse de la valeur des exportations exprimées en dollars et de la dépréciation de cette monnaie.

Une autre ventilation possible de ce rapport montre que, pour un niveau donné du solde du compte des opérations courantes, il ne peut s'améliorer que si le taux de croissance des exportations en valeur nominale excède le taux d'intérêt nominal effectif de la dette extérieure, condition qui n'était pas remplie en 1986 (tableau 14). En 1987, par contre, les exportations ont suffisamment augmenté pour compenser l'accroissement de la dette dû aux versements d'intérêts et autres sorties de capitaux. Etant donné la stabilité relative, à environ 8½ pour cent, du taux d'intérêt effectif sur la dette extérieure, ce chiffre semble représenter le taux de croissance minimal des exportations libellées en dollars qui doit être réalisé, pour un niveau donné du solde du compte des opérations courantes, afin que le rapport de la dette aux exportations de la Turquie reste stable.



## II. Politique économique

Lorsque, au début de 1980, les autorités turques ont adopté un programme de stabilisation et d'ajustement structurel, bien peu d'observateurs auraient pensé voir la balance des paiements revenir rapidement à une position tenable. L'économie venait de connaître trois années de profonde récession à la suite des difficultés du service de la dette ; des injections massives d'aide étrangère, assorties d'un rééchelonnement des emprunts contractés auprès de créanciers officiels et de banques internationales, étaient devenues nécessaires pour soutenir l'activité économique chancelante et empêcher la situation de s'aggraver. Malgré la détérioration de la balance courante causée par le second choc pétrolier en 1980, la croissance a repris en termes réels, et dès 1981 le taux d'inflation, alors élevé, a rapidement diminué, de même que le déficit extérieur.

L'amélioration des résultats macro-économiques de la Turquie, qui s'est poursuivie jusque vers la fin de 1985, a résulté de la combinaison judicieuse de politiques de gestion de la demande et de mesures de réforme structurelle qui ont ralenti la croissance des agrégats monétaires, entraîné la réduction puis la stabilisation relative du déficit budgétaire des administrations publiques, en même temps que la rapide expansion des exportations contribuait à rétablir le crédit du pays à l'étranger. A partir de 1986 néanmoins, l'évolution observée, tant au plan interne qu'à l'étranger, est devenue moins propice à une nouvelle amélioration des résultats économiques. Au plan interne, l'aggravation des déficits budgétaires des administrations publiques et l'orientation plus expansionniste de la politique monétaire ont entraîné une forte progression de la demande. L'accélération concomitante de l'inflation n'est cependant apparue qu'en 1987, lorsque l'effet de freinage exercé par la chute des prix du pétrole et des autres matières premières s'est estompé et lorsque — à la fin de l'année — les prix réglementés ont été ajustés pour tenir compte de l'évolution des coûts. Les autorités ont réagi un peu tardivement et ont mis en œuvre, à partir de la fin de 1987, une série de mesures de freinage de la demande. Dans les sections qui suivent, on rappellera l'évolution des indicateurs budgétaires et monétaires au cours des deux dernières années, ainsi que les mesures prises en conséquence par les autorités. On

analysera aussi la nécessité de veiller à la compatibilité de la politique budgétaire générale, des objectifs en matière d'inflation, de la politique du taux de change, de la dette extérieure et des mesures de promotion des exportations.

## **Politique monétaire**

Pour 1987, l'objectif de croissance de M2 retenu par les autorités était de 30 pour cent, taux jugé compatible avec une expansion de la production réelle de 5 pour cent et avec un taux d'inflation de 25 pour cent. Néanmoins, M2 a progressé plus vite que prévu au second semestre de l'année (tableau 15). La monnaie en circulation et les dépôts à vue ont, en particulier, fortement augmenté, tandis que l'expansion des dépôts à terme était en deçà de la trajectoire retenue pour M2. On sous-estime cependant l'expansion monétaire lorsqu'on ne tient compte que de M2, cet agrégat ne couvrant pas les dépôts en devises. La demande de ces derniers a régulièrement augmenté dans la mesure où ils assurent une protection contre l'inflation et où ils offrent un rendement attrayant, en particulier depuis que les taux d'intérêt sur les dépôts en livres turques sont devenus négatifs en termes réels dans le courant de l'année 1987. Enfin, et peut-être surtout, du fait de l'accélération de l'inflation déjà élevée, les entreprises détiennent des encaisses de transactions en devises plus importantes. Exprimés en livres turques, les dépôts en devises du secteur privé ont, à nouveau, plus que doublé en 1987 (tableau 16). Le processus de substitution de monnaies étrangères à la monnaie locale intervient dans une large mesure au sein de l'agrégat M2X qui couvre les dépôts en devises auprès de banques turques, mais non — en raison de l'absence de données — les avoirs de trésorerie en devises. Il se pourrait donc que M2X donne une idée plus exacte de l'approvisionnement en liquidités de l'économie. De même que M2, son taux de croissance s'est accéléré au second semestre de 1987, et à la fin de l'année, M2X dépassait de 49.4 pour cent le niveau auquel il s'établissait douze mois plus tôt. Si la Banque centrale peut suivre l'évolution de M2X, elle n'a guère les moyens de la contrôler.

En 1987 et au début de 1988, la monnaie centrale est restée le principal instrument utilisé pour contrôler M2. La Banque centrale avait prévu, pour la fin de 1987, un taux annuel de croissance de 28 pour cent. En février 1987, elle a procédé à des achats de titres publics auprès du secteur bancaire pour être en mesure d'effectuer les opérations d'open market. Ces achats ont cependant accru les liquidités du secteur bancaire. Celles-ci ne se seraient pas modifiées si la Banque centrale avait échangé les titres de la dette publique qu'elle détenait contre des bons du Trésor. Cette formule aurait cependant alourdi la charge du service de la dette publique et elle

Tableau 15. Monnaie et crédit

Fin de période :	Déc.1987	1982	1983	1984	1985	1986	1987				1988 <sup>1</sup>
							T 1	T 2	T 3	T 4	T 1
	Milliards de livres turques	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente									
Monnaie en circulation	2 275	45.8	32.8	32.5	37.5	40.0	45.6	42.6	47.3	60.7	48.5
Dépôts à vue	5 988	34.6	49.9	8.9	44.8	63.9	65.1	62.2	76.7	66.9	51.9
M1	8 263	38.0	44.6	16.1	43.2	56.3	57.6	54.4	66.9	64.7	50.6
Dépôts à terme	8 227	82.3	11.2	117.2	68.7	34.2	25.3	23.3	31.0	24.1	34.1
M2	16 490	56.0	28.7	57.4	57.3	43.0	36.1	34.3	43.2	41.6	41.2
M2X	20 429	..	40.0	66.9	63.2	49.2	44.0	42.2	50.0	53.6	52.2
Crédits intérieurs <sup>2</sup>	19 660	32.5	28.5	35.9	68.1	73.7	65.1	57.8	61.9	59.1	63.1
de : Banques de dépôts	16 025	36.5	33.8	38.9	76.8	80.9	72.3	62.1	63.8	59.6	62.6
Banques d'investissement	1 465	40.8	23.9	25.0	20.7	62.1	55.4	48.6	37.1	39.9	34.2
Banque centrale	2 170	17.8	12.7	31.6	35.5	37.9	28.7	33.0	67.9	71.6	89.1
à : Trésor	2 100	24.4	27.2	56.0	50.4	21.6	28.8	47.9	54.4	61.3	62.0
Entreprises publiques	3 596	17.1	12.9	0.1	112.4	135.7	129.6	92.1	146.4	75.8	77.3
Secteur privé	13 964	41.2	34.5	44.4	63.6	74.0	62.0	54.1	49.6	55.1	54.8
		Répartition en pourcentage									
Crédits intérieurs <sup>2</sup>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
de : Banques de dépôts		66.0	70.3	71.8	78.0	81.3	81.2	82.4	80.8	81.5	78.1
Banques d'investissement		12.6	12.4	11.5	9.1	8.5	8.5	8.2	7.6	7.5	7.8
Banque centrale		21.4	17.3	16.7	12.9	10.2	10.3	9.4	11.6	11.0	14.1
à : Trésor		11.9	9.9	11.6	11.2	10.5	11.2	11.7	11.1	10.7	10.9
Entreprises publiques		24.9	21.8	16.0	16.1	16.6	16.1	14.5	18.4	18.3	19.1
Secteur privé		63.2	68.3	72.4	72.7	72.9	72.7	73.8	70.5	71.0	70.0

1. Chiffres provisoires.

2. Les pourcentages de variation tiennent compte des consolidations de crédits de la Banque centrale effectuées en novembre 1982 pour un montant de 60.7 milliards de livres turques, et en décembre 1984 pour un montant de 423.8 milliards de livres turques.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

Tableau 16. Position de change des banques de dépôts

Millions de dollars

Fin de période :	1983	1984	1985	1986				1987			
				Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Créances en devises	905	2 921	3 648	3 406	3 582	4 269	4 802	5 238	5 704	6 536	7 079
Avoirs en devises	845	1 860	1 595	1 222	1 151	1 531	1 819	1 826	1 972	2 339	2 241
Dépôts à la Banque centrale	5	481	1 040	1 178	1 265	1 406	1 620	1 843	1 695	2 251	2 626
Crédits en devises	55	580	1 013	1 006	1 166	1 332	1 363	1 569	2 037	1 946	2 212
Engagements en devises <sup>1</sup>	1 294	3 335	5 254	5 955	6 387	7 023	7 332	8 118	8 706	9 403	10 784
Dépôts en devises <sup>2</sup>	83	1 180	2 061	2 343	2 677	3 120	3 436	4 014	4 170	4 659	5 566
Engagements au titre du financement des échanges et autres engagements à court terme <sup>1</sup>	1 181	1 965	3 048	3 302	3 322	3 510	3 620	3 788	3 939	4 079	4 228
Engagements à long terme	30	190	145	310	388	393	276	316	597	665	990
<i>Pour mémoire :</i>											
Dépôts en devises dans le système bancaire	1 980	3 019	4 756	5 300	5 805	6 676	7 442	8 511	8 832	9 553	11 482
Dépôts dans les banques de dépôts <sup>2</sup>	83	1 180	2 061	2 343	2 677	3 120	3 436	4 014	4 170	4 659	5 566
Dépôts en livres turques convertibles	647	61	18	17	14	10	6	6	6	5	3
Dépôts de la Dresdner Bank <sup>3</sup>	1 250	1 778	2 677	2 940	3 114	3 546	4 000	4 491	4 656	4 889	5 913
Dépôts en devises dans le système bancaire (en milliards de livres turques)	542	1 304	2 701	3 323	3 918	4 573	5 615	6 582	7 357	8 694	11 381

1. Y compris les exigibilités éventuelles hors bilan.

2. La quasi-totalité de ces dépôts sont détenus par des résidents et des émigrants.

3. A la Banque centrale de Turquie.

Source : Données fournies par la Banque centrale de Turquie.

Tableau 17. **Concours de la Banque centrale<sup>1</sup>**

Fin de période :	1987	Pourcentages de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente												
		Milliards de livres turques	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987				1988
										T 1	T 2	T 3	T 4	
Crédits au secteur public	2 169.9	71.9	34.6	17.8	12.7	31.6	62.2	37.9	28.7	38.2	67.8	92.0	89.2	
Avances au Trésor	1 406.6	105.8	38.8	24.4	27.2	56.0	50.3	32.3	18.6	24.7	18.1	45.4	47.4	
Entreprises publiques	763.3	44.7	30.9	9.9	-1.6	-1.0	231.7	74.3	416.6	286.3	190.5	369.4	467.7	
Crédits au système bancaire	1 268.6	71.4	49.3	-10.0	66.2	-18.0	21.6	47.3	74.8	45.9	130.0	164.0	138.0	
Crédits aux banques de dépôts <sup>2</sup>	1 123.5	98.4	57.1	-14.7	77.2	-22.1	19.7	46.6	78.2	41.5	91.6	173.7	149.5	
Autres crédits	145.1	2.1	10.6	24.7	13.0	14.7	36.5	68.0	64.4	72.9	53.6	87.5	79.2	
<b>Total des crédits</b>	<b>3 438.8</b>	<b>71.5</b>	<b>41.2</b>	<b>4.9</b>	<b>33.4</b>	<b>8.2</b>	<b>47.7</b>	<b>40.7</b>	<b>39.2</b>	<b>40.6</b>	<b>85.9</b>	<b>113.5</b>	<b>103.2</b>	

1. Les pourcentages de variation tiennent compte des consolidations de crédits de la Banque centrale effectuées en novembre 1982 pour un montant de 60.7 milliards de livres turques, et en décembre 1984 pour un montant de 423.8 milliards de livres turques.

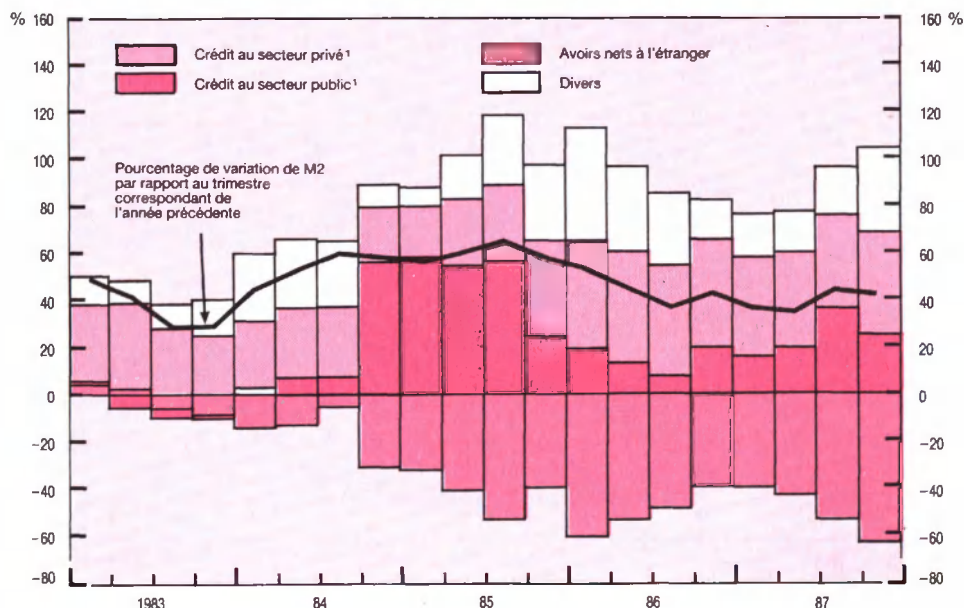
2. Y compris des crédits aux coopératives agricoles.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

n'a donc pas été envisagée. Néanmoins, pendant une bonne partie de l'année, la croissance de la monnaie centrale a largement correspondu à la trajectoire qui avait été prévue. Mais au second semestre de l'année, la Banque centrale a été obligée d'accroître fortement ses crédits au secteur public, en particulier à l'Office des produits du sol et à la Banque nationale agricole, qui accorde elle-même des crédits aux agriculteurs, ce qui a entraîné un nouveau gonflement des liquidités (tableau 17, graphique 8). A la fin de 1987, la monnaie centrale avait augmenté de près de 40 pour cent par rapport à son niveau douze mois plus tôt. Les crédits de la Banque centrale au Trésor et aux entreprises économiques d'Etat ont continué de s'accroître pendant le premier semestre de 1988.

Les liquidités des banques commerciales se sont encore gonflées en 1987, année où la Banque centrale a réduit d'un tiers le niveau des réserves obligatoires sur les dépôts bancaires, ramenant ainsi le coefficient de réserves à 10 pour cent contre 15 l'été précédent. Dans le même temps, afin de favoriser la vente de titres d'Etat, le

Graphique 8. **MASSE MONÉTAIRE ET SES CONTREPARTIES**



1. Les chiffres concernant les crédits intérieurs incluent les concours consolidés de la Banque centrale, d'un montant de 60,7 milliards de livres turques en 1982 et de 423,8 milliards de livres turques en 1984.  
Source : Banque centrale de Turquie.

**Graphique 9. CONTRIBUTION DE LA MONNAIE CENTRALE ET DU MULTIPLICATEUR DE CRÉDIT A LA CROISSANCE DE M2**



Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Indicators*.

pourcentage de réserves liquides autorisé a été élargi. Les banques ont pu ainsi améliorer leurs bénéfices et réduire les taux de leurs prêts. La réduction du coefficient de réserves obligatoires a accru le multiplicateur de crédit, ce qui aurait exigé en principe un ralentissement compensatoire de la croissance de la monnaie centrale afin de neutraliser l'effet expansionniste exercé sur les agrégats monétaires plus larges. Une telle évolution aurait cependant empêché de satisfaire les besoins de crédit grandissants du secteur public, qui ne permettaient pas à la Banque centrale de freiner l'expansion de la monnaie centrale. Néanmoins, en septembre 1987, le coefficient de réserves a été porté de 10 à 12 pour cent, puis relevé encore en décembre à 14 pour cent, tandis que le coefficient de liquidités était lui-même porté à 22 pour cent. A la fin de 1987, le multiplicateur de crédit dépassait encore 3, soit à peu près 8 pour cent de plus que son niveau à la fin de 1985 (graphique 9).

Pour 1988, la Banque centrale a fixé à 45 pour cent l'objectif d'expansion de M2 d'ici la fin de l'année. Ce taux est jugé compatible avec une croissance de 5 pour cent de la production réelle et un taux d'inflation de 43 pour cent d'ici décembre 1988. Il prend également en compte le récent gonflement des liquidités et un taux moyen réel de 4 pour cent servi au cours de la période avril-décembre 1988 sur les dépôts à un an ainsi que l'hypothèse d'une dépréciation de 5 pour cent du taux effectif réel de la livre turque. Compte tenu néanmoins de l'importance croissante de la substitution de monnaies étrangères à la monnaie locale ainsi que de l'existence de nouveaux instruments financiers tels que les fonds communs de placement, il est prévu de suivre l'évolution d'un plus large éventail d'agrégats monétaires. Dans ce contexte, la question se pose de savoir comment traiter, du point de vue du contrôle monétaire, les fonds communs de placement nouvellement créés. Ces instruments paraissant être aussi liquides que les dépôts à vue et étant rémunérés, on pourrait y voir des substituts auxdits dépôts et les inclure en conséquence dans M1. Mais comme on ne peut tirer de chèques sur ces fonds, ceux-ci ressemblent davantage à des comptes d'épargne. De plus, ils ne sont pas soumis à une obligation de constitution de réserves, raison supplémentaire de les comptabiliser avec la masse monétaire au sens large. La seule manière de résoudre le problème est sans doute de se fonder sur une recherche empirique qui ne sera possible que lorsqu'on disposera d'observations plus nombreuses.

Les taux d'intérêt sur les dépôts à un an et sur les certificats de dépôt ayant été libéralisés l'été 1987, ils ont de ce fait amorcé un mouvement de hausse, moins prononcé cependant que celui du taux d'inflation (voir graphique 12 au chapitre IV). Ainsi, bien que le volume des certificats de dépôt, étant plus liquides, ait continué d'augmenter, l'attrait des dépôts à terme en tant que réserve de valeur ne s'est pas accru.



Tableau 18. Taux d'intérêt créditeurs

	1985				1986				1987				1988
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1
<b>Taux nominaux</b>													
Dépôts à vue <sup>1</sup>	5	5	5	5	5	11%	10	10	10	10	10	10	36
<b>Dépôts à terme</b>													
1 mois	35	35	35	35	35	35	30	29	28	28	28	28	40
3 mois	53	52	46	45	45	43	40	36	35	35	35	35	45
6 mois	52	52	51	50	50	46	45	41	38	38	38	38	52
1 an <sup>2</sup>	45	45	56	55	55	53	53	49	45	43	51	53	65
<b>Taux réels<sup>3</sup></b>													
<b>Dépôts à terme</b>													
1 mois	-1.5	6.3	5.4	0.7	5.1	6.2	3.6	3.3	2.1	-2.6	-2.7	-4.6	-11.9
3 mois	-14.1	-7.0	-2.5	6.3	-2.1	0.3	-4.8	-2.0	-3.2	-7.6	-7.8	-11.4	-14.9
6 mois	-2.1	5.6	9.0	4.1	8.8	8.5	7.4	7.1	4.5	-0.4	-0.6	-4.5	-7.7
1 an	-6.7	0.7	12.6	7.6	12.4	13.7	13.2	13.2	9.7	3.2	8.8	5.9	0.2

1. Depuis le 30 octobre 1986, le taux est négociable entre la banque et le déposant et ne peut être inférieur au plancher indiqué.

2. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1987, le taux est négociable entre la banque et le déposant. Les taux indiqués pour les troisième et quatrième trimestres sont les moyennes des taux pratiqués par les grandes banques.

3. Obtenus par l'ajustement des taux nominaux à l'aide de l'indice des prix à la consommation de l'Institut national de statistiques.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

Face à l'accélération de l'inflation et à l'instabilité grandissante des marchés de capitaux, la politique monétaire a été sévèrement durcie en février 1988. Les coefficients de réserves et de liquidités des banques ont été encore révisés en hausse pour réduire les liquidités excédentaires, et portés respectivement de 14 à 16 pour cent et de 22 à 27 pour cent. Les taux d'intérêt sur les dépôts ont été relevés pour encourager l'épargne financière et réduire la part de la monnaie en circulation et des dépôts à vue dans l'agrégat M2. Le taux maximum sur les dépôts à un an a été fixé à 65 pour cent pour accroître leur rendement réel, qui était devenu négatif malgré la libéralisation des taux en 1987 (tableau 18). On croit savoir que les banques de dépôt ont fixé leurs taux créditeurs pratiquement au même niveau que les taux plafonds officiels. Compte tenu cependant de la rapidité persistante de l'inflation, il pourrait être nécessaire de relever encore les taux créditeurs si l'on veut assurer une rémunération positive des dépôts en termes réels.

Pour réduire l'attrait des dépôts en devises et ralentir le processus de substitution de monnaies étrangères à la monnaie locale, une retenue à la source de 5 pour cent a été introduite sur les intérêts produits par ces dépôts. La Banque centrale a également renforcé son contrôle sur les banques commerciales pour veiller à ce que celles-ci se conforment mieux aux dispositions d'ordre monétaire et aux réglementations en matière de change. De plus, deux grandes banques d'Etat (dont la Banque agricole) ont lancé un programme visant à réduire la part, relativement élevée, des prêts non productifs, à recouvrer les impayés et à freiner l'expansion du crédit. Les taux d'intérêt sur les crédits préférentiels, qui sont bonifiés grâce à des facilités spéciales de réescompte à la Banque centrale, ont été portés à 40 pour cent pour les prêts au secteur agricole, aux entreprises exportatrices et aux petits artisans et commerçants. Les taux des crédits préférentiels pour les investissements destinés à des projets liés ou non à l'exportation ont été portés à 40 et 50 pour cent respectivement, et le taux général des crédits à moyen terme à 60 pour cent. Le taux de réescompte à court terme est passé de 45 à 54 pour cent (tableau 19). Mais malgré ces relèvements des taux de crédit préférentiels, les taux débiteurs restent négatifs en termes réels. En mars 1988, le taux d'intérêt de pénalisation appliqué aux banques qui ne respectent pas les obligations de réserves et de liquidités a été fixé à deux fois le taux de réescompte de la Banque centrale. En juin 1988, les taux préférentiels des crédits à l'exportation ont été ramenés à 35 pour cent.

Le durcissement de la politique monétaire, bien qu'assurément nécessaire, pourrait avoir pour conséquence de retarder ou d'annuler la réalisation de certains investissements privés essentiels, notamment dans les industries exportatrices et les branches qui concurrencent les importations et de mettre en difficulté les entreprises les plus faibles. Les frais financiers des prêts bancaires normaux seraient, selon

Tableau 19. Taux d'intérêt débiteurs

Pourcentages annuels

	1984		1985		1986	1987	1988
	1 janv.	14 mai	1 janv.	1 mars	1 nov.	24 janv.	19 fév.
<i>Banque centrale</i>							
Crédits à court terme							
Taux général	48½	52	52	52	48	45	54
Crédits à l'agriculture							
Coopératives de crédit	25	25	28	28	28	28	40
Coopératives de vente	37	37	46½	46½	46½	45	45
Petits commerçants et artisans	23	23	27	27	27	27	40
Crédits à l'exportation	35 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	52	52	38	35	40
Crédits à moyen terme							
Taux général	50½	50½	50½	50½	50½	48½	60
<i>Banques commerciales<sup>2</sup></i>							
Crédits à court terme							
Taux général		55		62		60	66
Agriculture		28		30		30	36
Exportations		45		53		38	38
Crédits à moyen terme							
Taux général		50		62		58	62
Agriculture		28		30		30	30
Crédits à long terme							
Taux général		58		60		58	62
<i>Obligations publiques</i>		59		56		50	52

1. Porté à 35 pour cent le 19 décembre 1983, à 40 pour cent le 1<sup>er</sup> mars 1984, et à 45 pour cent le 7 juillet 1984.

2. Taux de base annuels moyens estimés.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

certain, de l'ordre de 100 pour cent, de sorte que le coût *réel* des emprunts normaux pourrait être de l'ordre de 40 pour cent. On connaît cependant assez mal le champ d'application de ces taux ; et comme tous les paiements d'intérêts sont déductibles de l'assiette d'imposition, il se pourrait que le coût réel effectif du capital soit plus faible. Néanmoins, le taux élevé des crédits normaux introduit une discrimination à l'encontre des sociétés nouvellement créées et des petites entreprises (entreprises familiales), qui ne réalisent pas toujours des bénéfices imposables suffisants. Un problème se pose également au niveau de la qualité de l'investissement : des taux d'intérêt exceptionnellement élevés risquent de pousser à la réalisation d'investissements qui sont très rapidement amortis. Peu nombreux sont les chefs d'entreprise qui sont capables d'établir des plans à moyen terme dans le contexte inflationniste actuel. De plus, — si les fonds de roulement sont empruntés à des taux aussi exceptionnellement élevés — le poids de la charge des intérêts se reflétera nécessairement sur les prix de vente, et donc sur le taux d'inflation. Aucune des remarques qui précèdent ne vise à remettre en cause la nécessité d'appliquer une politique

monétaire restrictive ; elles sont plutôt destinées à mettre en lumière les différents types de situation qui apparaissent inévitablement lorsqu'on lutte contre des taux d'inflation très élevés.

Il semble que ces deux dernières années, il soit devenu plus courant de fonder explicitement ou implicitement les calculs sur une devise telle que le dollar et d'utiliser des devises comme moyen de paiements dans les transactions. Du fait du relèvement de leur coefficient de liquidités, les banques ont été amenées à élargir la part des fonds d'Etat dans leurs portefeuilles et à financer le déficit public de manière quasi automatique. Ainsi, le recours accru aux devises dans les transactions et l'augmentation du coefficient de liquidités des banques limitent l'effet du resserrement de la politique monétaire et réduisent le contrôle effectif de la Banque centrale sur les agrégats monétaires. Un autre facteur pourrait aussi — comme dans le passé — limiter l'efficacité de la politique monétaire : les entreprises ou les entités publiques qui se trouvent en difficulté financière (en particulier les entreprises économiques d'Etat et les municipalités des petites villes) tardent souvent à payer leurs factures ou acquitter leurs impôts, si le crédit bancaire est insuffisant ou trop onéreux. Ce retard entraînant une réaction en chaîne, les recettes fiscales de l'administration centrale sont inférieures aux prévisions, et le déficit budgétaire est de ce fait plus important que prévu.

## **Politique budgétaire**

### *Administrations publiques*

Face à la vive expansion de la demande intérieure en 1986, les autorités avaient prévu de réduire le besoin de financement du secteur public pour le ramener de 5.5 pour cent du PNB à 4.1 pour cent en 1987, mais n'ont pu atteindre leur objectif (tableau 20) : au lieu de se réduire, le besoin de financement du secteur public est monté à 8.3 pour cent du PNB, taux le plus élevé depuis 1980. Un certain nombre de facteurs ont contribué à ce résultat : lente progression des recettes, forte augmentation des transferts budgétaires aux entreprises économiques d'Etat non rentables, relèvement plus important que prévu des salaires et des traitements dans le secteur public. Tous ces facteurs pourraient bien avoir été liés au fait que 1987 a été une année d'élections. Pour l'année en cours, le gouvernement s'est à nouveau donné pour objectif de réduire le déficit des administrations publiques (et de le ramener à 5¾ pour cent du PNB). La rigueur budgétaire devrait être obtenue par le contrôle des dépenses, notamment des investissements, qui ne représentent cependant que moins d'un cinquième du budget.

Tableau 20. **Besoin de financement du secteur public**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
<b>Déficit du secteur public (en milliards de livres turques)</b>								
Administration centrale	-150	-49	-142	-294	-784	-460	-471	-2 284
Ensemble du secteur public (y compris les EEE)	-445	-355	-487	-598	-1 205	-1 349	-1 787	-4 781
<b>Déficit du secteur public/PNB</b>								
Administration centrale	-3.3	-0.8	-2.0	-2.6	-4.2	-1.7	-1.2	-3.9
Budget consolidé	-3.7	-1.8	-2.8	-2.6	-5.3	-2.8	-3.6	-4.2
Collectivités locales	0.2	0.2	0.1	0.0	0.2	0.2	-0.2	-0.4
Fonds d'avances renouvelables	0.2	0.8	0.7	0.0	0.4	0.4	0.4	0.2
Fonds spéciaux	-	-	-	-	0.5	0.5	2.1	0.5
Entreprises économiques d'Etat (EEE)	-6.7	-4.6	-4.0	-2.6	-2.3	-3.2	-3.3	-4.4
Ensemble du secteur public	-10.0	-5.4	-6.0	-5.2	-6.5	-4.9	-4.5	-8.3
<b>Sources de financement (en pourcentage du total)</b>								
Banque centrale	34.3	20.0	12.7	11.2	11.1	25.6	14.7	11.9
Emprunts extérieurs nets	35.5	62.8	49.5	23.9	51.6	15.3	53.6	34.5
Emprunts intérieurs nets <sup>2</sup>	30.2	17.2	37.8	64.9	37.3	59.1	31.7	53.6
<i>Pour mémoire :</i>								
<b>Dettes publique/PNB</b>								
Administrations publiques	22.8	23.7	27.9	40.6	41.6	42.9	47.2	45.1
Endettement intérieur	11.9	11.6	12.3	24.5	22.4	22.8	24.1	20.0
Endettement extérieur	10.9	12.1	15.6	16.3	19.2	20.7	23.1	25.1
Entreprises économiques d'Etat								
Endettement intérieur	..	..	..	..	..	..	..	..
Endettement extérieur	3.6	2.3	3.3	3.1	3.4	4.2	5.9	6.6
<b>Déficit primaire des administrations publiques (milliards de livres turques)</b>	-119	25	-55	-84	-343	228	952	248

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris les emprunts à court terme.

Source : Données fournies par l'Office national de planification.

### *Administration centrale*

En 1987, les dépenses totales de l'administration centrale consolidée ont augmenté de 54.4 pour cent, soit près de 20 points de plus que prévu dans les estimations budgétaires initiales (tableau 21). Les transferts aux entreprises économiques d'Etat ont même progressé de 222 pour cent, leur part dans les dépenses totales passant ainsi de 1.7 à 3.5 pour cent. Les paiements d'intérêts et les dépenses salariales se sont accrus à un rythme particulièrement soutenu. La vigueur persistante de la croissance des paiements d'intérêts reflète le rapide gonflement du stock de la dette

Tableau 21. Budget de l'administration centrale  
Milliards de livres turques

	1984	1985	1986	1987 Chiffres provisoires	1988 Estimation	Pourcentages de variation			1988 Programme
						1986	1987	1988	
<b>Recettes</b>	2 806	4 476	6 754	10 141	19 080	50.9	50.1	88.1	18 429
Recettes fiscales	2 372	3 829	5 972	9 043	15 525	56.0	51.4	71.7	15 100
Impôts directs	1 382	1 826	3 106	4 483	6 945	70.0	44.3	54.9	6 945
Impôts indirects	990	2 003	2 866	4 560	8 580	43.0	59.1	88.2	8 155
Autres recettes	434	647	782	1 098	3 555	20.9	40.1	223.8	3 329
<b>Dépenses</b>	3 784	5 263	8 160	12 599	21 214	53.9	54.4	68.4	20 881
Dépenses de personnel	895	1 275	1 840	2 987	4 800	44.3	62.3	60.7	4 600
Autres dépenses courantes	593	811	1 211	1 518	2 230	49.3	25.4	46.9	2 194
Paiements d'intérêts	441	595	1 330	2 266	5 604	123.5	70.4	147.3	5 445
Emprunts extérieurs	264	427	682	1 006	2 420	59.7	47.5	140.6	2 261
Emprunts intérieurs	177	168	649	1 260	3 184	286.3	94.1	152.7	3 184
Investissements	677	989	1 619	2 331	3 548	63.2	44.4	52.2	3 471
Transferts aux EEE	275	181	138	445	975	-24.8	222.4	119.1	1 060
Autres transferts	903	1 333	2 021	3 052	4 057	51.6	51.0	32.9	4 111
Solde budgétaire	-979	-787	-1 406	-2 458	-2 134				-2 452
Versements différés	73	62	227	708	..				..
Versements anticipés	-120	-178	-423	-726	..				..
Solde de trésorerie	-1 026	-903	-1 602	-2 476	-2 134				-2 452
<b>Financement</b>									
Emprunts extérieurs	333	-223	-8	-124	-560				-343
Fonds reçus	569	197	756	1 073	2 140				2 173
Remboursements	-236	-420	-764	-1 197	-2 700				-2 516
Emprunts intérieurs	137	498	476	786	1 215				1 215
Fonds reçus	195	670	1 269	1 935	2 558				2 558
Remboursements	-58	-172	-793	-1 149	-1 343				-1 348
Banque centrale	190	266	257	355	595				595
Bons du Trésor, nets	284	232	668	914	985				985
Autres	82	130	209	545	-101				-
<b>Pour mémoire (en pourcentage du PNB)</b>									
Recettes	15.3	16.1	17.2	17.5	19.9 <sup>1</sup>				20.5 <sup>1</sup>
Recettes fiscales	12.9	13.8	15.2	15.6	16.2 <sup>1</sup>				16.8 <sup>1</sup>
Dépenses	20.6	19.0	20.3	21.8	22.1 <sup>1</sup>				23.2 <sup>1</sup>
Solde budgétaire	-5.3	-2.8	-3.6	-4.2	-2.2 <sup>1</sup>				-2.7 <sup>1</sup>
Solde de trésorerie	-5.6	-3.2	-4.1	-4.3	-2.2 <sup>1</sup>				-2.7 <sup>1</sup>
Service de la dette (principal + intérêt)	3.6	4.3	7.4	8.0	10.1 <sup>1</sup>				10.4 <sup>1</sup>
dont : Dette extérieure	2.7	4.0	3.7	3.8	5.3 <sup>1</sup>				5.3 <sup>1</sup>

1. Taux de croissance du PNB: 5 pour cent; indice implicite des prix du PNB pour le programme: 48 pour cent, pour l'estimation 58 pour cent.  
Source: Données fournies par l'Office national de planification.

**Tableau 22. Recettes de l'administration centrale**  
Nouvelle classification<sup>1</sup>  
Milliards de livres turques

	1984	1985	1986	1987 Chiffres provis- soires	1988 Esti- mation	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente		
						1986	1987	1988
Impôts sur le revenu	1 341	1 772	3 053	4 416	6 780	72.3	44.6	53.5
Impôts sur le revenu des personnes physiques	1 069	1 324	2 104	3 132	4 930	58.9	48.9	57.4
Impôts sur le revenu des sociétés	272	448	949	1 284	1 850	41.8	35.3	44.1
Impôts sur le patrimoine	41	54	54	67	165	0.0	24.1	146.3
Impôt foncier <sup>2</sup>	26	30	-	-	-	-	-	-
Taxe sur les véhicules à moteur	9	17	44	51	140	158.8	15.9	174.5
Droit sur les successions et les donations	6	7	10	16	25	42.8	60.0	56.3
Impôts sur les biens et services	602	1 098	1 853	2 771	5 375	68.8	49.5	94.0
Taxe à la valeur ajoutée (TVA) sur les produits intérieurs	175	567	1 040	1 566	3 045	83.4	50.6	94.4
TVA majorée (produits à monopole)	172 <sup>3</sup>	124	178	264	400	43.5	48.3	51.5
Taxe sur l'essence	-	45	54	70	230	20.0	30.0	228.6
Taxe à l'achat sur les véhicules à moteur	14	21	43	74	200	104.8	72.0	224.3
Taxe sur les opérations de banque et d'assurance	59	59	94	155	400	59.3	64.9	158.1
Droits de timbre	106	182	249	379	650	36.8	52.2	71.5
Redevances	76	100	195	262	450	95.0	34.3	71.8
Impôts sur les opérations de commerce extérieur	370	746	992	1 777	3 175	33.0	79.1	78.7
Droits de douane	148	217	286	423	755	31.8	47.9	78.4
Droits de douane sur l'essence	14	6	6	6	10	0.0	0.0	66.6
TVA sur les importations	143 <sup>3</sup>	384	527	1 005	1 800	37.2	90.7	79.1
Droit de timbre sur les importations	18	74	117	260	465	58.1	122.2	78.8
Droit de quai	41	62	54	81	140	-12.9	50.0	72.8
Autres	6	3	2	2	5	-33.3	0.0	150.0
Impôts supprimés	18	159	20	12	30	-87.4	-40.0	150.0
Recettes fiscales totales	2 372	3 829	5 972	9 043	15 525	56.0	51.4	71.7
Recettes ordinaires non fiscales	294	458	575	918	1 780	25.8	59.3	93.9
Bénéfices et dividendes perçus par l'Etat	57	28	33	45	80			
Revenu des biens d'Etat	19	31	69	111	390			
Intérêts et créances	16	38	60	89	160			
Amendes	45	74	111	163	270			
Autres recettes	157	287	302	510	880			
Fonds spéciaux	77	124	82	18	1 600			
Recettes des budgets annexes	63	65	125	162	175			
Total des recettes non fiscales	434	647	782	1 098	3 555	20.9	40.1	223.8
Total des recettes du budget consolidé	2 806	4 476	6 754	10 141	19 080	50.9	50.1	88.1

1. L'instauration de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) en janvier 1985 a entraîné la suppression des taxes sur les ventes, sur les services de communication et sur la publicité, de la taxe générale à la production et de la taxe sur les produits pétroliers et les produits à monopole.

2. Depuis 1986 l'impôt foncier est prélevé par les municipalités.

3. Impôts indirects remplacés par la TVA en 1985.

Source: Données fournies par le ministère des Finances et des Douanes.

intérieure et étrangère, la hausse des taux d'intérêt, et — dans le cas des emprunts à l'étranger — la forte dépréciation de la livre turque en termes nominaux. La part des paiements d'intérêts dans les dépenses totales est ainsi passée de 16¼ pour cent en 1986 à près de 18 pour cent en 1987 ; un niveau aussi élevé ne peut que constituer une entrave à la flexibilité future de la politique budgétaire. Les dépenses de personnel se sont inscrites en hausse, les traitements des fonctionnaires ayant été relevés de 42.4 pour cent. La progression des investissements de l'administration centrale s'est en revanche ralentie pour s'établir à 44.4 pour cent en 1987 contre 63.2 pour cent en 1986, et il est probable que les investissements aient reculé en termes réels.

S'agissant des recettes de l'administration centrale, le produit des impôts indirects a augmenté de 59.1 pour cent, soit un taux supérieur d'environ 15 points à celui des recettes fiscales directes, et il a légèrement dépassé ces dernières en valeur absolue en 1987. L'accélération des recettes fiscales indirectes reflète non seulement la vigueur présente de la croissance de l'économie réelle et l'accélération de l'inflation, mais aussi le relèvement de 2 points des taux de la taxe générale à la valeur ajoutée (TVA), l'inclusion de nouveaux groupes de produits dans le champ d'application de la TVA et le gonflement des importations (tableau 22). Etant donné la vive expansion de l'activité économique au cours de la période 1986-87, la nette décélération de la progression des recettes fiscales directes en 1987 est préoccupante. Elle a semble-t-il tenu — entre autres facteurs — à la générosité du régime fiscal des sociétés, au non-paiement de l'impôt par les entreprises d'Etat et les entreprises privées en difficulté et à l'ampleur persistante de l'évasion et de la fraude fiscales, que les autorités compétentes pensaient pourtant avoir combattu avec succès grâce à l'introduction de la TVA et à l'obligation de fournir les justificatifs des ventes pour bénéficier des remboursements d'impôt. Les recettes n'augmentant pas aussi rapidement que les dépenses, le déficit budgétaire consolidé, c'est-à-dire le déficit de l'administration centrale, est passé de 3.6 pour cent du PNB en 1986 à 4.2 pour cent en 1987, et a été financé par des crédits directs de la Banque centrale et l'émission nette de bons de Trésor et d'obligations.

Le budget de l'administration centrale pour 1988 — dont le vote, retardé en raison des élections de l'an dernier, n'est intervenu qu'au mois de mai — est fondé sur une progression de 67 pour cent des recettes fiscales, le produit des impôts indirects devant augmenter à un rythme particulièrement rapide (78 pour cent) (selon les dernières estimations, les recettes fiscales s'accroîtraient de 72 pour cent, et de 88 pour cent dans le cas des impôts indirects). De nouvelles mesures ont été mises en œuvre pour accroître l'efficacité du système de recouvrement de l'impôt, avec notamment, une formation plus poussée des agents du fisc et une très forte augmentation des amendes prévues en cas de fraude fiscale. Le produit de la TVA



devrait être gonflé par l'élargissement de l'assiette de cet impôt et le relèvement des taux auxquels il est perçu (le taux de la TVA sur les produits de luxe a été relevé de 3 points et porté à 15 pour cent, et une TVA de 3 pour cent sur les denrées alimentaires de base a été introduite en décembre 1987) ainsi que par la hausse des prix des produits. Les recettes non fiscales devraient pour leur part bénéficier de transferts des fonds hors budget. En février 1988, le taux de la taxe sur la consommation de pétrole a été porté de 9 à 26 pour cent. Les droits d'accise sur les cigarettes et les boissons alcoolisées et la taxe à l'achat sur les véhicules à moteur ont été eux aussi fortement révisés en hausse ; de plus, une surtaxe forfaitaire de 1 million de livres turques est désormais perçue lors de l'achat d'une voiture. Considérés globalement, les relèvements d'impôt annoncés en février 1988 devraient accroître les recettes d'environ 600 milliards de livres turques, mais les fonds supplémentaires ainsi dégagés sont destinés à financer des investissements publics dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Sous l'effet de ces différentes mesures, les recettes budgétaires devraient progresser d'environ 88 pour cent pour s'établir à 19 080 milliards de livres turques.

On ne prévoit en revanche qu'une augmentation de 65.5 pour cent des dépenses de l'administration centrale en termes nominaux (68 pour cent selon les dernières estimations). La progression la plus forte devrait être celle des paiements d'intérêts qui absorberont plus d'un quart du budget total. Les dépenses de personnel devraient augmenter de 54 pour cent. Les investissements publics devraient accuser un net ralentissement, bien que les transferts aux entreprises d'Etat doivent plus que doubler. Au total, le budget consolidé de l'administration centrale pour 1988 devrait se solder par un déficit de 2.2 pour cent du PNB, qui sera financé par un recours accru à l'emprunt intérieur, notamment sous forme d'émission de bons du Trésor, et par une augmentation des concours de la Banque centrale.

### *Collectivités locales*

L'administration centrale ayant décidé d'accorder plus d'autonomie aux municipalités, les collectivités locales ont, entre 1984 et 1986, rapidement accru leurs dépenses, en particulier au titre d'investissements d'infrastructure — dont le niveau de départ était, il est vrai, très faible. En 1987, leur besoin de financement s'établissait à 0.4 pour cent du PNB. On prévoit qu'en 1988 il reviendra à 0.3 pour cent du PNB du fait du ralentissement de la croissance des investissements publics ; néanmoins, les budgets des municipalités les plus importantes bénéficient de la tendance relativement soutenue des recettes fiscales et autres, et il sera donc peut-être plus difficile de contrôler le volume de leurs dépenses.

## Entreprises économiques d'Etat

En 1987, le taux de croissance du produit des ventes des entreprises économiques d'Etat a été inférieur de 2 points à celui de leurs dépenses de fonctionnement, de sorte que leur excédent d'exploitation n'a augmenté que d'un peu plus de 8 pour cent, ce qui correspond à une forte baisse en termes réels (tableau 23). L'affaiblissement des bénéfices affichés par les entreprises économiques d'Etat a tenu non seulement au fait qu'elles ont tardé à modifier leurs prix pour compenser le renchérissement des importations en 1987, mais aussi à l'application de nouvelles règles comptables qui tiennent compte des pertes dues à la dépréciation du taux de change. Le besoin de financement des entreprises économiques d'Etat est passé de 3.3 pour cent du PNB à 4.4. Leurs emprunts auprès de la Banque centrale, insignifiants un an plus tôt, ont atteint 8.8 pour cent de leur besoin de financement externe en 1987,

Tableau 23. **Compte financier des entreprises économiques d'Etat**

Milliards de livres turques

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
Produit des ventes	1 146	1 767	2 650	3 596	6 310	9 319	12 199	17 113
Charges d'exploitation	1 168	1 773	2 583	3 630	5 846	8 486	11 405	16 254
Excédent d'exploitation	-22	-6	67	-34	464	833	794	859
Impôts directs	17	39	50	106	116	282	596	806
Revenu après impôts	-39	-45	17	-140	348	551	198	53
Amortissement	23	28	48	155	240	375	778	1 040
Subventions	0	74	76	108	173	248	159	27
Transferts budgétaires	175	192	224	302	275	181	138	446
Réserves	9	27	22	38	42	63	397	507
Capacité d'autofinancement	168	276	387	463	1 078	1 418	1 670	2 073
Investissement fixe	238	357	455	622	917	1 708	2 406	3 339
Variation des stocks	178	210	151	145	545	526	575	1 174
Besoins de financement externe	-248	-291	-219	-304	-384	-816	-1 311	-2 440
<i>Financement :</i>								
Emprunts à l'étranger, nets	140	198	253	234	289	429	887	1 066
Emprunts	180	234	297	318	632	731	1 339	1 728
Remboursements	-40	-36	-44	-84	-343	-302	-452	-662
Emprunts intérieurs, nets	108	93	-34	70	95	387	424	1 374
Banque centrale	50	32	30	-5	-56	80	6	216
Banque d'investissement de l'Etat	16	16	59	28	49	19	56	28
Autres emprunts intérieurs	42	45	-123	47	102	288	362	1 130

1. Chiffres provisoires.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

ce qui a contribué au financement inflationniste du déficit du secteur public. Les importants ajustements de prix opérés par les entreprises économiques d'Etat, au cours des huit derniers mois, ont renforcé les pressions inflationnistes mais ont amélioré la rentabilité de ces entités dont le besoin de financement ne devrait de ce fait pas dépasser 2.5 pour cent du PNB en 1988.

### *Fonds hors budget*

De 1984 à 1986, les recettes combinées des onze principaux fonds hors budget (fonds à affectation spéciale) ont pratiquement triplé tandis que leurs dépenses suivaient une tendance plus modérée, et leur excédent consolidé s'est de ce fait rapidement accru. En 1987 cependant, les recettes n'ont progressé que de 11.5 pour

Tableau 24. **Comptes consolidés des fonds spéciaux**  
Milliards de livres turques

	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
<b>Recettes</b>	75.1	376.5	2 083.3	2 322.8
Recettes fiscales	—	276.7	1 065.5	1 680.0
Impôts directs	—	—	78.9	446.2
Impôts indirects	75.1	276.7	986.6	1 233.8
Recettes non fiscales	—	99.8	1 017.8	642.8
<b>Dépenses</b>	3.7	215.6	1 256.5	2 012.8
Dépenses courantes	0.0	8.8	21.6	31.8
Dépenses d'équipement	3.4	167.6	400.7	469.0
Transferts	0.3	39.2	834.2	1 512.0
<b>Solde</b>	71.4	160.9	826.8	310.0
Emprunts <sup>2</sup>	10.0	140.0	231.6	977.2
Emprunts extérieurs	—	—	6.6	619.9
Emprunts intérieurs	10.0	140.0	225.0	357.2
Remboursements <sup>2</sup>	—	—	—	-2.0
Remboursements extérieurs	—	—	—	—
Remboursements intérieurs	—	—	—	-2.0
Capacité de financement (net) <sup>3</sup>	-51.7	-240.1	-722.3	-879.4
Variation du solde de trésorerie	-29.7	-60.8	-336.1	-405.8

1. Chiffres provisoires.

2. Ces opérations sont surtout effectuées par le Fonds de participations publiques pour le financement d'importants investissements d'infrastructure. Les crédits extérieurs comprennent des prêts du secteur public, des crédits à l'exportation et des crédits de banques privées. Les emprunts intérieurs prennent la forme d'émissions, par le Fonds, de titres participatifs d'une durée de 3 à 5 ans.

3. Crédits (du Fonds pour le logement), versements anticipés (surtout ceux qui sont effectués par le Fonds de participations publiques) et variation nette des autres effets à recevoir.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur des données fournies par les autorités turques.

cent tandis que les dépenses continuaient de s'accroître à un rythme soutenu. L'excédent combiné des fonds s'est de ce fait fortement contracté. Parmi ces principaux organismes, le Fonds de participations publiques et le Fonds de soutien et de stabilisation des prix étaient déjà déficitaires en 1987, le premier l'étant même fortement (tableau 24). En revanche, le Fonds pour le logement, largement responsable de la vive progression du secteur du logement en 1987, a continué de dégager un excédent apparent dans la mesure où les prêts qu'il consent ne sont pas considérés comme des dépenses. En 1988, le budget consolidé des onze principaux fonds à affectation spéciale devrait être pour la première fois déficitaire (1 pour cent du PNB), la principale raison en étant l'obligation faite à ces organismes de transférer 30 pour cent de leurs recettes à l'administration centrale. Les autres principaux postes de dépenses des fonds hors budget sont les dividendes versés sur les titres participatifs du Fonds de participations publiques et les dépenses relatives aux vastes projets d'investissement d'infrastructure qui sont déjà en cours de réalisation.

La privatisation partielle de Teletas, société de matériel de télécommunications, ayant été couronnée de succès, de nouvelles mesures sont prévues pour vendre des parts des entreprises économiques d'Etat au public. Néanmoins, le programme de privatisation du gouvernement ne progressera que lentement, nombre d'entreprises devant être d'abord réorganisées pour pouvoir intéresser les acquéreurs potentiels. De plus, la récente accélération de l'inflation, la chute des cours des titres turcs depuis l'automne 1987 et le resserrement de liquidités imposé à l'économie en février 1988 ont eu un effet négatif sur les marchés de capitaux. En particulier, compte tenu de l'étroitesse de l'ensemble des marchés financiers de la Turquie et de l'ampleur du besoin de financement du secteur public, il sera nécessaire de planifier soigneusement le calendrier de la vente des entreprises publiques.

### *Autres mesures*

En mars 1988, le gouvernement a pris un certain nombre de dispositions légales pour permettre la création d'un système d'épargne obligatoire à l'intention des salariés. Dans un premier temps, les cotisations correspondront à 2 pour cent de la masse salariale mais le gouvernement pourra ultérieurement les porter à 4 pour cent. Les employeurs sont tenus pour leur part de verser 3 pour cent de la masse salariale, taux qui peut être porté à 6 pour cent. Les fonds ainsi réunis seront déposés à un compte d'épargne spécial ouvert au nom du salarié à la Banque agricole, laquelle les transférera à son tour au Fonds de participations publiques. Cet organisme sera chargé d'investir le capital accumulé en valeurs mobilières ou autres actifs à fort rendement, à l'exception de biens fonciers. L'épargne constituée augmentée des

revenus des investissements seront versés au salarié lors de son départ en retraite ou seront ajoutés à son patrimoine à son décès. Ces paiements ne seront pas soumis à l'impôt. Cette mesure doit permettre d'accroître l'épargne intérieure et de freiner la croissance de la consommation. Il est cependant permis de se demander si cet objectif pourra bien être atteint. Tout dépendra de l'attitude des ménages : considéreront-ils les cotisations au système comme une épargne véritable, ou n'y verront-ils qu'une nouvelle forme d'imposition ? Il est possible que les individus comptabilisent ces prélèvements dans leur épargne volontaire ; en ce cas, l'épargne finale des ménages pourrait bien rester inchangée. Dans le cas inverse, les syndicats pourraient réclamer une augmentation des salaires bruts pour compenser la réduction des salaires nets, ce qui risquerait de faire baisser les profits et donc l'épargne des entreprises.

En janvier 1988, une commission gouvernementale de haut niveau a été créée afin de coordonner les emprunts extérieurs du secteur public. Cette commission est chargée principalement de veiller à ce que tous les organismes publics, y compris les municipalités, les fonds hors budget et les EEE, respectent les limites fixées aux emprunts à l'étranger par le programme annuel d'investissement et se conforment strictement aux procédures définies par le Trésor. Pour le moment, la plupart des nouveaux projets importants d'investissement public ont été interrompus et des dispositions seront prises pour dissuader les collectivités locales d'emprunter pour financer leurs dépenses. Toutes les demandes d'autorisation relatives à des investissements nouveaux seront examinées dans le cadre du programme à moyen terme.

### **Dettes extérieures, dépréciation du taux de change et politique budgétaire**

Il est également devenu nécessaire de donner à la politique économique une orientation résolument anti-inflationniste pour améliorer l'équilibre de la balance des paiements, dans la mesure où une stratégie qui se fonde sur la dépréciation du taux de change réel pour soutenir une croissance entraînée par les exportations exige un renforcement de la discipline budgétaire, puisqu'il faut freiner la demande intérieure afin de libérer des ressources à l'intention des industries exportatrices. A cela s'ajoute le fait que la dette extérieure publique de la Turquie est devenue relativement importante et qu'une dépréciation du taux de change réel alourdit le coût de son service en monnaie locale.

Pour qu'une stratégie de promotion des exportations fondée sur une dépréciation de la monnaie locale en termes réels atteigne ses objectifs, il est indispensable de réduire les dépenses — et d'accroître les ressources — du secteur travaillant pour

l'exportation, en modifiant les prix relatifs intérieurs des branches exposées et des branches abritées. C'est ce qui a été fait pendant la majeure partie des années 80 par une dépréciation du taux de change réel, étayée par des subventions directes et indirectes. Néanmoins, l'apport de devises qui a été ainsi rendu possible a principalement concerné le secteur privé, étant donné que peu d'entreprises économiques d'Etat figurent parmi les principaux exportateurs et que le produit des impôts perçus sur les gains à l'exportation est relativement peu important. En revanche, la charge de la dette extérieure incombe essentiellement au secteur public et c'est donc le gouvernement qui doit supporter la « perte en capital » découlant de la dépréciation. Chaque fois que le taux de change réel se déprécie, le secteur public subit une perte de termes de l'échange par rapport au secteur privé<sup>6</sup>. Or, les déplacements de revenu du secteur public au secteur privé sont le contraire de ce qu'exigerait le service de la dette. Les pertes en capital sur l'encours de la dette extérieure qui résultent des modifications du taux de change réel peuvent être considérées comme faisant partie intégrante du coût du service de la dette extérieure même si elles n'ont pas à être financées dans l'immédiat. En conséquence, la croissance des exportations n'est pas une condition suffisante pour assurer le service adéquat de la dette extérieure. Celui-ci exige en outre un transfert intérieur de revenu réel du secteur privé au secteur public. Il faut que ce dernier prélève une part suffisante de l'offre excédentaire de devises produites par sa politique de promotion des exportations pour financer le service de sa dette extérieure, sans quoi la marge de manœuvre de la politique budgétaire tend progressivement à se réduire.

On peut envisager différentes mesures pour compenser les pertes en capital du secteur public résultant de la dépréciation du taux de change réel : le gouvernement pourrait accroître ses emprunts intérieurs, il pourrait recourir au financement monétaire, faire plus largement appel à l'emprunt à l'étranger ou réduire son déficit budgétaire (primaire). Les autorités turques ont fait appel à toutes ces méthodes de financement. Celles-ci sont naturellement interdépendantes et soumises à la règle de l'égalité des deux volets du budget, qui exige que la somme du déficit hors intérêts et des intérêts versés sur la dette extérieure et intérieure soit égale à la somme des financements de toutes catégories : émission de titres de la dette extérieure, émission de titres rémunérés de la dette intérieure et financement monétaire<sup>7</sup>. Les objectifs macro-économiques, concernant par exemple le taux d'inflation, la dette extérieure ou la croissance du PNB, imposent des limitations à chacune de ces méthodes de financement. Ces limitations considérées conjointement aboutissent à un certain niveau de déficit total finançable, qui est fonction de la valeur des variables correspondant à ces objectifs et des paramètres structurels des relations essentielles, telles que la fonction de demande de monnaie applicable. Théoriquement, si le déficit

effectif dépasse le déficit finançable ainsi calculé, l'un des objectifs non budgétaires devra être abandonné ou la politique budgétaire devra être modifiée.

Les émissions de titres de la dette intérieure sont limitées par l'impact du service futur de cette dernière sur les soldes budgétaires, étant donné le niveau exceptionnellement élevé auquel s'établissent actuellement les taux d'intérêt. Cet argument revêt une force particulière lorsque les taux débiteurs réels ne sont pas simplement positifs mais dépassent le taux de croissance de la production réelle, ce qui se traduit nécessairement par un gonflement exponentiel du service de la dette. Qui plus est, une stratégie de gestion de la dette qui sacrifie l'équilibre budgétaire futur à une politique monétaire restrictive risque fort d'alimenter également les anticipations inflationnistes. Les taux d'intérêt nominaux risquent de ce fait de rester élevés et l'on pourrait ainsi voir s'amorcer un cercle vicieux caractérisé par des taux d'intérêt nominaux élevés, un élargissement des déficits budgétaires, la persistance de fortes anticipations inflationnistes, et même une augmentation des taux d'intérêt nominaux.

La création monétaire peut constituer une autre source de financement, qui ne sera pas nécessairement inflationniste dans la mesure où, pour un taux d'inflation donné et une configuration donnée des taux d'intérêt, les individus souhaiteront maintenir leurs encaisses réelles en rapport avec le PNB réel. Une croissance positive de la production implique que la Banque centrale peut dans une certaine mesure accroître la masse monétaire en termes réels au même rythme que la production réelle (recueillant ainsi les bénéfiques produits par la frappe de monnaies) sans faire naître de tensions inflationnistes. Une accélération de la croissance du PNB atténue donc, en fait, la contrainte de financement et permet l'accumulation d'une dette extérieure plus importante. La mesure dans laquelle un financement monétaire non inflationniste est possible pour un taux de croissance donné de la production en termes réels, un taux d'intérêt donné et un taux d'inflation initial donné, dépend de la nature de la relation correspondante de la demande de monnaie. Si le financement monétaire dépasse les limites déterminées par cette relation, il en résultera des tensions inflationnistes ; et c'est manifestement ce qui s'est produit en Turquie ces dernières années.

Une autre manière de financer le besoin accru de ressources résultant de la dépréciation du taux de change réel est d'emprunter à l'étranger ou de réduire le déficit en fonction des pertes de capital qui ont dégradé le solde budgétaire sous-jacent. Le recours à des prêts étrangers est cependant limité par les effets qu'il exerce sur le crédit du pays considéré, crédit qui est généralement mesuré par le niveau de la dette extérieure par rapport aux exportations ou au PNB. Alors que le rapport de la dette aux exportations a baissé en 1987 après avoir augmenté les deux années

précédentes, le rapport de la dette à la production a poursuivi sa tendance ascendante à long terme. Le fait qu'il ait doublé entre la fin des années 70 et le milieu des années 80 n'a cependant pas empêché le crédit de la Turquie de s'améliorer, grâce aux résultats remarquables obtenus par ce pays à l'exportation. Bien qu'il n'existe pas de valeur critique scientifiquement vérifiable pour le rapport de la dette à la production, la progression régulière de ce rapport en longue période pourrait dissuader les créanciers d'accorder des crédits à la Turquie, en particulier si les exportations reculaient sur d'importants marchés régionaux comme cela s'est produit en 1986. De ce fait, étant donné le niveau élevé de la dette extérieure de la Turquie (57 pour cent du PNB), une stratégie impliquant une nouvelle et forte augmentation du rapport de la dette à la production semble exclue<sup>8</sup>. Le taux objectif de croissance de la production réelle à moyen terme étant fixé à 5 pour cent, le maintien du rapport de la dette à la production à son niveau de la fin de 1987 permet un financement extérieur de l'ordre de  $2\frac{3}{4}$  pour cent du PNB. Une dépréciation réelle de 5 pour cent — conformément aux intentions des autorités — ramènerait à zéro la marge de financement extérieur dans la mesure où la réduction du rapport de la dette à la production résultant d'une croissance de 5 pour cent de la production réelle sera exactement compensée par les pertes en capital sur la dette extérieure associées à une dépréciation réelle de 5 pour cent.

En d'autres termes, si la stratégie des autorités était de maintenir constante la valeur réelle de la dette extérieure, l'excédent primaire du secteur public devrait être accru (ou le déficit primaire réduit) de  $2\frac{3}{4}$  pour cent du PNB afin de neutraliser la perte de capital entraînée par une dépréciation effective réelle de 5 pour cent. Si l'effort d'assainissement des finances publiques était moindre, l'endettement extérieur du secteur public devrait augmenter en termes réels ou alors, le gouvernement devrait, une nouvelle fois, avoir recours à l'impôt par l'inflation. Si l'on veut en conséquence veiller à ce que l'orientation présente de la politique budgétaire soit compatible avec l'objectif de lutte contre l'inflation, il sera essentiel de réduire très fortement les déficits budgétaires étant donné la dépréciation tendancielle du taux de change réel. Cette contrainte ne s'atténue que dans la mesure où la stimulation des exportations, induite par la dépréciation, accroît les gains des entreprises économiques d'Etat ou les recettes fiscales du gouvernement. Mais comme, on l'a vu, les entreprises économiques d'Etat sont relativement peu nombreuses dans le secteur exposé de l'économie et comme les impôts n'ont qu'une faible élasticité par rapport aux recettes d'exportation, le secteur public subira nécessairement une perte nette chaque fois que le taux de change réel se dépréciera. En conséquence, bien que la politique de taux de change suivie ait obtenu jusqu'à présent des résultats spectaculaires sur le plan des exportations, il faudra, si l'on veut également respecter



l'objectif de lutte contre l'inflation, que l'effort d'exportation soit de plus en plus fondé sur une amélioration de la compétitivité « hors prix », notamment sur une modification de la gamme et de la qualité des produits. Ceci exige bien évidemment un très net renforcement de l'investissement dans les industries exportatrices. La baisse récemment observée du volume des investissements des industries manufacturières va ainsi à l'encontre de l'objectif officiel d'une croissance relativement forte entraînée par les exportations. Il serait naturellement possible d'instituer des subventions à l'exportation pour éviter une dépréciation du taux de change, mais une telle mesure ne saurait être prise parce qu'elle imposerait directement une charge supplémentaire sur le budget du secteur public et parce qu'elle serait incompatible avec les accords internationaux ; de plus, l'expérience l'a montré, c'est là un moyen dont on est facilement tenté d'abuser.

### III. Prévisions à court terme

Pour 1988, l'objectif officiel de croissance du PNB réel a été à nouveau fixé à 5 pour cent et les autorités prévoient que l'inflation se ralentira progressivement pendant l'année, ce qui suppose une nette décélération de la demande. Pour atteindre ces objectifs de stabilisation, le nouveau gouvernement a annoncé, après les élections de novembre 1987, une politique économique plus restrictive. Les prix des biens et des services produits par les entreprises publiques ont été relevés. Les politiques monétaire et budgétaire ont été encore durcies en février 1988 : les taux d'intérêt à court et long terme ont été nettement révisés en hausse, de même que les coefficients de réserves obligatoires imposés aux banques commerciales. Les recettes du secteur public devraient, selon les projections, s'accroître de plus de 80 pour cent, grâce au relèvement des taux de différents impôts indirects et aux recettes non fiscales, tandis que la progression des dépenses devrait encore se ralentir. Le déficit de l'administration centrale pourrait ainsi tomber à 2¼ pour cent du PNB en 1988, contre 4.2 pour cent en 1987.

Le Secrétariat prévoit que l'investissement des industries manufacturières se redressera quelque peu en 1988 et 1989 malgré les limitations de dépenses imposées dans le secteur public et l'impact du niveau exceptionnellement élevé des taux d'intérêt — qui, selon certains, dépasseraient actuellement 100 pour cent sur les crédits normaux — sur les décisions d'investissement des entreprises privées. Le revenu disponible réel des ménages devrait augmenter plus lentement au cours de la période considérée, dans la mesure où, la progression des taux de salaires paraît devoir se ralentir et où les déductions supplémentaires liées au nouveau programme d'épargne obligatoire entreront en vigueur. L'emploi pourrait n'augmenter que très légèrement en raison de l'impact des politiques économiques restrictives sur la demande intérieure. En conséquence, la croissance de la consommation réelle du secteur privé — très forte ces deux dernières années — pourrait quelque peu s'affaiblir, et la croissance de la demande intérieure se ralentira probablement ; le PNB réel pourrait augmenter d'environ 6 pour cent en 1988 et de 5 pour cent en 1989 (tableau 25).

Tableau 25. Perspectives à court terme

	1986	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
		Prix courants	1987	1988
	Milliards de livres turques	Chiffres provisoires	Prévisions	
Consommation privée	26 993	7.0	4.8	4.2
Consommation publique	3 553	6.9	4.5	4.2
Investissement privé	3 821	16.6	9.5	6.5
Investissement public	5 299	-3.0	3.7	4.0
Demande intérieure finale	39 666	6.5	5.1	4.4
Formation de stocks <sup>1</sup>	5 340	-0.2	0.4	0.2
Demande intérieure totale	40 200	6.1	5.4	4.6
Exportations de biens et services		24.7	12.7	8.5
Importations de biens et services		18.8	8.8	6.8
Balance extérieure <sup>1</sup>	-1 023	1.0	0.7	0.3
PNB aux prix du marché	39 177	7.4	6.3	5.0
Indice implicite des prix du PNB		34.5	64.0	45.0
Prix à la consommation		39.0	68.0	47.5
		Millions de dollars		
<i>Balance des paiements</i>				
Exportations (fab)	7 583	10 322	12 500	13 500
Importations (fab)	-10 664	-13 556	-15 500	-16 650
Balance commerciale	-3 081	-3 234	-3 000	-3 150
Invisibles	1 553	2 247	2 150	2 250
Balance courante	-1 528	-987	-850	-900

1. Contributions à la croissance du PNB

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*, et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

En 1988, l'inflation s'accélénera sans doute très nettement en taux annuels du fait de l'important effet de report de 1987, des pressions exercées sur les coûts par le relèvement des impôts indirects, du coût élevé du capital et de la dépréciation du taux de change. Au second semestre de 1988 et en 1989, où l'effet de freinage de la demande exercé par les mesures de février 1988 se répercutera sur l'activité et où l'effet de report de la poussée des prix à la fin de 1987 s'estompera, les taux d'inflation mesurés devraient progressivement baisser. L'indice implicite des prix du PNB global semble devoir dépasser largement le taux objectif initialement fixé à 48 pour cent en 1988, et qui a été retenu comme hypothèse de base lors de l'établissement du budget.

Bien que le taux d'expansion démographique soit supérieur à 2 pour cent et que la population d'âge actif augmente encore plus vite, on suppose que la baisse

du taux d'activité se poursuivra. En conséquence, la croissance de la population active recensée pourrait être nettement plus lente que celle de la population active potentielle, et le taux de chômage pourrait se stabiliser pendant la période considérée malgré la décélération de l'activité économique.

La croissance des marchés d'exportation, peu dynamique au cours des trois dernières années, devrait se redresser sensiblement en 1988 et 1989. Sur la base de l'hypothèse que la dépréciation du taux de change effectif réel de la livre turque se poursuivra, les exportations de biens et services devraient augmenter cette année et l'an prochain, mais beaucoup plus lentement qu'en 1987. On prévoit une décélération de la croissance des importations en raison de l'affaiblissement de la demande intérieure et des mesures prises pour freiner plus spécialement les importations de biens de consommation. Les termes de l'échange ne devraient que peu se modifier. Malgré l'ampleur des paiements d'intérêts sur la dette extérieure, le déficit extérieur courant pourrait rester inférieur à 1 milliard de dollars en raison de l'augmentation prévue des exportations de biens et services (notamment dans le secteur du tourisme).

## IV. Marchés financiers

Le système financier de la Turquie est encore assez peu développé. Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des transactions commerciales se réglaient au comptant ou à crédit (sans formalités); les actifs financiers étaient détenus sous forme de monnaie et de dépôts auprès des banques. L'épargne privée s'investissait dans l'or, l'immobilier ou d'autres actifs tangibles dont la valeur nominale ne s'effritait pas trop rapidement, ou même augmentait en raison d'une offre limitée (par exemple, des biens faisant l'objet de restrictions à l'importation, comme les véhicules à moteur). L'activité des entreprises, y compris l'investissement, était financée principalement au moyen des crédits à taux préférentiel réglementés par l'Etat, des prêts bancaires à court terme et des bénéfices non distribués. Pour obtenir des fonds, les petites entreprises, les commerçants et les particuliers ne s'adressaient pas, en règle générale, à un marché déterminé, mais à des courtiers ou à des prêteurs. Il y avait peu d'actions et d'obligations, et le volume des transactions sur ces titres était faible. Cet état de choses reflétait naturellement le retard économique relatif du pays, ainsi que l'attitude interventionniste des pouvoirs publics, qui régissaient pratiquement tous les aspects de la vie économique, en particulier les taux d'intérêt, le crédit, le commerce extérieur et le taux de change.

Le programme de réforme économique engagé en janvier 1980, parallèlement à un programme de stabilisation appuyé par le FMI, a abouti à une réduction sensible de l'intervention directe de l'Etat et à une libéralisation substantielle des marchés des biens et des capitaux. En ce qui concerne le commerce extérieur, la plupart des restrictions quantitatives sont désormais supprimées, le taux de change étant maintenu à un niveau compétitif grâce à des dévaluations fréquentes mais peu marquées de la livre turque, les taux d'intérêt créditeurs sont fixés à des niveaux plus raisonnables de manière à assurer aux placements financiers un rendement réel intéressant, tandis que la réglementation des changes a été assouplie et permet notamment la détention d'avoirs en devises par des résidents turcs et l'emprunt de capitaux à l'étranger. Plus récemment, une Bourse des valeurs mobilières et un marché interbancaire ont été créés, et l'Etat a décidé de financer sur le marché une plus grande partie de son déficit, par adjudication de bons du Trésor. Enfin, et ceci n'est pas la moindre des

réformes, les banques étrangères ont été autorisées à opérer librement en Turquie dans les limites fixées par la réglementation bancaire du pays. Toutefois, si les changements introduits en vue de libéraliser et de moderniser le système financier ont été substantiels au regard de la situation qui avait prévalu jusqu'en 1981, et si ces réformes sont sans aucun doute propices à un meilleur fonctionnement des marchés de capitaux, il est difficile de modifier, du jour au lendemain, les habitudes et attitudes anciennes. Ainsi, malgré l'instauration de taux d'intérêt réels positifs sur les dépôts, les ménages conservent une préférence pour les placements en actifs réels comme l'or, les banques commerciales ont toujours pour activités essentielles la collecte des dépôts et l'octroi de crédits à court terme et les grandes entreprises à capitaux familiaux hésitent à se financer sur le marché par des émissions d'actions.

On trouvera dans ce chapitre une description assez détaillée de la structure actuelle du système d'intermédiation financière et des principales réformes qui ont été mises en œuvre, ainsi qu'une analyse des problèmes en suspens.

## **La structure des actifs financiers**

Une des caractéristiques majeures du système financier — aujourd'hui comme dans le passé — est la part relativement élevée (plus de 80 pour cent) des espèces et des dépôts auprès des banques dans les actifs totaux, encore qu'il se soit produit une réorientation notable au détriment de la monnaie et des dépôts à court terme en faveur des dépôts à terme, par suite de l'instauration de taux d'intérêt réels positifs en juin 1980 (tableau 26). Un phénomène récent est la croissance rapide des dépôts en devises détenus par des résidents (près de 10 pour cent du total). Les placements en titres — obligations et actions privées et publiques — quoique en hausse ces derniers temps, ont vu leur part dans le PNB, déjà relativement faible (11 pour cent) dans la seconde moitié des années 70, tomber aux alentours de 8 pour cent. De plus, les émissions se composaient essentiellement d'instruments de la dette publique achetés par les banques ce qui est encore le cas aujourd'hui. Il existe toutefois une différence : dans l'ensemble, les banques commerciales étaient plus ou moins contraintes de financer la dette publique par le biais des coefficients de liquidité ou de la structure des taux d'intérêt. Aujourd'hui, cet effet incitatif est probablement moins puissant, le système financier étant devenu plus flexible ; de surcroît, les bons du Trésor, exonérés d'impôt, bénéficient d'un taux d'intérêt attractif et sont donc de plus en plus recherchés par les entreprises et les épargnants aisés. Néanmoins, les banques de dépôts, soucieuses de limiter leurs risques, préfèrent encore prêter à l'Etat plutôt qu'au secteur privé.

Tableau 26. Actifs financiers intérieurs

	1975-79		1983		1986	
	Pourcentage du total	Pourcentage du PNB	Pourcentage du total	Pourcentage du PNB	Pourcentage du total	Pourcentage du PNB
Devises	14.2	6.7	10.6	4.5	6.8	3.6
Dépôts à vue	46.5	22.1	30.9	12.1	20.3	9.1
Dépôts à terme	14.0	6.6	29.9	11.7	37.4	16.9
Dépôts du secteur public	2.4	1.2	15.3	6.0	8.4	3.7
Dépôts en devises constitués par des résidents			0.5	0.1	9.3	4.2
Secteur bancaire	77.1	36.6	87.2	34.4	82.2	37.5
Titres publics <sup>1</sup>	19.3	9.1	8.9	3.8	14.4	6.5
Instruments de la dette privée	1.3	0.6	1.2	0.5	0.8	0.3
Emissions d'actions du secteur privé <sup>2</sup>	2.3	1.1	2.7	0.6	2.6	1.2
Total	100.0	47.4	100.0	39.3	100.0	45.5

1. Obligations, bons du Trésor et titres participatifs.

2. Actions cotées à la Bourse de valeurs.

Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*, et données fournies par les autorités.

## Le système bancaire : structure et réglementation

Le système bancaire de la Turquie comprend la Banque centrale et 32 banques de dépôts, dont 9 appartiennent au secteur public. Il existe, en outre, 17 banques sous contrôle étranger (fin 1987). Les établissements de dépôts sont des banques universelles dont l'activité n'est soumise qu'à un faible nombre de restrictions. Ce secteur se caractérise en particulier par son haut degré de concentration et par l'absence de concurrence. A la fin 1987, les 9 banques publiques détenaient 48 pour cent du total des actifs bancaires et les établissements privés, 47 pour cent, la part des banques étrangères étant de 5 pour cent. Trois banques regroupent à elles seules la moitié environ des actifs : la plus importante, la Banque agricole, qui compte plus de 1 200 agences, contrôle 25 pour cent de l'actif total, et deux banques privées — İş Bank et Akbank — en possèdent ensemble 24 pour cent. Il y a quelques années, ont été créées deux nouvelles institutions qui fonctionnent selon les principes de la banque islamique. N'étant pas couvertes par la loi bancaire, elles font l'objet de dispositions spéciales. Les actifs totaux de ces établissements représentaient moins de 1 pour cent de l'actif total des banques en 1986.

Avant 1985, les banques turques avaient des fonds propres très insuffisants, ce qui contribuait, entre autres facteurs, à entraver le développement du secteur. Au début des années 80, la plupart des banques commerciales disposaient donc de moyens

de défense inadéquats lorsque le volume des prêts non productifs a brusquement augmenté et que la rentabilité s'est effondrée. Les autorités ont relevé à plusieurs reprises le niveau minimum de fonds propres applicable aux banques, mais seuls quelques établissements ont procédé à une augmentation de capital; bon nombre de banques se sont contentées de réduire leurs activités. En mars 1988, le niveau minimum de fonds propres a été de nouveau augmenté, et porté de 2.5 milliards à 5 milliards de livres turques.

Dans le passé, la réglementation complexe du crédit et les taux d'intérêt réels négatifs limitaient la flexibilité du secteur bancaire. La situation s'est améliorée quelque peu après 1980, avec l'introduction de mesures d'ajustement structurel dans le secteur financier. Néanmoins, si les banques se disputent la collecte des dépôts, la concurrence demeure insuffisante pour les prêts à cause des participations des banques dans les entreprises privées. Bien que la loi bancaire de 1985 limite l'octroi de crédits aux sociétés affiliées à des banques ainsi qu'aux particuliers, il est probable que les clients privilégiés continuent de recevoir des prêts.

Les taux d'intérêt créditeurs ont été en principe déréglementés en 1980, l'objectif étant d'offrir à l'épargne financière un rendement réel suffisant et de contraindre les banques à prêter aux taux du marché. Mais les taux créditeurs, bien qu'assurant un rendement réel positif, ont continué d'être fixés par un accord tacite entre les banques, cela afin de limiter la hausse des taux d'intérêt. En 1981 et 1982, toutefois, le développement d'une vive concurrence de la part des courtiers non réglementés a conduit les petites banques à porter leurs taux au-dessus des niveaux prévus par l'accord, ce qui n'a guère plu aux autorités monétaires, qui ont de nouveau réglementé les taux créditeurs afin de rétablir l'ordre sur les marchés. Cette intervention s'est avérée justifiée lorsque la vague spéculative suscitée par le secteur non réglementé est retombée, ruinant des particuliers et entraînant la faillite de six petits établissements bancaires. Ce n'est qu'en juillet 1987 que les pouvoirs publics ont modifié leur attitude et déréglementé, à titre d'essai, les taux des dépôts à un an. Les autorités escomptaient que, sous l'effet de la concurrence, les taux augmenteraient suffisamment pour attirer des capitaux dans des placements à assez long terme. En fait, l'inflation et le refus de la concurrence se sont conjugués pour entraîner une baisse du taux réel des dépôts à un an, si bien que l'épargne s'est orientée vers les dépôts à échéance plus courte.

Pendant de nombreuses années, l'un des principaux défauts du système a été l'absence d'un contrôle efficace et régulier des banques. Dans le passé, il n'existait pas de normes comptables uniformes, ni même un ensemble de lignes directrices. Les établissements bancaires pouvaient utiliser n'importe quel système dès lors que



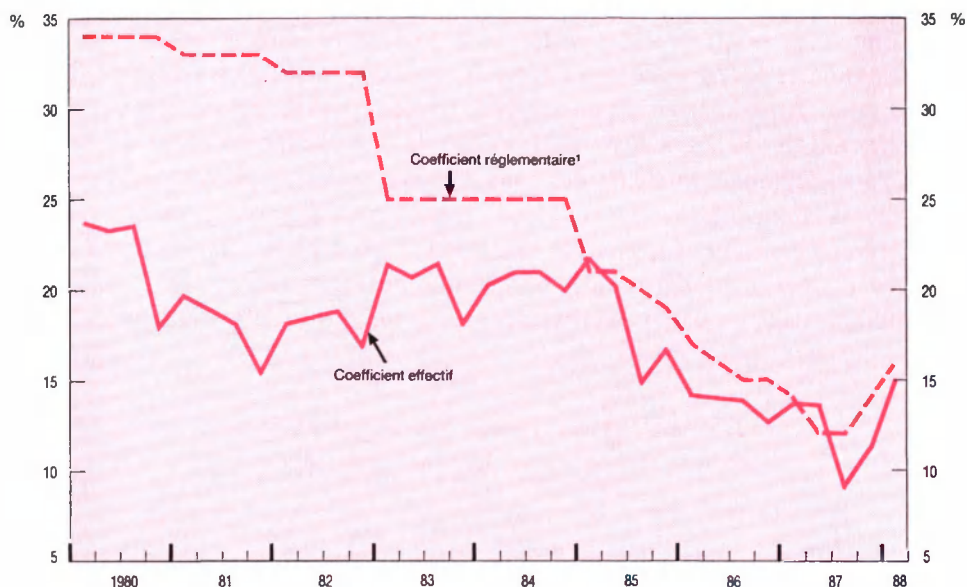
celui-ci était conforme aux principes du droit commercial. La vérification des comptes était généralement effectuée par un vérificateur interne désigné par les actionnaires, la vérification externe n'étant pas obligatoire. En vertu de la loi bancaire de 1985, les banques sont tenues d'appliquer un nouveau système comptable unifié et de soumettre périodiquement à la Banque centrale des renseignements sur leur situation financière. Depuis 1987, leurs comptes sont vérifiés par des vérificateurs externes.

Une autre réforme concerne le rôle de la Banque centrale dans la surveillance des banques. Celles-ci sont sous la tutelle du Trésor. Conformément aux nouvelles dispositions, la Banque centrale suit et évalue aussi les activités des banques ainsi que leur respect des réglementations.

La Banque centrale assurait la régulation monétaire par le biais du coefficient de réserves obligatoires, du coefficient de liquidités, des crédits de réescompte et, dans une moindre mesure, d'un coefficient de crédits à moyen terme. Traditionnellement, le coefficient de réserves obligatoires est le principal instrument de la politique monétaire en Turquie ; mais il a aussi constitué un moyen commode de recueillir des fonds pour les opérations de réescompte de la Banque. Dans le passé, non seulement les dépôts à terme et à vue, mais aussi les ressources affectées à différentes catégories de crédits, étaient assujettis à des coefficients de réserves de niveau variable, par exemple 5 pour cent des dépôts correspondant au volume des crédits à l'exportation, etc. Pour dédommager les banques du manque à gagner qu'elles subissaient du fait de l'immobilisation, dans des comptes bloqués, d'une fraction importante de leurs ressources (25 pour cent des dépôts, par exemple), la Banque centrale rémunérait les réserves obligatoires à un taux relativement élevé, et afin d'assurer le respect de la réglementation, elle percevait des intérêts de pénalisation sur les découverts.

En fait, les banques ne respectaient pas toujours absolument le coefficient réglementaire de réserves obligatoires (graphique 10). Elles étaient aidées en cela par la méthode de calcul utilisée. Les établissements bancaires n'étaient tenus de constituer des réserves qu'à la fin de chaque mois, en fonction du niveau moyen des dépôts du mois précédent. Ce décalage, ainsi que la complexité des calculs requis pour déterminer les réserves obligatoires d'une banque, ont fait obstacle à l'utilisation du coefficient de réserves comme instrument de politique monétaire. A la fin de 1982, les autorités ont décidé de simplifier le régime des réserves, et dans un premier temps elles ont remplacé tous les ratios par un coefficient unique de 25 pour cent. Simultanément, le coefficient de liquidités, qui pouvait aller de 10 à 15 pour cent selon le volume des actifs d'une banque, a été remplacé par un coefficient unique de 10 pour cent, encore que le coefficient obligatoire d'emplois en titres publics ait

Graphique 10. COEFFICIENTS DES RÉSERVES LÉGALES



1. En décembre 1982, les différents coefficients ont été unifiés. Les chiffres de 1980-1982 sont des moyennes pondérées des coefficients concernant les dépôts à vue et les dépôts à terme.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

été porté de 25 à 50 pour cent des réserves de liquidités. En 1986, la Banque centrale a cessé de rémunérer les réserves obligatoires et ramené le coefficient de réserves à 19 pour cent. Au milieu de 1987, le coefficient de réserves obligatoires a été abaissé jusqu'à 10 pour cent, mais le coefficient de liquidités a été porté à 22 pour cent.

### Efficiencia des banques de dépôts

Ainsi qu'on l'a déjà signalé, dans le passé, la concentration de la propriété et l'emprise de la réglementation publique se sont conjuguées pour limiter la concurrence entre banques. Les coûts d'exploitation et la rentabilité globale étaient donc bien supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. L'intensification de la concurrence, tant intérieure qu'étrangère, entraîne désormais des pressions à la baisse sur les coûts, facilitées par les dispositions récentes incitant les banques à fermer leurs

agences déficitaires. Aussi, l'efficacité du secteur bancaire s'est quelque peu améliorée, encore que sa structure oligopolistique n'ait guère évolué.

Comme on pourrait s'y attendre avec un système oligopolistique, les coûts d'exploitation et les bénéfices sont élevés par rapport aux autres pays de l'OCDE (tableau 27). Au cours de la période 1981-85, les coûts d'exploitation ont atteint 4.7 pour cent des actifs, soit près du double de la moyenne de l'OCDE. Dans le passé, la réglementation rigide des taux d'intérêt et de la distribution du crédit obligeait les banques à se livrer concurrence en ouvrant des agences en nombre trop élevé, ce qui augmentait le coût de la gestion. Le revenu net par agence dans les banques privées n'atteignait que 3.5 millions de livres turques en 1981 contre 10.2 millions dans les banques publiques. En 1986, la restructuration du réseau de

**Tableau 27. Coûts et marges dans le secteur bancaire**  
Pourcentage des actifs donnant lieu à une intermédiation moyenne sur la période 1980-85 average

Pays	Coûts d'exploitation	Marge sur les taux d'intérêt	Bénéfices bruts	Bénéfices nets	Ratio de fonds propres
<b>Turquie<sup>1</sup></b>					
1981-85	4.7	2.1	6.4	2.2	6.5
1986	4.1	2.1	6.0	1.9	4.0
Banques publiques	3.6	2.1	5.3	1.7	4.5
Banques privées	4.6	2.0	6.8	2.1	3.5
Autriche	1.1	1.2	1.5	0.4	2.3
Belgique	1.8	1.7	2.2	0.4	2.5
Canada	2.0	2.5	3.3	1.2	4.2
Danemark	3.0	3.3	6.3	3.4	9.1
France	2.2	2.7	3.2	1.0	2.5
Allemagne	2.1	2.4	3.3	1.1	4.0
Grèce	2.5	1.9	3.5	0.9	3.5
Italie	2.9	3.2	4.4	1.5	3.8
Japon	1.2	1.5	1.7	0.5	2.4
Norvège	3.3	2.6	3.8	0.4	4.6
Portugal	2.1	2.3	3.4	1.3	5.9
Espagne	3.6	4.7	5.7	2.2	..
Suède	1.9	2.1	3.1	1.2	1.2
Suisse	1.4	1.3	2.5	1.1	6.0
Royaume-Uni	3.5	3.4	5.0	1.5	4.5
Etats-Unis	2.9	3.2	4.3	1.4	6.0
<b>Moyenne pour l'ensemble de la zone<sup>2</sup></b>	<b>2.4</b>	<b>2.3</b>	<b>3.3</b>	<b>1.1</b>	<b>4.4</b>

1. Y compris les banques de développement et d'investissement, à l'exclusion des banques étrangères.

2. A l'exclusion de la Turquie.

Source : OCDE, *Rentabilité des banques*, 1987; Association des banques turques, *Annual Reports*; calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE.

succursales avait permis de porter ces chiffres à 70 millions de livres pour les banques privées et 61 millions pour les banques publiques, niveaux encore bas en termes absolus. La part de la rémunération des salariés et des dépenses de fonctionnement dans les dépenses d'exploitation totales est une autre mesure des pressions concurrentielles sur les coûts. En 1981, elle était de l'ordre de 27 pour cent dans les banques publiques et de 24 pour cent dans les banques privées, mais, dès 1986, la proportion était tombée à 7 et 12 pour cent respectivement. Cette évolution s'étant probablement poursuivie, les données de 1987, lorsqu'elles seront disponibles, pourraient faire apparaître une nouvelle réduction des coûts d'exploitation.

La marge d'intérêt est un indicateur approximatif de la rentabilité des prêts<sup>9</sup>. Au cours de la période 1981-85, elle s'est maintenue à 2.1 pour cent — soit un niveau voisin de la moyenne de l'OCDE. Néanmoins, la marge notifiée en Turquie est restée bien inférieure aux chiffres observés sur les places financières très concurrentielles des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Cela contredit les rapports faisant état du rendement élevé et de la part importante des crédits non préférentiels. Au cours de la période 1981-85, la marge bénéficiaire brute, qui prend en compte le revenu des opérations en devises et les services bancaires, a représenté près du double de la moyenne de l'OCDE, et si elle a légèrement diminué en 1986 elle n'en demeure pas moins élevée par rapport au reste de la zone de l'OCDE. La marge nette a été plus réduite, mais reste néanmoins relativement forte par rapport au reste de la zone.

Les banques détiennent une proportion relativement importante de créances à problèmes. Beaucoup d'observateurs pensent qu'elles sous-déclarent ces prêts pour des raisons techniques et réglementaires. Le niveau élevé des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits non préférentiels compense partiellement les pertes sur ces créances à problèmes. Mais il décourage aussi l'investissement privé, affaiblit les emprunteurs du secteur non financier et accroît le besoin de crédits préférentiels de source publique. Une approche plus rationnelle du problème des prêts non productifs pourrait comporter une réorganisation des banques en difficulté, une prise de participation publique dans le capital des banques restructurées et, dans certains cas, la mise en règlement judiciaire de l'établissement touché. En mai 1988, le gouvernement a annoncé une réforme, attendue depuis longtemps, des règles comptables du secteur bancaire ; désormais, les banques ne doivent pas comptabiliser les intérêts impayés des prêts non productifs et elles sont tenues de constituer des provisions spéciales pour les pertes prévues. Il leur est interdit d'octroyer de nouveaux crédits à des clients qui leur doivent des arriérés de paiement. Cette réglementation devrait contribuer à réduire le volume des prêts non productifs et améliorer la transparence à cet égard pour les autorités de tutelle.

## La distribution du crédit

La part des concours de la Banque centrale dans le total des crédits était de 13 pour cent dans la seconde moitié des années 70, mais elle est passée à 28 pour cent en 1980 (tableau 28). Par la suite, elle a baissé rapidement avec la politique de désengagement de la Banque concernant la distribution directe du crédit. Cette tendance ne s'est quelque peu inversée qu'en 1987, année où les crédits aux entreprises publiques ont augmenté. Si, au cours des années 80, la Banque centrale est parvenue à réduire son rôle autrefois prédominant en tant que prêteur des secteurs favorisés de l'économie (essentiellement les administrations publiques, les entreprises économiques d'Etat, les industries travaillant pour l'exportation et l'agriculture), le montant absolu des crédits directs et des réescomptes s'est accru à partir de 1985. En particulier, les crédits directs et indirects de la Banque centrale à ces secteurs ont augmenté fortement durant les deux années écoulées (tableau 29).

La part des banques de dépôts dans le total des crédits n'a cessé d'augmenter au cours des années 80, passant de 69 pour cent en 1975 à 81 pour cent en 1987, tandis que la part des concours de la Banque centrale et des crédits octroyés par les banques d'investissement et de développement spécialisées a diminué. Alors qu'au

Tableau 28. Total des crédits bancaires  
En pourcentage du total

	1975	1980	1984	1985	1986	1987
Banque centrale (direct)	12.6	27.7	13.4	12.9	10.2	11.0
Administrations publiques	8.1	14.3	12.5	11.2	8.5	7.2
Entreprises publiques	4.5	13.4	0.9	1.7	1.7	3.8
Banques de dépôt	69.2	59.5	74.0	78.0	81.3	81.5
Administrations publiques	2.4	0.8	1.3	3.9	2.0	3.5
Entreprises publiques	10.0	10.4	3.5	5.8	10.7	11.3
Entreprises privées et ménages	56.8	48.3	69.2	68.3	68.6	66.7
Banques d'investissement et de développement	18.2	12.8	12.6	9.1	8.5	7.5
Entreprises publiques	15.6	9.2	7.1	4.6	4.2	3.1
Entreprises privées et ménages	2.6	3.6	5.5	4.5	4.3	4.4
<b>Total (milliards de livres turques)</b>						
Prix courants	208.3	1 326.3	4 231.8	7 114.8	12 354.9	19 660.0
Prix de 1982	..	2 411.5	2 157.5	2 532.5	3 394.0	4 045.3
Variations en pourcentage <sup>1</sup>	..	..	-11.4	17.4	34.0	19.2
<b>Total des crédits en pourcentage du PNB</b>	<b>38.9</b>	<b>29.9</b>	<b>23.0</b>	<b>25.6</b>	<b>31.4</b>	<b>34.0</b>

1. Les crédits à court terme de la Banque centrale au Trésor et aux entreprises publiques ont été consolidés en 1982 (60.7 milliards de livres turques) et 1984 (423.8 milliards de livres turques). Dans les comptes de la Banque centrale, ces sommes ne sont pas enregistrées sous la rubrique « crédits » mais sous la rubrique « comptes à rembourser ». Dans ces comptes, les variations en pourcentage sont ajustées en fonction de la consolidation, les autres chiffres n'incluant pas les crédits consolidés.

Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

Tableau 29. Crédits bancaires par secteur

En pourcentage du total

	1975	1980	1984	1985	1986	1987
<b>Banque centrale<sup>1</sup></b>						
Avances à court terme au Trésor	25.3	28.8	60.0	61.1	57.5	40.9
Crédits aux achats de soutien	30.3	22.5	5.1	9.5	11.7	22.2
Autres crédits agricoles	7.6	10.8	3.7	3.5	3.3	14.7
Crédits industriels	29.4	27.0	21.9	19.8	22.6	18.0
dont : Crédits à moyen terme	..	1.6	19.9	13.6	20.5	15.0
Crédits à l'exportation	4.5	7.3	3.8	0.5	0.2	1.6
Autres	2.9	3.6	5.5	5.6	4.7	2.6
<b>Total (milliards de livres turques)</b>						
Prix courants	66.2	655.2	879.9	1 299.6	1 828.0	3 438.8
Prix de 1982	..	1 191.3	448.6	462.6	502.2	707.5
Variations en pourcentage <sup>2</sup>	..	..	-31.0	3.1	8.6	40.9
<b>Banques de dépôt<sup>1</sup></b>						
Agriculture	24.2	18.5	16.8	17.2	17.7	18.4
Industries manufacturières	36.6	32.6	26.4	28.4	22.2	19.4
Logement	2.4	1.4	4.9	6.9	8.0	10.0
Travaux publics	3.1	0.9	3.0	3.7	5.2	6.8
Exportations	3.9	5.5	17.8	12.9	16.8	13.4
Importations	4.3	2.1	4.3	4.7	1.0	0.7
Autres	25.5	39.0	26.8	26.2	29.1	31.3
<b>Total (milliards de livres turques)</b>						
Prix courants	144.8	789.5	3 149.3	5 568.0	10 052.8	16 033.6
Prix de 1982	..	1 435.5	1 605.6	1 981.9	2 761.6	3 299.1
Variations en pourcentage	..	..	-13.3	23.4	39.3	19.5
<b>Banques d'investissement et de développement<sup>1</sup></b>						
Energie	12.7	7.5	8.9	8.7	4.4	2.9
Industries manufacturières	59.7	72.4	80.7	83.2	88.4	85.3
Transports et communications	11.6	13.9	4.6	3.8	2.3	1.7
Tourisme	0.9	0.8	3.5	4.2	4.8	10.1
Autres	15.1	5.4	2.3	0.1	0.1	0.0
<b>Total (milliards de livres turques)</b>						
Prix courants	44.1	176.9	535.0	646.0	1 047.4	1 465.3
Prix de 1982	..	321.6	272.8	230.0	287.7	301.5
Variations en pourcentage	..	..	-16.9	-15.7	25.1	4.8

1. Le total pour les trois catégories de banque excède le montant total des crédits du tableau 28 dans la mesure où les opérations de réescompte sont incluses dans chaque catégorie.

2. Les variations en pourcentage sont ajustées afin de tenir compte des crédits consolidés de la Banque centrale, qui ont été de 60.7 milliards de livres turques en novembre 1982 et de 423.8 milliards de livres turques en décembre 1984.

Source : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports*.

début des années 80, les engagements des banques de dépôts étaient concentrés sur l'agriculture, l'industrie, les administrations publiques et, dans une moindre mesure, le financement des exportations, la seconde moitié de cette décennie a vu une réduction marquée de l'importance des crédits aux industries manufacturières, notamment aux entreprises d'Etat, un ralentissement passager des concours à l'administration centrale, une certaine montée des crédits à l'exportation et un accroissement considérable de la part des crédits alloués au logement et aux travaux publics,

conformément à la politique gouvernementale visant à améliorer l'infrastructure et à développer la construction de logements sociaux. Du fait de l'assouplissement de la politique monétaire, notamment en ce qui concerne les réserves obligatoires applicables aux banques, le volume des crédits en termes réels a augmenté à un rythme très rapide ces dernières années (23 pour cent en 1985, 39 pour cent en 1986), mais s'est considérablement ralenti l'an dernier.

Les banques d'investissement et de développement, qui avaient été créées pour financer l'activité des entreprises d'Etat et des municipalités ou pour octroyer des crédits à moyen terme à l'industrie privée, ont vu leur part des crédits totaux tomber d'un niveau relativement élevé (18 pour cent) en 1975 à 8 pour cent en 1987. Sous l'effet des mesures d'ajustement structurel, la part du secteur public dans les emprunts à ces banques a baissé progressivement, si bien qu'en 1987 le secteur privé a obtenu plus de la moitié de ces financements, principalement par le canal de la Banque d'Etat pour l'industrie et les travailleurs (DESIYAB) et de la Banque turque pour l'industrie et le développement (TSKB).

Si l'on considère l'ensemble des crédits, des achats de titres et des autres créances intérieures détenues par le secteur bancaire, il apparaît que les administrations publiques continuent de recevoir l'essentiel des ressources transitant par le secteur financier. En 1987, les créances sur les administrations publiques représentaient la moitié des créances totales, contre un peu moins de 20 pour cent en 1975 (tableau 30). En revanche, la part des entreprises publiques est tombée dans le même temps de 29 à 10 pour cent. La part des entreprises privées dans le total des emplois des banques est revenue de 53 pour cent en 1975 à 40 pour cent en 1987. Ainsi, en dépit de la politique engagée en 1980, qui vise à réduire le rôle de l'Etat dans l'économie, celui-ci a en fait accru sensiblement sa ponction sur les ressources financières dégagées par le système bancaire.

Tableau 30. Répartition des créances financières intérieures du secteur bancaire<sup>1</sup>

	1975	1980	1982	1986	1987	1975	1980	1982	1986	1987
	En pourcentage du total					En pourcentage du PNB				
Créances <sup>2</sup> sur :										
Les administrations publiques	18.6	35.0	37.0	49.9	50.2	8.5	14.3	17.6	29.4	32.5
Les entreprises publiques	28.6	25.7	16.1	8.9	9.7	13.0	10.5	7.6	5.2	6.2
Les entreprises privées	52.8	39.3	46.9	41.2	40.1	24.0	16.2	22.2	24.4	25.9
Total des créances	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	45.5	41.0	47.4	59.1	64.6

1. Le secteur bancaire comprend la Banque centrale, les banques nationales de dépôt et les banques d'investissement et de développement.

2. Les créances comprennent les crédits, les obligations, les participations et autres créances détenues par le secteur bancaire.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

## Le financement du secteur privé non financier

Le tableau 31 présente des données sur les sources de financement des plus grosses entreprises privées turques, d'après une enquête de la Chambre d'Industrie d'Istanbul. Ces chiffres font ressortir l'importance de l'endettement externe à court terme dans le financement de ces sociétés. En 1986, leurs besoins ont été couverts à 66 pour cent par des emprunts, dont 75 pour cent à court terme et 25 pour cent à long terme. Les fonds propres ont assuré 25 pour cent du financement, tandis que la part des bénéfices d'exploitation n'a atteint que 9 pour cent. Les crédits à court terme sont souvent reconduits et les charges financières impayées sont ajoutées à la dette. Par ailleurs, les banques exigent souvent de leurs clients, à titre de contrepartie, des encaisses sous forme de dépôts rémunérés.

Tableau 31. Sources de financement des principales entreprises industrielles privées<sup>1</sup>  
En pourcentage du total

	1983	1984	1985	1986
Fonds propres	30.0	31.2	27.0	25.0
<i>dont</i> : Capital libéré	34.9	43.7	49.2	55.8
Fonds de réévaluation	36.7	18.9	31.5	—
Fonds de réserve	28.4	37.4	19.3	—
Endettement	60.7	59.2	63.9	66.1
<i>dont</i> : A court terme	—	—	73.7	75.1
A long terme	—	—	26.3	24.9
Résultats d'exploitation	9.3	9.6	9.1	8.9

1. L'échantillon pour 1985 comporte 406 entreprises privées.

Source: Ö. Akgüç, "Financial Structure of Turkey's 500 Largest Firms", *Journal of the Istanbul Chamber of Industry*, septembre 1986, pp. 118-153.

Le tableau 32 présente, pour des échantillons d'entreprises privées, différents indicateurs de la capacité d'assurer le service de la dette. Il en ressort que si les charges financières se sont alourdies, elles étaient encore supportables en 1986. Le rapport des paiements d'intérêts aux ventes est passé de 6 pour cent en 1983 à 10 pour cent en 1986. Le rapport de la dette à l'actif total a baissé très légèrement, passant de 68 pour cent en 1983 à 67 pour cent en 1986 et le rapport du résultat d'exploitation aux paiements d'intérêts est revenu de 2.12 en 1983 à 1.97 en 1985. Tous ces chiffres sont plutôt satisfaisants. Mais le coût moyen de l'endettement est monté de 14 pour



cent en 1983 jusqu'à 19 pour cent en 1986. Le taux d'intérêt réel aurait donc été de — 7 pour cent en 1986, puisque l'inflation atteignait alors 26 pour cent. Les entreprises peuvent bénéficier d'un taux d'intérêt réel négatif si elles obtiennent auprès d'autres entreprises des prêts à taux réduit ou nul ou si elles ont accès aux crédits bonifiés distribués par les circuits officiels. Le recours aux crédits-fournisseurs et aux chèques post-datés semble relativement répandu, le coût de ces pratiques se répercutant sans doute davantage sur le prix des marchandises achetées que sur le niveau des charges financières elles-mêmes.

Le fait que l'on observe des taux d'intérêt réels négatifs n'est pas non plus entièrement en accord avec l'augmentation de la part des charges financières dans la valeur ajoutée totale. Le tableau 33 montre la répartition de la valeur ajoutée en fonction du revenu des facteurs pour les principales entreprises industrielles privées.

**Tableau 32. Indicateurs du service de la dette pour les principales entreprises industrielles privées<sup>1</sup>**

	1983	1984	1985	1986
Intérêts versés/chiffre d'affaires	6.1	6.5	6.7	9.5
Ratio de financement des intérêts <sup>2</sup>	2.12	2.07	1.97	—
Endettement/total des actifs	68.1	63.6	67.5	67.0
Endettement/fonds propres <sup>3</sup>	—	146.1	177.0	—
Coût moyen de l'endettement <sup>4</sup>	13.7	14.6	14.4	19.2

1. L'étude de 1985 couvre 406 entreprises.
2. Résultat d'exploitation/intérêts versés.
3. Les fonds propres incluent le résultat d'exploitation.
4. Intérêts versés/endettement.

Source : Ö. Ertuna, "500 Large Industrial Establishments in 1986", *Journal of the Istanbul Chamber of Industry*, octobre 1987, pp. 34-71.

**Tableau 33. Répartition de la valeur ajoutée des principales entreprises industrielles privées<sup>1</sup>**

En pourcentage du total

	1982	1983	1984	1985	1986
Intérêts versés	31.0	29.9	33.1	36.2	45.1
Traitements et salaires	42.3	42.7	38.2	39.4	32.6
Loyers	0.6	0.5	0.7	0.7	0.8
Bénéfices <sup>2</sup>	26.1	26.9	28.0	23.7	21.5
Valeur ajoutée nette	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Sur la base des revenus de facteurs.
2. Selon la définition du revenu national.

Source : E. Öztün, "Contribution of 500 large firms to value added and its distribution", *Journal of the Istanbul Chamber of Industry*, septembre 1986, pp. 154-163.

Selon les données fournies, la part des paiements d'intérêts dans la valeur ajoutée nette est passée de 31 pour cent en 1982 à 45 pour cent en 1986, soit 12 points de plus que la part des salaires et traitements. La hausse des taux d'intérêt en 1987 et au premier semestre de 1988 a dû accentuer cette tendance, de sorte que les charges financières se sont sans doute encore alourdies, comprimant à la fois les salaires et les bénéfices hors intérêts.

### **Crédit à taux préférentiel**

Dans la poursuite de ses objectifs sociaux et économiques, le gouvernement s'appuie encore beaucoup sur différents mécanismes de bonification du crédit. Auparavant, les crédits à taux préférentiel étaient nécessaires pour compenser certaines disparités dans l'affectation des ressources occasionnées par l'intervention de l'Etat sur les marchés. Il fallait donc inciter les banques à prêter à des secteurs, régions et projets spécifiques en offrant des rendements plus attractifs. Ce système complexe mettait en jeu plusieurs mécanismes : subventions directes aux emprunteurs, coefficients de réserves spéciaux pour les prêts bancaires, exonération des impôts sur le crédit, accès privilégié aux fonds spéciaux, programmes de crédits spéciaux des banques d'Etat (Banque agricole, Banque nationale d'investissement, Banque Halk, Banque de l'immobilier et du crédit).

L'encadrement du crédit était inévitable, car du fait des taux d'intérêt réels négatifs la collecte de l'épargne financière par le système bancaire était insuffisante. De manière générale, le système favorisait le financement de l'agriculture, des exportations, du logement et de la majorité des administrations publiques et entreprises d'Etat. La plupart des entreprises économiques d'Etat avaient accès à des prêts à taux réduit auprès de la Banque centrale. A l'heure actuelle, ces concours ne sont accordés qu'à l'Office des produits de la terre et à l'Administration des monopoles pour les achats saisonniers de récoltes. Les banques de dépôts publiques et les banques d'investissement privées et publiques, qui accordaient directement des crédits bonifiés, bénéficiaient d'un régime privilégié : des dépôts publics faiblement rémunérés étaient détenus dans les banques spécialisées, tandis que les obligations à bas rendement émises par la Banque nationale d'investissement étaient absorbées par les organismes de sécurité sociale. D'autre part, les prêts de l'étranger à des conditions libérales constituaient une source de financement pour les banques d'investissement. La multiplicité des programmes de crédit sélectifs avait entraîné un morcellement du marché et faisait obstacle à une affectation efficiente des ressources.

Au début du programme de réforme engagé en 1980, les taux d'intérêt préférentiels étaient encore très bas, d'où une demande excessive pour presque toutes les catégories de crédits. Mais les concours de la Banque centrale ayant été fortement réduits par suite de l'accord de confirmation conclu avec le FMI, l'affectation des crédits était souvent arbitraire et les retombées bénéfiques n'atteignaient pas toujours l'utilisateur final désigné.

A l'heure actuelle, les taux de réescompte de la Banque centrale pour les crédits préférentiels sont compris entre 52 et 64 pour cent, contre plus de 100 pour cent pour les crédits à taux normal. La Banque ne réescompte les prêts qu'à raison de 50 à 70 pour cent, le reste étant assorti du taux prêteur de la banque, à quoi s'ajoutent les commissions et taxes financières. Il est donc difficile de déterminer exactement le coût moyen des prêts des banques de dépôts. Celles-ci n'indiquent pas quelle fraction de leurs concours bénéficie de mécanismes préférentiels, mais selon une estimation de la Banque centrale, en 1986 les crédits bonifiés ont représenté près d'un tiers des crédits bancaires totaux.

Depuis 1983, le système de crédits préférentiels a été notablement simplifié. L'obligation faite aux banques de prêter à des secteurs spécifiques une proportion déterminée de leurs dépôts a été levée, et les coefficients de réserves spéciaux liés à certains types de crédits ont été supprimés. L'éventail des taux de réescompte de la Banque centrale pour les crédits préférentiels a été ramené de plus d'une vingtaine à cinq. En décembre 1984, le gouvernement a créé le Fonds pour l'utilisation des ressources afin d'accorder aux investisseurs une bonification d'intérêts directe ; ce mécanisme est financé par une surtaxe de 10 pour cent sur les prêts non préférentiels des banques, répercutée sur l'utilisateur final de ces crédits. Ce fonds a remplacé le Fonds de compensation des écarts d'intérêt qui servait aussi à bonifier les intérêts de certains types de crédits.

Indépendamment des crédits préférentiels pour certains investissements industriels, le Fonds pour l'utilisation des ressources accorde des bonifications d'intérêts au titre d'activités telles que l'agriculture, les exportations et la construction de logements. Les crédits à l'agriculture sont distribués presque exclusivement par un établissement public, la Banque agricole. Récemment, plusieurs banques commerciales privées ont commencé de s'intéresser au financement à long terme des projets agro-industriels. La majeure partie des crédits à l'agriculture sont absorbés par les coopératives de vente pour le financement à court terme des achats de récoltes aux producteurs. Les coopératives ont eu des arriérés, qui ont atteint un niveau tel que les avoirs de la Banque centrale ne pouvaient plus augmenter ; aussi, en 1984 le Trésor a repris une grande partie de cette dette, soit près de 2½ pour cent du PNB.

En 1980, la part des crédits à l'agriculture dans le total des concours directs de la Banque centrale s'établissait à un tiers ; elle est tombée à 9 pour cent en 1984 avec la consolidation de ces créances, mais depuis lors elle a recommencé de croître pour représenter un quart des concours totaux de la Banque.

Les crédits à l'exportation préférentiels sont accordés pour neuf mois, avec extension possible à douze mois. D'un montant maximum de 80 pour cent de la valeur des exportations, ils couvrent le financement de la production, l'achat d'inputs et les coûts de stockage et de transport. L'aide nette aux exportateurs varie selon le cas, mais elle a toujours été substantielle. Les banques des créanciers peuvent faire réescompter jusqu'à 45 pour cent du crédit par la Banque centrale, et tous les prêts sont exonérés de la taxe sur les transactions financières. Jusqu'en 1987, les coefficients de réserves légales applicables aux banques ont été fixés à 5 pour cent pour les crédits en faveur des exportations industrielles et à 10 pour cent pour les autres exportations, ce qui incitait fortement les banques à financer le secteur exportateur. De surcroît, les crédits au titre des exportations industrielles bénéficient d'une bonification de 15 pour cent accordée par le Fonds pour l'utilisation des ressources.

La majeure partie des crédits bonifiés sont affectés aux programmes de construction de logements sociaux. De nombreuses institutions, notamment la Caisse d'assurance sociale des travailleurs indépendants et le Fonds Mutuel de l'Armée, octroient des crédits de ce type, mais la Banque turque pour l'immobilier et le crédit et le Fonds public pour le logement en distribuent ensemble près de 95 pour cent. Le Fonds pour le logement créé en 1984 pour favoriser l'accession à la propriété des catégories à faible revenu, accorde des prêts aux particuliers, aux coopératives de logement et aux entrepreneurs. L'aide est réservée aux logements de 60 m<sup>2</sup> maximum.

Les crédits à moyen et long terme sont distribués par les banques d'investissement et de développement spécialisées et, dans une certaine mesure, par les banques de dépôts. Ces dernières sont tenues d'affecter 20 pour cent du total de leurs concours à des prêts à moyen terme. La plupart des établissements observent cette obligation en octroyant ces crédits principalement aux entreprises membres du holding dont ils font eux-mêmes partie ou sont associés avec. Les sociétés qui n'ont pas cette relation privilégiée avec les banques de dépôts ne peuvent normalement obtenir que des prêts à court terme ou des découverts reconduits aux taux d'intérêts et commissions en vigueur.

Les banques d'investissement et de développement ont été créées en vertu de dispositions spéciales. Elles n'ont qu'un accès restreint à l'épargne privée ; elles ne sont pas autorisées à recevoir des dépôts et ne peuvent guère recourir à l'émission de titres de la dette étant donné le plafonnement des taux d'intérêt qu'elles peuvent

offrir. De plus, les transactions entre les banques de dépôts et les banques de développement sont soumises à la taxe sur les opérations bancaires. Ce groupe d'établissements se trouve ainsi isolé du reste du secteur bancaire.

La plus importante de ces institutions est la Banque nationale d'investissement (DYB), qui fournit des crédits à long terme aux entreprises d'Etat. Il s'agit de prêts à échéance longue, entre 10 et 18 ans, exceptionnellement 30 ans. Jusqu'à une date récente, la DYB se procurait des ressources en plaçant auprès des organismes de sécurité sociale des obligations à long terme à faible rendement. Bien que les taux d'intérêt de ces titres aient été relevés au fil des ans, ils ont toujours été en retard sur l'inflation, ce qui a eu pour effet de détériorer la situation financière des établissements de sécurité sociale. Au reste, les paiements d'intérêts étaient en réalité financés sur le budget de l'Etat. A la fin de 1987, la DYB a été transformée en une institution du financement du commerce extérieur et rebaptisée Eximbank ; elle a commencé de se procurer des fonds en empruntant sur les marchés internationaux de capitaux.

La Banque turque pour l'industrie et le développement est la plus importante des institutions spécialisées dans le financement des investissements industriels privés. Ses ressources consistent pour l'essentiel en crédits obtenus par l'Etat auprès de la Banque Mondiale et de la SFI, ou octroyés dans le cadre de l'aide au développement bilatérale. Récemment, elle a commencé d'émettre ses propres obligations sur les marchés internationaux. Ses ressources intérieures proviennent de prises de participation, d'emprunts obligataires et d'une possibilité limitée de réescompte auprès de la Banque centrale. Bien qu'ils ne comportent pas de subvention publique directe — hormis le régime fiscal privilégié de certains investissements et la bonification disponible par le biais du Fonds pour l'utilisation des ressources, etc. — les crédits de la Banque turque pour l'industrie et le développement ont la préférence des investisseurs car les paiements d'intérêts sont assortis d'une garantie de change, moyennant le versement d'une prime incluse dans le taux d'intérêt fixe global du prêt.

Si les crédits bonifiés n'avaient pas occupé une place relativement importante dans le système de crédit institutionnalisé, l'investissement dans les industries manufacturières aurait sans doute été plus gravement pénalisé, et de nombreux projets du secteur privé auraient été annulés ou retardés en raison de la forte incertitude entourant les investissements à long terme et le recours à l'emprunt dans un contexte de forte inflation. Néanmoins, l'aide accordée à un secteur est financée par un autre secteur, soit sous forme de divers prélèvements et taxes, soit par l'« impôt » que représente l'inflation ; de la sorte, le système entrave le jeu des forces du marché et

va à l'encontre de l'objectif déclaré des autorités, qui est d'obtenir une affectation optimale des ressources. Encore qu'il soit difficile de supprimer toutes les aides au crédit, étant donné qu'elles sont devenues un élément très important du système économique, dans la logique du programme de réforme économique il conviendrait de réduire sensiblement les crédits bonifiés — à l'exception peut-être des programmes de logements sociaux — et d'annuler les prélèvements et taxes qui en assurent le financement.

## **Le secteur des assurances**

En Turquie, le secteur des assurances n'a encore qu'une importance négligeable et ne joue pratiquement aucun rôle comme intermédiaire financier. En 1987, le montant total des primes d'assurance ne représentait que 0.5 pour cent du PNB, contre 1.1 pour cent en Grèce, 1.9 pour cent en Espagne et 2.7 pour cent au Portugal. Quoique les actifs réels aient progressé à un rythme annuel moyen de l'ordre de 11 pour cent entre 1982 et 1986, leur volume est resté peu important par rapport aux actifs financiers totaux.

La plupart des compagnies d'assurances sont la propriété de banques ou d'entreprises d'Etat, qui s'en servent pour assurer les actifs de leur clientèle ou d'autres sociétés appartenant au même holding. Il est probable qu'elles sont aussi utilisées comme source de crédit bon marché. Les pouvoirs publics fixent le niveau des tarifs et primes, les taux de primes à l'étranger servant au besoin de référence. L'entrée dans le secteur est soumise à des restrictions et la politique des tarifs décourage l'innovation. Les compagnies d'assurances ont pour principale activité la protection à court terme contre les accidents, l'incendie et les risques liés aux transports (maritimes essentiellement). L'assurance du secteur agricole, des machines et matériels ainsi que l'assurance-vie et toutes les formes de couverture à moyen et long terme sont peu développées. Par ailleurs, les résultats financiers paraissent satisfaisants, ce qui n'est pas pour surprendre dans un secteur protégé. Le taux de rentabilité brute<sup>10</sup> a été de 16 pour cent au cours de la période 1982-86. La part des frais généraux a atteint 11.5 pour cent, tandis que le revenu de placements s'est établi à 9.5 pour cent. Ce dernier chiffre, étonnamment bas compte tenu d'une forte inflation, traduit peut-être le faible rendement des prêts à des sociétés membres du même holding ; néanmoins, les bénéfices nets au cours de la période indiquée se sont élevés à 14 pour cent des primes.

Le niveau élevé de l'inflation entrave, semble-t-il, la demande de polices d'assurance et a nettement découragé le développement de la couverture à plus long

terme, les clients n'étant pas certains de la valeur réelle de leur police. Lorsque les assurés peuvent demander une indemnisation aux coûts de remplacement, les assureurs encourent un risque accru du fait de l'inflation, puisqu'ils n'ont pas la possibilité d'indexer les primes. La réglementation leur interdit aussi de compenser le risque d'inflation en investissant dans des actifs qui s'apprécieraient avec la hausse des prix (obligations libellées en monnaie étrangère, par exemple). L'inflation élevée incite la clientèle à retarder le règlement des primes : cela explique sans doute en partie pourquoi les comptes débiteurs représentaient près de la moitié du montant des actifs en 1986 (tableau 34). Etant donné que le développement du secteur des assurances semble freiné par le dispositif réglementaire en place, il serait souhaitable de refondre le système en étroite collaboration avec les parties intéressées, à savoir les assurances et leur clientèle.

Un secteur des assurances plus développé pourrait promouvoir la croissance économique en diversifiant les risques inhérents au commerce et à l'industrie et en fournissant des crédits à long terme, notamment pour les investissements dans le logement et l'industrie. La nouvelle loi sur les assurances adoptée en 1987 a sans doute déjà donné une impulsion avec l'assouplissement des conditions d'entrée, la séparation partielle entre les activités des compagnies d'assurances et celles des autres institutions financières et la réduction des obstacles réglementaires au fonctionnement

**Tableau 34. Bilan du secteur des assurances**

Milliards de livres turques, prix de 1982

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Total des actifs</b>	<b>37.8</b>	<b>39.9</b>	<b>45.8</b>	<b>49.0</b>	<b>57.0</b>
Espèces et comptes bancaires	3.5	3.8	4.9	5.8	6.8
Actions	1.9	2.6	4.8	5.3	5.1
Valeurs mobilières	5.9	7.8	7.4	9.1	9.5
Créances hypothécaires	0.4	0.5	0.4	0.5	0.6
Actifs fixes <sup>1</sup>	3.1	4.0	4.6	5.7	7.1
Comptes débiteurs	23.0	21.1	23.4	21.8	27.7
Divers	0.1	0.1	0.2	0.8	0.4
<b>Total des engagements</b>	<b>37.8</b>	<b>39.9</b>	<b>45.8</b>	<b>49.0</b>	<b>57.0</b>
Capital	0.4	0.9	2.4	3.6	5.4
Fonds de réserve <sup>2</sup>	12.6	13.6	14.2	15.4	19.2
Comptes créditeurs	19.9	17.9	20.1	19.3	25.4
Bénéfices	3.1	5.0	6.3	7.5	7.2
Divers	1.8	2.5	2.9	3.2	0.0

1. Il s'agit essentiellement de biens immobiliers.

2. Fonds de réserve légal + divers + réserves techniques discrétionnaires.

Source : Office de contrôle des assurances, *Report About Insurance Activities*, 1986.

quotidien des sociétés. Mais en dépit de la réforme, il est probable que le secteur ne se développera que lorsque l'inflation aura été sensiblement ralentie ou que l'on aura trouvé les moyens d'en neutraliser les effets sur le compte de profits et pertes des assureurs.

## **Le marché des capitaux**

Ainsi qu'on l'a souligné au début de ce chapitre, le marché des capitaux de la Turquie est resté relativement embryonnaire par comparaison avec le secteur bancaire. Il y a plusieurs raisons à cela. Pendant une bonne partie de l'après-guerre l'économie est demeurée relativement sous-développée, et il y a peu de temps encore elle était totalement protégée de la concurrence étrangère. En conséquence, le patrimoine privé, peu important initialement, s'est accru rapidement sous le contrôle de quelques groupes familiaux dominants. Ces entreprises ne voyaient aucune nécessité d'ouvrir leur capital et de diluer ainsi leur contrôle afin de lever des ressources. Rien d'ailleurs ne les y incitait, d'autant que les crédits bancaires étaient bon marché et faciles à obtenir pour les grosses sociétés, surtout si celles-ci — comme beaucoup des principaux groupes — possédaient leurs propres banques. Pour les mêmes raisons, les entreprises privées émettaient peu d'emprunts obligataires. Ce comportement n'a guère évolué après l'introduction du programme d'ajustement structurel au début de 1980, l'inertie étant favorisée par l'afflux de dépôts à moyen terme dans le système bancaire, la disponibilité du crédit à taux préférentiel et les perspectives de bénéfices élevés offertes par les mécanismes d'incitation à l'exportation. La concurrence extérieure s'est développée, grâce à la fois aux investissements directs de l'étranger et à la libéralisation des échanges, mais ces pressions n'ont pas encore conduit la majorité des entreprises à capitaux familiaux turques à accroître sensiblement leur demande de financement sur le marché des capitaux.

La demande réduite de transactions sur actions et obligations privées était traitée par des agents indépendants, les « courtiers », qui au début des années 80 pratiquèrent le négoce fructueux mais risqué des obligations, jusqu'à ce que certains emprunteurs se trouvent en défaut de paiement. En 1981, le gouvernement a reconnu la nécessité d'imposer un cadre réglementaire à ce marché non contrôlé. Le Parlement a promulgué une loi sur les marchés de capitaux, et il a été créé un nouvel organisme de tutelle, le Conseil des marchés de capitaux. Le Conseil, composé de 7 membres nommés par le gouvernement, réglemente et supervise les marchés primaire et secondaire. Toutes les sociétés de plus de 100 actionnaires ainsi que toutes les entreprises qui émettent des titres pour placement public doivent être enregistrées.



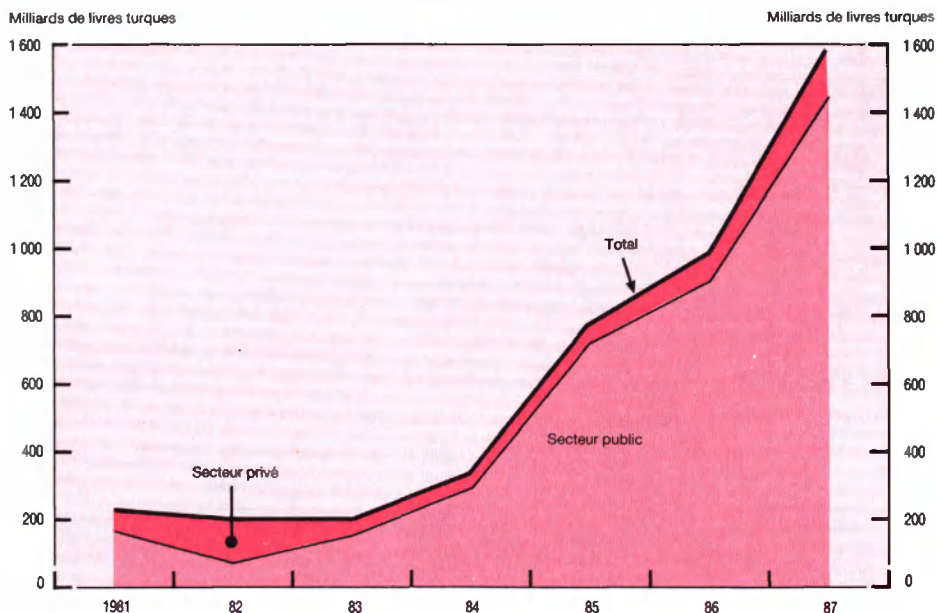
Le Conseil est habilité à fixer le montant, les échéances minimum et maximum, les marges et les coûts de prise ferme de toutes les émissions privées. Les sociétés enregistrées sont tenues de fournir régulièrement au Conseil des renseignements sur leur situation financière. Les banques sont également soumises aux dispositions de la loi sur les marchés de capitaux pour ce qui concerne leurs opérations sur valeurs mobilières, mais elles ne sont pas contrôlées par le Conseil. Les courtiers ont dû constituer des sociétés par actions atteignant une taille minimum et se conformer aux nouvelles règles spécifiques qui régissent leurs activités.

### *Titres publics*

Les titres publics comprennent des bons du Trésor à trois, six et neuf mois et des obligations à un ou deux ans, le volume des obligations à deux ans étant encore négligeable. En 1987, l'Etat a émis pour 3 812 milliards de livres turques de bons du Trésor et 2 518 milliards d'obligations du Trésor, alors que les émissions obligataires avaient à peine totalisé 70 milliards de livres en 1982. Ces titres intéressent les banques commerciales : rémunérés aux taux du marché, ils présentent un risque faible, sont exonérés d'impôt et de surcroît ils permettent de respecter partiellement les obligations en matière de liquidité. Aussi, les banques de dépôts ont porté leurs avoirs en titres publics de 4 pour cent de leur capital en 1980 à 11 pour cent en 1987. Par ailleurs, les investisseurs privés, et notamment les ménages, détiennent une part croissante des valeurs du Trésor.

Les émissions de titres du secteur public ont augmenté rapidement et dépassent de beaucoup le volume des émissions privées (graphique 11). Au début, le Trésor plaçait la plupart de ses effets directement auprès des banques. En 1985 ont été introduites des adjudications hebdomadaires, qui font intervenir un mécanisme du marché dans la détermination des taux d'intérêt. Les banques et les maisons de courtage présentaient des offres sous pli fermé à la Banque centrale qui les acceptait, en commençant par celles dont le taux d'intérêt était le plus bas, jusqu'à couverture du besoin de financement des pouvoirs publics. Les besoins financiers de l'Etat étant relativement importants comparés à l'offre de fonds prêtables, il semble que plusieurs institutions financières se concertaient avant de soumettre des offres. La méthode d'adjudication a été modifiée provisoirement en juin 1988. Les autorités commencent par annoncer un rendement maximum acceptable pour les effets du Trésor, la demande qui existe à ce prix déterminant le volume de titres vendus. Cette modification a pour but d'empêcher les ententes entre banques, qui sont les principaux soumissionnaires. Bien qu'elle introduise un nouvel élément d'arbitraire dans la détermination du prix des instruments financiers, les autorités turques estiment que

Graphique 11. **NOUVELLES ÉMISSIONS DE TITRES**  
Prix de 1982



Sources : Banque centrale de Turquie, *Annual Reports* et calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE.

le développement des possibilités d'arbitrage dans le système financier éviterait l'apparition de distorsions importantes dans l'affectation des ressources.

L'accroissement du volume des transactions et l'augmentation du nombre des participants contribueraient sans doute à développer la concurrence. Le volume des transactions sur les marchés secondaires est devenu assez substantiel en 1984 et a progressé rapidement depuis lors. Les banques commerciales assurent environ 85 pour cent des opérations. Mais même aujourd'hui, le négoce des titres publics consiste essentiellement en ventes de montant peu élevé réalisées par des institutions financières auprès de leur clientèle et non en transactions importantes entre établissements financiers ; de ce fait, les marges sont relativement élevées. En raison de son étroitesse, le marché limite la capacité du Trésor d'écouler des obligations à plus long terme et ne se prête guère à des interventions régulatrices. Etant donné que les banques de dépôts sont les principaux acteurs des marchés de valeurs mobilières,

la croissance du volume des transactions et le renforcement de la concurrence dépendent essentiellement de l'expansion de ces établissements.

### *Titres privés*

Comparé au marché des valeurs du Trésor et des prêts bancaires classiques, le marché des titres privés est insignifiant (tableau 26). Il n'y a guère de transactions sur obligations privées entre les institutions financières. Sans parler de l'étroitesse du marché, le public paraît réticent à acheter des obligations privées à deux ans du fait que l'inflation est forte et que les revenus d'intérêts sur obligations sont frappés d'une retenue à la source de 10 pour cent.

La Bourse des valeurs d'Istanbul — qui était en sommeil depuis de nombreuses années — a été rouverte en janvier 1986. Elle a pour membres des banques, des maisons de courtage et des courtiers indépendants. A la fin 1987, les actions de 45 grandes entreprises étaient traitées sur le marché hors cote. Après la suppression d'une surtaxe au profit du Fonds de régulation du marché des valeurs, le nombre des transactions en Bourse a augmenté. Afin de favoriser le financement sur fonds propres, les autorités ont modifié le système fiscal. Tout d'abord, en 1984, la taxe frappant les transactions sur titres a été ramenée de 15 à 3 pour cent ; en 1985, la double imposition du revenu des sociétés (impôt sur les sociétés et impôt sur le revenu) a été supprimée ; enfin, en 1986, la retenue à la source sur les dividendes a été levée. L'impôt sur les sociétés est assorti d'un taux préférentiel pour les entreprises qui comptent au moins 200 actionnaires, et dont les actions détenues par de petits actionnaires représentent au moins 25 pour cent du total. En 1987, les actions ont représenté environ un quart des émissions de titres privés contre trois quarts en 1985. Le volume des émissions de titres publics a augmenté régulièrement depuis 1984, mais il demeure faible à la fois en termes absolus et par rapport aux nouvelles émissions de bons du Trésor. Le volume des nouvelles émissions et des transactions est susceptible d'augmenter lorsque le gouvernement mettra en vente certaines entreprises d'Etat. La Bourse des valeurs pourrait gagner en importance comme source de capitaux d'investissement à mesure que le public prend confiance et acquiert l'habitude de la prise de risques financiers et de l'intensification de la concurrence, et que s'atténue l'emprise des groupes à capitaux familiaux sur le commerce et les industries manufacturières.

### *Nouveaux instruments financiers*

Au cours des dernières années, le Conseil des marchés de capitaux a autorisé plusieurs nouveaux instruments financiers afin de diversifier les marchés, de renforcer

la concurrence, d'élargir l'éventail des placements financiers et d'abaisser le coût du recours à l'emprunt. Ainsi, à l'heure actuelle, les banques gèrent 13 fonds communs de placement qui achètent principalement des valeurs du Trésor et des obligations de sociétés. En mars 1988, ces organismes détenaient 86 milliards de livres d'actifs. La mauvaise tenue récente des actions a dissuadé les fonds communs d'acheter ces valeurs ; en mars 1988, un seul d'entre eux avait plus de 3 pour cent d'actions en portefeuille. Il n'existe pas de marché secondaire, mais les actions peuvent être rachetées aux banques gérantes, et le rendement de ces placements est exonéré de retenue à la source. Le développement des fonds communs de placement permet aux ménages d'acquérir un portefeuille de titres diversifié et entraîne la formation d'un noyau d'investisseurs relativement stable.

L'année 1987 a vu l'introduction des « obligations financières ». Ce sont essentiellement des billets de trésorerie émis par des sociétés privées, à échéance de trois mois à un an, plus courte par conséquent que l'échéance minimum de deux ans autorisée pour les obligations de sociétés. Le Conseil des marchés de capitaux a fixé des normes de solvabilité élevées pour les émetteurs : leurs fonds propres doivent représenter au moins un quart de leur passif, et des garanties bancaires peuvent être exigées. Pour les sociétés autorisées à émettre des obligations financières, ce mode de financement peut s'avérer sensiblement moins coûteux que les prêts bancaires. Pourtant, en 1987, les entreprises n'ont émis que pour 56 milliards de livres turques de ces nouveaux titres. Les banques de développement peuvent émettre des obligations bancaires qui s'apparentent également à des créances commerciales. Etant donné que ces institutions ne sont pas autorisées à collecter des dépôts, ce nouvel instrument peut constituer pour elles une importante source de financement. En 1987, les banques de développement ont émis pour 76 milliards de livres turques d'obligations bancaires, contre 60 milliards en 1986.

Au cours des dernières années, le Fonds de participations publiques a émis des certificats participatifs qui permettent aux détenteurs de percevoir une part des recettes d'un projet de génie civil, par exemple un pont à péage, une route ou un barrage hydro-électrique. Le Fonds a émis pour 357 milliards de livres turques de certificats en 1987, contre 220 milliards en 1986. Ainsi, les certificats participatifs ont une place prépondérante sur le marché privé, du fait qu'ils sont attrayants pour les petits épargnants, qu'ils font appel à la fierté nationale, et sans doute aussi parce qu'ils ne sont pas assortis d'un taux d'intérêt, ce qui a son importance dans une société islamique. Les entreprises privées peuvent également émettre des certificats de participation aux résultats, mais les émissions de ce titre n'ont représenté que 0.8 milliard de livres turques en 1987. Certaines entreprises d'Etat ont émis des obligations indexées sur devises. Elles versent un taux d'intérêt fixe en livres turques

auquel s'ajoute une compensation pour la dépréciation de la livre vis-à-vis d'une monnaie étrangère déterminée. Cela permet aux entreprises d'Etat d'emprunter des livres turques pour une durée plus longue qu'il ne serait possible normalement et d'offrir un rendement qui soutient la comparaison avec celui des dépôts en devises auprès des banques. Mais ce type d'emprunt peut présenter des risques excessifs pour une entreprise d'Etat qui ne dispose pas de recettes d'exportation à titre compensatoire.

## **Problèmes soulevés par la réforme des marchés financiers**

Les autorités turques entendent poursuivre le processus de diversification et de développement des marchés financiers, moderniser les institutions et élargir la gamme des instruments financiers, ce qui devrait contribuer — à plus long terme — à améliorer l'affectation des ressources et à instaurer une croissance économique durable et plus équilibrée. Ainsi qu'on l'a déjà noté, il s'agit là d'un processus relativement lent. Aujourd'hui, comme par le passé, les banques dominent les marchés en tant qu'intermédiaires financiers, tandis que l'Etat est le principal bénéficiaire de l'intermédiation et le plus gros emprunteur. Néanmoins, les mesures qui ont déjà été prises ont entraîné une diversification considérable des actifs financiers détenus par les entreprises et les ménages et une flexibilité accrue en ce qui concerne les opérations des banques. La politique de taux d'intérêt réels positifs pour les dépôts auprès des banques et pour la plupart des crédits a fait croître le volume de l'épargne financière et contribué largement à améliorer l'affectation des ressources, encore que la prolifération persistante des crédits bonifiés et des allègements fiscaux connexes fasse encore obstacle à un fonctionnement optimal des marchés. Ce dernier facteur contribue aussi probablement aux coûts élevés supportés par les établissements bancaires, du fait que des ressources en personnel qualifié sont mobilisées en permanence pour administrer des systèmes de crédit complexes.

Dans les paragraphes qui suivent on examinera certains des problèmes restants qui sont susceptibles de se poser au cours du processus d'expansion et de libéralisation du système financier.

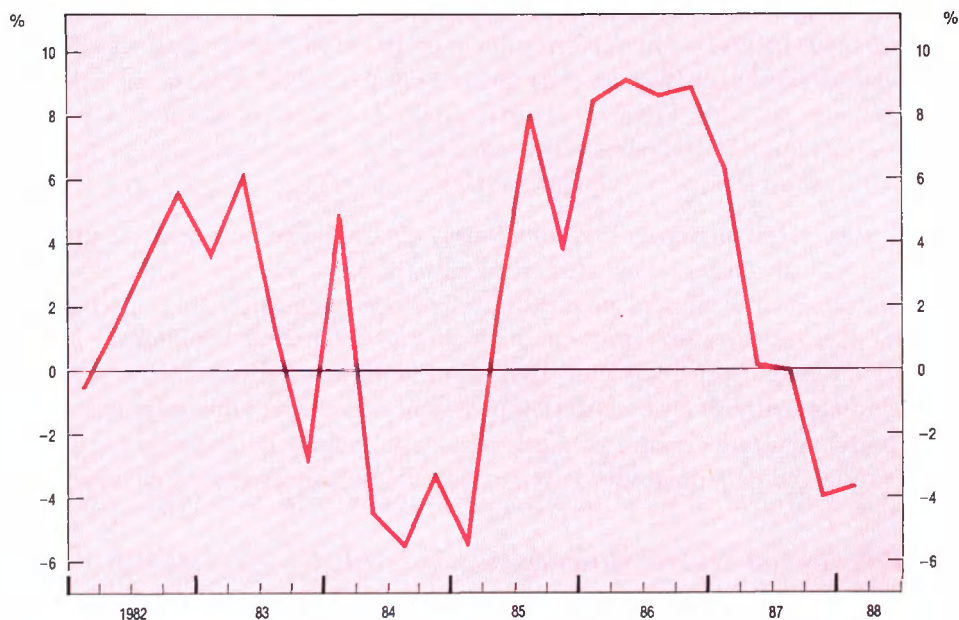
### *Taux d'intérêt réels positifs*

La politique de taux d'intérêt réels positifs doit indéniablement être poursuivie. Toutefois, lorsque l'inflation s'accélère fortement, il peut y avoir contrariété d'objectifs, étant donné que la hausse des taux nominaux constitue un coût supplémentaire

pour les banques et, indirectement, pour leur clientèle. Ce phénomène a pu être observé l'an dernier, les taux d'intérêt nominaux n'ayant pas été ajustés suffisamment pour refléter pleinement l'inflation; dès lors, les taux d'intérêt des dépôts à terme sont devenus négatifs, de sorte que les dépôts en devises se sont gonflés et le taux de change a été soumis à de fortes pressions. Le graphique 12 illustre l'évolution du taux réel après impôts des dépôts à six mois, l'échéance la plus courante. Positif jusqu'en 1987, le taux réel est devenu négatif en raison de l'accélération de l'inflation à la fin de 1987 et au début de 1988.

Une période prolongée de taux d'intérêt négatifs rendra inévitablement les dépôts bancaires moins attrayants, ce qui provoquera en définitive une contraction du crédit bancaire et favorisera le développement d'autres circuits de crédit. Le recul de l'intermédiation peut inciter les pouvoirs publics à intervenir dans le système

Graphique 12. **TAUX D'INTÉRÊT RÉEL APRÈS IMPÔTS  
SUR LES DÉPÔTS BANCAIRES<sup>1</sup>**



1. Taux d'intérêt après impôt applicable aux dépôts bancaires à 6 mois, corrigé à l'aide de l'indice des prix à la consommation de l'Institut national de statistiques.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

financier en recourant davantage aux concours préférentiels et en accroissant leurs investissements directs. Dans le long terme, il serait donc souhaitable de libéraliser les taux créditeurs.

### *Les Fonds à affectation spéciale*

Les fonds hors budget, qui suscitent aujourd'hui certaines controverses d'un autre ordre, répondent à des besoins urgents de financement à long terme, dans des conditions relativement peu onéreuses, d'actions particulières souhaitables sur le plan social, et ce à un moment où la quasi-totalité des crédits bancaires non préférentiels ont une durée de six mois ou moins. Les trois principaux fonds hors budget sont le Fonds pour le logement social, qui émet des titres hypothécaires d'une durée de quinze ans par l'intermédiaire de deux banques publiques, le Fonds des participations publiques, qui investit dans les grands projets d'infrastructures, notamment les barrages et les grandes voies routières, et le Fonds pour l'industrie de la défense. Le Fonds pour le logement social joue un rôle particulièrement important, étant donné la médiocrité du parc de logements, l'accroissement démographique (de l'ordre de 2.5 pour cent par an) et la quasi-absence de financement hypothécaire privé. La plupart des dépenses des fonds sont financées au moyen d'un ensemble complexe de taxes ou de prélèvements qui frappent l'importation ou l'exportation, les boissons, le tabac, les produits pétroliers ainsi que les voyages à l'étranger, et également au moyen d'une taxe de 10 pour cent sur le produit des intérêts des prêts non préférentiels. Ces fonds ont également emprunté sur le marché intérieur 225 milliards de livres turques en 1986 et 357 milliards en 1987.

Ces fonds ont un impact substantiel sur la répartition des ressources. En plaçant dans le public des titres de nature participative, ils absorbent des recettes publiques qui pourraient être utilisées pour réduire le déficit budgétaire. Ils empêchent par ailleurs d'autres investissements en amputant par des prélèvements fiscaux les ressources du secteur privé; de plus, la taxe sur le produit des intérêts des prêts non préférentiels renchérit les emprunts et peut donc décourager l'investissement privé. Pour porter un jugement sur l'activité de ces fonds, il faudrait donc se placer également du point de vue de l'impact sur la répartition des ressources et sur l'inflation.

### *Privatisation des entreprises économiques d'Etat*

L'un des objectifs affichés du gouvernement turc est de privatiser un grand nombre d'entreprises d'Etat, pour la plupart relativement inefficaces. En intensifiant la concurrence et en améliorant la gestion, on espère éliminer certaines des causes

de l'inflation structurelle et obtenir des gains de productivité qui se traduiraient par une croissance plus forte. La privatisation serait également un moyen pour l'Etat de se procurer des recettes supplémentaires, encore qu'au total on ne soit pas tout à fait certain de l'incidence budgétaire puisqu'il faudra aider massivement certaines entreprises avant de pouvoir les vendre. De plus, en privatisant les entreprises d'Etat relativement rentables, on va probablement accroître le déficit au titre des entreprises d'Etat.

Un grand nombre d'entreprises d'Etat sont lourdement endettées auprès de banques turques et étrangères. Les autorités centrales ne sont pas en mesure de reprendre ces dettes en raison de l'importance de leur propre endettement, de sorte qu'on ne pourra fixer le prix de vente de ces entreprises qu'à un niveau assez bas. Le marché financier est par ailleurs si étroit et si peu liquide que la cession de gros blocs de titres pourrait influencer à la baisse sur les cours. Enfin, les cotations ayant fait preuve ces derniers temps d'une grande instabilité à la bourse d'Istanbul, les investisseurs en puissance peuvent se demander s'ils seront à même de céder leurs titres à bon prix.

A court terme, quoi qu'il en soit, ce seront surtout certains éléments fondamentaux et non techniques qui feront probablement obstacle à la vente de la plupart des entreprises d'Etat. Premièrement, les pouvoirs publics devront beaucoup moins faire appel au marché financier s'ils veulent libérer des ressources privées en vue de placements à long terme en valeurs mobilières. Au reste, pour vendre les grandes entreprises d'Etat, il faudra convaincre les investisseurs de la bonne tenue des titres sur longue période, ce qui exige notamment une plus grande maîtrise de l'inflation. Deuxièmement, la situation n'est guère satisfaisante à l'heure actuelle en ce qui concerne les informations financières devant être fournies par les sociétés, le contrôle des comptes ainsi que l'évaluation et l'analyse financières. Si l'on n'accomplit pas de progrès dans ces domaines, les investisseurs ne seront probablement pas très tentés par les titres des entreprises d'Etat qui seront privatisées, car ils ont un choix suffisant d'autres placements.

### *Opérations d'open market*

Pour réguler la masse monétaire, la Banque centrale a procédé en février 1987 à ses premières opérations d'open market. Ces opérations permettent d'ajuster plus rapidement les réserves qu'en agissant sur le coefficient de réserves obligatoires. A partir de mars 1988, la Banque centrale a aussi commencé à intervenir sur le marché monétaire interbancaire. Il n'existe cependant pratiquement pas de teneurs de marché



— hormis la Banque centrale — cotant des taux à l'achat et à la vente et prêts à emprunter ou prêter pour leur propre compte.

Au départ, la Banque centrale n'avait pas un portefeuille important d'effets publics pour procéder à des opérations d'open market. En fait, la Banque centrale manquait tellement de titres qu'elle préfèrait intervenir par des ventes à réméré, de manière à conserver la maîtrise de ses valeurs. En 1987, la Banque centrale a acquis un montant supplémentaire de 500 milliards de livres turques de titres du Trésor pour renforcer son portefeuille. Mais cela a gonflé la masse monétaire à un moment où la politique monétaire s'était déjà assouplie. Théoriquement, la Banque centrale pourrait échanger certains de ses prêts non rémunérés au Trésor contre des titres émis par ce dernier, mais bien évidemment cette opération viendrait alourdir sensiblement les versements d'intérêts incombant à l'Etat.

Pour que l'on puisse recourir davantage à l'open market, il faudrait, semble-t-il, que le volume des transactions soit plus important et que les teneurs de marché soient plus nombreux tant sur le marché monétaire interbancaire que sur le marché des titres du Trésor. Mais ce n'est pas là le seul obstacle. La taxe de 1 pour cent qui frappe actuellement les opérations interbancaires constitue probablement un frein. Le développement du marché des titres du Trésor exigerait également des liens moins étroits entre les banques et leur clientèle, un volume de transactions interbancaires plus important et, d'une manière générale, une intensification de la concurrence au niveau de la fixation des cours des titres du Trésor. Enfin, il faudrait que la Banque centrale étoffe son portefeuille de titres, ce qu'elle pourrait faire en accordant ses nouveaux concours au Trésor au moyen de l'acquisition de titres émis par ce dernier.

### *Création d'un marché officiel des changes*

A l'heure actuelle, il n'existe pas en Turquie de marché officiel des changes, la Banque centrale ayant toutefois procédé aux préparatifs techniques pour l'ouverture d'un tel marché. Le fait que les pouvoirs publics aient annoncé à plusieurs reprises la mise en place imminente d'un marché des changes explique sans doute en partie l'anticipation d'une dépréciation importante lors de la crise monétaire de janvier 1988, que les autorités ont pu maîtriser en limitant les avoirs en devises des banques et des exportateurs.

La création d'un marché officiel des changes suffisamment liquide est souhaitable car les autorités monétaires disposeraient ainsi d'un instrument supplémentaire pour réguler la masse monétaire et le taux de change. Si elle pouvait s'appuyer sur un

marché liquide, la Banque centrale serait également à même d'obtenir plus facilement des devises lorsque les paiements à l'étranger atteignent un niveau exceptionnellement élevé. Le secteur privé en tirerait également avantage car les transactions en devises se feraient de manière plus efficace, les frais seraient réduits en cas d'emprunt et le risque de change pourrait être couvert dans de meilleures conditions. Actuellement, dans le domaine des changes, les banques commerciales dominent les transactions, s'efforcent d'attirer les dépôts en devises en offrant une prime par rapport aux taux d'intérêt, empruntent en devises à l'étranger et accordent les crédits en devises. Les commissions de change sont élevées; elles s'établissent normalement entre 3 et 6 pour cent, mais peuvent parfois atteindre 20 pour cent. De plus, le marché noir perdrait de son importance et davantage d'opérations seraient effectuées dans un cadre légal; elles bénéficieraient ainsi d'une protection juridique et pourraient être taxées.

La création d'un marché des changes serait donc bénéfique à la longue. On peut néanmoins se demander si toutes les conditions sont actuellement réunies pour qu'un tel marché fonctionne d'une façon qui soit profitable pour le secteur réel de l'économie. Il faut reconnaître tout d'abord que les marchés des changes et, par leur intermédiaire, l'économie intérieure, sont soumis à des facteurs exogènes qui, lorsque les circonstances ne sont pas propices, peuvent aller à l'encontre de certains objectifs des pouvoirs publics. Pour qu'un marché des changes puisse fonctionner correctement, plusieurs conditions doivent être réunies. L'un des préalables essentiels à la stabilité monétaire est la continuité et la crédibilité de la politique économique, étant donné que sur les marchés de capitaux les opérateurs sont très sensibles aux signaux qui peuvent avoir des répercussions sur les positions qu'ils ont prises. En particulier, les fluctuations à court terme des résultats de l'économie et les changements fréquents de politique peuvent provoquer des surs réactions sur les marchés de capitaux et avoir des conséquences négatives pour l'économie. Ce phénomène peut jouer tout spécialement dans le cas de la Turquie, pays à forte composante agricole et exportant un nombre assez faible de produits sur des marchés relativement peu nombreux, où, de plus, les études économiques de la part d'organismes indépendants et l'analyse des marchés ne sont guère développées, ce qui peut déclencher des rumeurs incontrôlables. Pour qu'un marché des changes puisse correctement fonctionner, il faut également, bien entendu, que l'inflation et les taux d'intérêt soient stabilisés, car leur instabilité entraîne immédiatement celle du taux de change. Enfin, et ce n'est pas là l'élément le moins important, une libéralisation totale des opérations de change exige que le pays dispose de réserves de change suffisantes pour faire face aux pointes de la demande de devises.

## V. Conclusions

Pendant la première moitié des années 80, l'économie turque a bien réagi au programme de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel des autorités, et l'activité a progressé en moyenne de 4½ pour cent par an. Au cours des deux dernières années en revanche, on a laissé la demande s'accroître trop rapidement ; la production augmentant de 7½ à 8 pour cent, les tensions inflationnistes se sont renforcées et la hausse des prix sur 12 mois a, ces derniers temps, atteint 70 pour cent.

En 1987, de même que l'année précédente, le rythme de l'expansion économique a été nettement plus rapide que le gouvernement ne l'avait initialement prévu. Le PNB réel s'est accru de 7.4 pour cent sous l'effet conjugué des exportations nettes, de la consommation publique et privée et de l'investissement total. En conséquence, l'emploi a continué de progresser à un rythme modéré et le chômage a reculé.

Le dynamisme de la demande intérieure a largement tenu aux politiques budgétaire et monétaire expansionnistes des deux dernières années. Rapide tout au long de l'année 1987, l'inflation s'est accélérée en décembre lorsque sont entrées en vigueur les hausses de prix antérieurement décidées sur la plupart des biens et services produits par les entreprises d'Etat. La cause profonde du problème inflationniste doit être recherchée du côté des finances des administrations publiques dont les déficits s'accroissent rapidement : alors que, de 1982 à 1986, ceux-ci n'étaient en moyenne que légèrement supérieurs à 2 pour cent du PNB, ils atteignaient 4 pour cent l'an dernier, en raison de dépenses plus fortes que prévu et d'une moins-value des recettes fiscales. Compte tenu des déficits du secteur des entreprises d'Etat, le besoin de financement global du secteur public s'est élevé à 8.3 pour cent du PNB, contre 4.5 pour cent en 1986. L'élargissement des déficits est allé de pair avec une forte expansion du crédit intérieur et une accélération des agrégats monétaires ; celle-ci a débuté en 1985 et a été rendue possible par les réductions successives du coefficient de réserves obligatoires des banques commerciales et par une forte augmentation des emprunts à l'étranger.

L'inflation a maintenant atteint des taux tels que la toute première priorité doit être de la réduire. Les autorités turques ont effectivement pris une série de mesures dans ce sens. A partir de décembre 1987, les prix réglementés ont été ajustés pour améliorer la situation financière des entreprises d'Etat et tenir compte du coût réel des importations en monnaie locale. Afin d'accroître les recettes budgétaires, de nouveaux impôts indirects et de nouveaux prélèvements ont été introduits, et les taux des impôts indirects et de divers droits ont été relevés ; plus récemment, un coup d'arrêt général a été décrété pour les nouveaux investissements publics. En janvier et en février de cette année, la politique monétaire a été durcie ; en particulier, les coefficients de réserves et de liquidités des banques ont été révisés en hausse et les taux d'intérêt ont été relevés pour freiner l'expansion du crédit au secteur privé et assurer un rendement réel positif sur les dépôts à moyen terme en livres turques. Le budget public pour 1988 prévoit un ralentissement de la progression des dépenses et l'introduction de taxes supplémentaires sur la consommation et les achats de véhicules à moteur, ainsi qu'un nouveau système d'épargne obligatoire pour les ouvriers et autres salariés. L'objectif officiel de croissance du PNB a été fixé à 5 pour cent, et on espère ramener l'inflation aux alentours de 45 pour cent sur 12 mois d'ici à la fin de 1988. Sur l'ensemble de l'année en revanche, le taux moyen d'inflation, mesuré par l'indice implicite des prix du PNB, devrait être, selon les estimations actuelles, beaucoup plus élevé (58 pour cent).

Les mesures annoncées sont spectaculaires et devraient, si elles sont mises en œuvre pendant un laps de temps suffisant, freiner l'activité réelle, notamment dans les secteurs de la consommation et de la construction commerciale et résidentielle. Les projections à court terme du Secrétariat sont fondées sur les politiques économiques annoncées et sur l'idée qu'il est effectivement possible de freiner l'activité économique pour la ramener aux alentours du taux prévu par les autorités. On ne pourra sans doute éviter que le taux moyen d'inflation s'élève en 1988 du fait de l'important effet de report de 1987, des pressions exercées sur les coûts par le relèvement des impôts indirects et de la cherté du capital. Au second semestre de 1988 et en 1989, néanmoins, lorsque l'effet de freinage de la demande exercé par le train de mesures de février sera à son apogée et que l'effet de report de la poussée des prix de la fin de 1987 s'estompera, les taux d'inflation mesurés devraient progressivement baisser.

La politique budgétaire met de toute évidence l'accent sur le freinage des dépenses publiques. On voit encore assez mal, cependant, comment les municipalités de quelques grandes villes peuvent être effectivement contraintes de respecter les priorités et de comprimer leurs programmes de dépenses. De plus, la réduction des

investissements des services de l'administration centrale et des organismes de services publics n'est peut-être pas la solution optimale étant donné la nécessité de fournir une infrastructure économique et sociale adéquate à une population en expansion rapide et à une économie en développement. Enfin, et peut-être surtout, une large fraction des dépenses budgétaires et des dépenses de fonctionnement des entreprises d'Etat correspond à des dépenses de personnel qu'il est nécessaire d'ajuster plus ou moins en fonction de l'inflation. Les ressources étant limitées, un effort plus intense doit être fait pour accroître les recettes publiques qui représentent environ 25 pour cent du PNB, notamment en s'attaquant plus énergiquement aux problèmes persistants que pose l'ampleur de la fraude et de l'évasion fiscales.

Le durcissement de la politique monétaire, bien qu'assurément nécessaire, pourrait avoir pour conséquence de retarder ou d'annuler la réalisation d'investissements essentiels, par exemple dans le secteur exposé de l'économie. Les frais financiers des prêts bancaires normaux étant, selon certains, de l'ordre de 100 pour cent, la cherté du crédit se répercutera nécessairement sur les prix de vente et donc sur le taux d'inflation. Du fait du relèvement de leur coefficient de liquidités, les banques ont été contraintes d'élargir la part des obligations d'Etat dans leurs portefeuilles et de financer le déficit public de manière quasi automatique. De ce fait, l'augmentation du coefficient de liquidités des banques limite quelque peu l'effet du durcissement de la politique monétaire et réduit le contrôle effectif de la Banque centrale sur les agrégats monétaires. Aussi longtemps que le taux d'inflation reste supérieur à 10 pour cent, les entreprises continueront de détenir une large partie de leurs encaisses de trésorerie sous forme de dépôts en devises, agrégat sur lequel la Banque centrale exerce un contrôle limité. Un troisième facteur pourrait aussi — comme dans le passé — limiter l'efficacité de la politique monétaire. Les entreprises ou les entités publiques qui se trouvent en difficulté financière (en particulier les entreprises économiques d'Etat et les municipalités des petites villes, mais aussi les petites entreprises et les petits commerçants) tardent souvent à payer leurs factures ou à acquitter leurs impôts, y compris la TVA, si le crédit bancaire est insuffisant ou trop onéreux. Ce retard entraînant une réaction en chaîne, les recettes fiscales de l'administration centrale pourraient être inférieures aux prévisions, et le déficit budgétaire serait de ce fait plus important que prévu.

Aucune des considérations qui précèdent ne devrait empêcher les autorités d'appliquer les mesures de freinage de la demande qui s'imposent actuellement — et de se tenir prêtes le cas échéant à en prendre de nouvelles pour compléter celles qui sont déjà mises en œuvre, notamment sur le plan budgétaire. Les coûts qui pourraient résulter d'une telle stratégie sont ceux que l'on doit inévitablement

supporter lorsqu'on entreprend de lutter contre une inflation aussi forte que celle que la Turquie a connue ces derniers temps, et soulignent l'opportunité de chercher avant toute chose à éviter une nouvelle accélération de la hausse des prix.

A 1½ pour cent du PNB, le déficit extérieur courant peut être considéré comme modeste pour un pays se trouvant au stade de développement de la Turquie. Etant donné néanmoins l'ampleur de la dette extérieure du pays — 57 pour cent du PNB — et le fait que les durées de remboursement sont généralement plus courtes que dans le passé, les crédits à l'exportation et les prêts bancaires augmentant plus vite que l'aide au développement à long terme, il importe que les autorités s'emploient à stabiliser ou, mieux encore, à réduire le déficit de la balance courante. En 1987, le coefficient du service de la dette de la Turquie a atteint le niveau relativement élevé de 33 pour cent des exportations de biens et de services, bien que celles-ci aient vigoureusement augmenté ; il est donc nécessaire, avant de procéder à toute nouvelle adjonction au stock de la dette extérieure, de peser soigneusement les avantages futurs que l'on peut attendre de l'investissement envisagé pour l'économie — et plus particulièrement pour l'amélioration de la compétitivité. Il semblerait en conséquence souhaitable, du moins pour le moment, de mettre en sommeil certains des grands projets d'infrastructure qui ne seront pas rentables avant longtemps. Il y a lieu de faire preuve d'une plus grande sélectivité à l'égard du type d'investissement entrepris et des modes de financement utilisés, ne serait-ce que parce que les autorités turques souhaitent que l'activité économique se traduise par des créations d'emplois d'une ampleur suffisante pour faire face à la rapide expansion de la population active. Cela suppose, semble-t-il, que le taux de croissance de la production soit environ deux fois plus élevé que celui qui a été relevé ces dernières années dans les autres pays de l'OCDE. Pour qu'une telle croissance relative soit compatible avec une évolution tenable de la balance des paiements, il faut que la compétitivité internationale des biens et services de la Turquie s'améliore régulièrement avec le temps — d'une façon ou d'une autre.

Ces dernières années, la compétitivité internationale des produits turcs a été essentiellement assurée par une politique de dépréciation persistante de la monnaie en termes réels. Si cette stratégie, étayée par diverses autres mesures, a permis une progression spectaculaire des exportations, elle ne peut cependant être poursuivie indéfiniment. En premier lieu, une telle politique fait que les coûts — y compris les salaires — exercent de fortes pressions sur les prix et compliquent donc la lutte contre l'inflation — l'une des préoccupations majeures dans la conjoncture présente. Une deuxième difficulté liée au recours à une dépréciation du taux de change réel pour soutenir une croissance entraînée par les exportations est que le pays voit

s'accroître la valeur en capital de son endettement extérieur, ce qui fait automatiquement monter le rapport de la dette extérieure à la production locale. Or, celui-ci a pratiquement doublé entre 1980 et 1987. Bien qu'il n'y ait pas de valeur critique de ce rapport — le fait est que jusqu'à présent sa progression n'a pas porté atteinte au crédit de la Turquie — on ne peut ignorer, et l'attention a déjà été attirée sur ce point, que le niveau de la dette extérieure turque est élevé par rapport aux autres pays. Si les autorités continuaient de recourir régulièrement à des dépréciations du taux de change réel, on ne pourrait empêcher le rapport de la dette à la production de s'accroître qu'en donnant un nouveau tour restrictif à la politique budgétaire.

Il importe donc que la poursuite indispensable des gains de parts de marché d'exportation soit moins fondée que jusqu'à présent sur une dépréciation réelle du taux de change et sur des subventions à l'exportation, et qu'elle résulte davantage de l'amélioration de facteurs autres que les prix, notamment d'un élargissement de la gamme des produits et de leurs débouchés. De ce point de vue, il est particulièrement regrettable que les investissements des industries manufacturières aient fléchi en termes réels en 1987. Comme la poursuite du développement de l'économie dépend fondamentalement de la vigueur persistante de la croissance des exportations, ce qui suppose à son tour une augmentation des investissements dans le secteur exposé, la faiblesse relative des investissements industriels ces dernières années semble aller à l'encontre de la stratégie de développement à moyen terme du gouvernement. Il paraît essentiel de reconsidérer l'éventail existant des incitations à l'investissement qui visent actuellement à favoriser le développement régional. Une question connexe est le niveau décevant de l'investissement direct étranger qui, notamment en ce qui concerne les compétences techniques et le savoir-faire en matière de commercialisation pourrait largement contribuer au développement des exportations et à la substitution de la production locale aux importations. Qu'il s'agisse de prises de contrôle intégrales ou de participations à des entreprises conjointes, l'investissement étranger semble encore freiné par le taux élevé d'inflation. Enfin, et ce n'est pas le moins important, il est indispensable de continuer à lever les restrictions aux opérations entre la Turquie et ses partenaires commerciaux afin de soutenir la croissance.

La stabilisation de l'inflation et du taux de croissance réelle est étroitement liée à l'ajustement structurel du secteur financier, analysé en détail au chapitre IV de cette étude. Les autorités turques ont cherché au fil des ans à améliorer le fonctionnement et accroître la flexibilité des marchés financiers. Bien que le système soit encore dominé par les banques et que le marché obligataire porte essentiellement sur des titres publics, les marchés des valeurs privées se développent progressivement ; cela aidera le secteur privé à se préparer à jouer un plus grand rôle dans la création

et l'utilisation de crédits à moyen terme une fois que l'économie se sera stabilisée et que le besoin de financement du secteur public sera retombé à un plus faible niveau.

La persistance d'une forte inflation a eu quelques conséquences fâcheuses pour le système financier. En réduisant le capital réel des banques, elle a limité le volume net des prêts et affaibli les banques en diminuant la valeur réelle des prêts non productifs qui donnent lieu à engagement de procédure judiciaire. L'inflation est également préjudiciable aux emprunteurs dans la mesure où elle les oblige à détenir des encaisses de trésorerie plus importantes et où elle gonfle leurs engagements. Elle les détourne aussi de détenir des valeurs mobilières ou de constituer des dépôts bancaires à moyen terme. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les prêts privés à moyen terme soient insuffisants et qu'il soit de ce fait pratiquement impossible de financer un projet industriel si l'on ne dispose pas d'une forme ou d'une autre de crédit préférentiel ou de subvention. L'instabilité de l'inflation a également freiné le développement du secteur des assurances, les clients ne pouvant être certains de la valeur réelle de leurs polices et les assureurs ne pouvant se couvrir correctement contre des risques qui varient avec l'inflation. En conséquence, la plupart des polices d'assurance sont de courte durée et l'assurance-vie est pratiquement inexistante en Turquie.

Les tensions inflationnistes résultent en partie, on l'a vu, du financement du déficit budgétaire par la Banque centrale. Aussi souhaitable qu'il pourrait être de financer plus largement le déficit par des ventes de bons du trésor, une telle formule aurait probablement un effet d'éviction sur les émissions de titres privés. Les règles qui autorisent les banques à comptabiliser des bons du Trésor dans leur coefficient de liquidités et qui les obligent à affecter des valeurs du Trésor à la garantie de leurs opérations sur le marché interbancaire réduisent aussi la demande de titres privés. Il est possible que cela ait freiné le développement du marché des obligations privées. Une autre anomalie tient au fait que les intérêts versés sur les titres publics sont exonérés d'impôts alors qu'il existe une retenue à la source sur les intérêts des obligations privées. Néanmoins, le gouvernement a récemment cherché à assurer un traitement plus équitable aux titres privés en accordant également des avantages fiscaux aux détenteurs de parts de fonds communs de placement.

La libéralisation progressive du système financier aidera à stabiliser l'ensemble de l'économie à moyen terme en donnant à la Banque centrale de nouveaux instruments plus efficaces de gestion monétaire. L'institution de taux d'intérêt et de taux de change économiquement rationnels s'est traduite par un gonflement des dépôts bancaires aussi bien en livres turques qu'en devises, et semble avoir conduit à une



augmentation de l'épargne privée. Le développement de marchés monétaires très liquides permettra à la Banque centrale d'intervenir plus rapidement pour neutraliser un gonflement soudain de la masse monétaire sans relever exagérément les taux d'intérêt. La création envisagée d'un marché officiel des changes permettrait de traiter plus facilement le volume croissant de transactions financières internationales et devrait aider à maintenir le taux de change à un niveau réaliste. Néanmoins, pour que les marchés financiers fonctionnent correctement, il faudrait que les politiques suivies soient plus stables que ces dernières années afin d'éviter des fluctuations excessives des taux de change et d'intérêt — et donc des mouvements de capitaux.

## Notes et références

1. Les autres pays sont le Japon, le Royaume-Uni, le Danemark, la Finlande, la Suisse et la Nouvelle-Zélande (cf. A. Mittelstädt et S. Englander, «La productivité totale des facteurs : aspects macro-économiques et structurels de son ralentissement», *Revue Economique de l'OCDE*, N° 10, Printemps 1988).
2. Il a été mis fin à la publication de cet indice en janvier 1988.
3. Bien que la *part* des profits dans le revenu national ait augmenté entre 1979 et 1986, jusqu'à atteindre le même niveau qu'avant le premier choc pétrolier, cela n'implique pas nécessairement que le *taux* de profit — c'est-à-dire le rendement du capital — ait aussi retrouvé son niveau antérieur. En effet, l'augmentation des coefficients d'intensité de capital, qui a contribué à accroître la productivité de la main-d'œuvre, a pu s'accompagner d'un fléchissement de la productivité du capital, trait caractéristique de l'évolution observée dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des dernières années. Comme l'accroissement de la productivité moyenne de la main-d'œuvre est dû en partie à l'augmentation de l'intensité de capital, il ne constitue peut-être pas un indicateur satisfaisant des variations des salaires unitaires réels qui induisent des investissements de capacité. Toutefois, si l'on compare la variation du coût réel de la main-d'œuvre avec la productivité totale ajustée des facteurs comme mesure de l'efficacité de la main-d'œuvre (c'est-à-dire la productivité totale des facteurs divisée par la part des revenus du travail de l'année précédente dans la valeur ajoutée), on constate que, de 1979 à 1986, la croissance de la productivité totale ajustée des facteurs a toujours dépassé celle des coûts réels de main-d'œuvre, ce qui traduit une progression constante non seulement de la *part* des profits mais aussi du *taux* de profit. Cependant, les estimations pour 1987 indiquent une stagnation, sinon une baisse, du taux de profit global.
4. Une description de la notion d'analyse à parts de marché constantes est donnée à l'annexe II de l'étude économique de la Turquie de l'an dernier (OCDE, juin 1987).
5. La ventilation du rapport de la dette aux exportations est donnée par P. Saunders et A. Dean, dans «Endettement international et liaisons économiques entre les pays en développement et la zone de l'OCDE», *Revue économique de l'OCDE*, n° 7, automne 1986. Le poste «autres sorties de capitaux» de cette ventilation prend en compte l'effet de la dépréciation du dollar sur la valeur, dans cette monnaie, de la part de la dette libellée dans d'autres monnaies, en particulier en deutschemark et en yen.
6. Voir D. Rodrik, «Some Policy Dilemmas in Turkish Macroeconomic Management», Harvard University (non publié), avril 1988.

7. Voir R. Anand et S. van Wijnbergen, «Inflation and the Financing of Government Expenditure in Turkey : An Introductory Analysis», Banque Mondiale (non publié), juin 1987.
8. Si D\$ est le niveau nominal de la dette extérieure turque en devises et d\$ son niveau réel, si D est la dette extérieure en livres turques, e le taux de change nominal de la livre turque exprimé en devises, er le taux de change réel de la livre turque, Y le PNB nominal, y le PNB réel, P le niveau des prix intérieurs, P\$ le niveau des prix étrangers et B le rapport de la dette à la production, on a les relations suivantes :

$$B = D/Y = D\$ * e/Y; \quad D\$ = d\$ * P\$; \quad Y = y * P; \quad er = e * P\$/P$$

$$B = d\$ * P\$ * e/ (y * P) = (d\$/y) * er$$

$$B = (\text{dette extérieure réelle/PNB réel}) * \text{taux de change réel}$$

Pour que le rapport de la dette à la production reste inchangé, il faudrait que la valeur *réelle* de la dette extérieure (en termes de produits étrangers) n'augmente pas plus vite que le taux prévu de la production *réelle*, officiellement fixé à 5 pour cent à moyen terme. Une dépréciation réelle se traduira, toutes choses égales par ailleurs, par une augmentation du rapport de la dette extérieure au PNB, et réduira ainsi la marge disponible de financement extérieur si l'on veut que le rapport de la dette à la production se maintienne à son niveau. Ceci met en lumière une grave contrainte potentielle qui pèse sur la politique budgétaire lorsque l'on a pour objectif d'accroître la compétitivité extérieure par une dépréciation du taux de change alors même que la dette extérieure est importante.

9. Définie comme le revenu d'intérêts minoré des charges financières et rapporté au total des actifs.
10. Y compris les primes, non compris les frais d'acquisition et les règlements de sinistres, et correction faite des activités de réassurance.

*Annexe*  
**Chronologie économique**

**1987**

**Janvier**

Publication d'un décret applicable aux comptables agréés. Les sociétés de vérification des comptes, qui doivent être des sociétés par actions ayant un capital d'au moins 100 millions de livres turques, doivent obtenir une licence du Sous-Secrétariat aux Finances et au Commerce extérieur. Toutes les banques doivent être vérifiées par ces commissaires aux comptes officiellement agréés.

Le taux d'intérêt des crédits pouvant bénéficier d'un soutien du Fonds de compensation des écarts de taux de change pour les crédits extérieurs est ramené de 35 à 32 pour cent.

L'administration centrale devra réduire de 8 pour cent les dépenses prévues dans le budget.

**Février**

Le prix de soutien garanti du blé est majoré de 4 livres turques par kilo, ce qui le porte à 92 livres turques par kilo.

La Banque centrale donne l'instruction aux banques commerciales de ramener de 45 à 43 pour cent les taux d'intérêt servis sur les dépôts à un an.

La Banque centrale est autorisée à procéder à des opérations d'open market portant sur les valeurs mobilières suivantes : bons du Trésor, obligations nominatives et billets de trésorerie émis par des sociétés par actions, certificats de dépôt émis par des banques, titres participatifs et autres obligations émises par des organismes publics.

Les sociétés privées sont autorisées à exploiter des centrales électriques conformément au programme énergétique du gouvernement.

**Mars**

Création d'un «Fonds de réforme agricole». Ce Fonds accorde des crédits à moyen terme pour l'achat de matériel ou de moyens de production agricoles, ainsi que des prêts à long terme au logement pour les agriculteurs réinstallés dans de nouvelles régions. Le Fonds

est alimenté par des transferts budgétaires et par le produit de la vente ou de la location de terrains appartenant au Trésor.

Sous réserve d'autorisation de l'Etat, les banques créditrices sont autorisées à échanger des créances non-productives contre des participations dans des sociétés aux prises avec des difficultés financières et à contrôler leurs conseils d'administration. Les opérations correspondantes sont exonérées du droit de timbre et de la taxe sur les opérations bancaires et les assurances ; les revenus d'intérêts convertis en capital sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Au-delà d'une proportion de 15 pour cent du capital social, les banques doivent renoncer à ces participations jusqu'à l'année 1999. La loi prévoit aussi une réduction progressive de l'impôt sur les sociétés (prélevé à un taux uniforme de 46 pour cent) si les participations dans des sociétés par actions sont plus diversifiées. Le taux de l'impôt descendra jusqu'à 30 pour cent si 80 pour cent du capital social sont répartis entre deux cents personnes au moins, chacune détenant moins de 1 pour cent des actions.

La même loi autorise la Banque nationale d'investissement à fonctionner comme une banque de financement des exportations et des importations. Cette banque assurera et garantira les importations et exportations de biens et de services, y compris les activités à l'étranger et les investissements turcs à l'étranger.

#### **Avril**

Suppression de la Commission de coordination des négociations salariales, créée en 1982 et chargée de fixer les lignes directrices des conventions collectives.

Les fonds extrabudgétaires créés en vertu de lois spéciales afin d'accélérer la mise en œuvre de certains programmes du secteur public sont soumis au contrôle du Parlement.

#### **Mai**

Les entrepreneurs turcs qui, ayant soumissionné à des appels d'offre internationaux, ont obtenu des contrats pour des projets du secteur public financés par des crédits étrangers ont droit à une ristourne fiscale représentant 2 pour cent de la valeur en devises du marché conclu.

Réduction des surtaxes et des droits de douane frappant les importations de certains biens d'équipement.

Par décret, de nouvelles incitations sont offertes aux agriculteurs :

- La Banque agricole et les coopératives de crédit agricole sont autorisées à octroyer des crédits de fonctionnement (d'un montant maximum de 600 000 livres turques et sans garantie hypothécaire) à un taux d'intérêt de 22 pour cent. L'écart entre ce taux d'intérêt et celui du marché est financé par le Trésor ;
- Les producteurs laitiers perçoivent une prime d'incitation de 35 livres turques par litre de lait vendu. Cette subvention est financée par le Fonds de soutien et de stabilisation des prix ;
- Le Fonds de soutien et de stabilisation des prix rembourse 20 pour cent du coût des insecticides utilisés dans l'agriculture ;
- La subvention accordée au titre de l'alimentation du bétail passe de 20 à 25 pour cent.

## **Juin**

Le salaire minimum applicable dans l'industrie et les services est porté de 41 400 livres turques à 74 250 livres turques par mois.

Les traitements des fonctionnaires sont majorés de 14 pour cent en moyenne pour le second semestre de 1987.

## **Juillet**

Suppression des plafonds applicables aux taux d'intérêt versés sur les dépôts bancaires à un an et sur les obligations du secteur privé.

Assouplissement de la politique monétaire ; le coefficient de réserves obligatoires applicable aux dépôts en livres turques est ramené de 15 à 10 pour cent, et passe de 15 à 20 pour cent pour les dépôts en devises.

La surtaxe destinée au Fonds pour l'utilisation des ressources applicable aux intérêts des crédits accordés par les banques à des conditions non préférentielles est ramenée de 10 à 6 pour cent.

Le ratio de liquidité est porté de 20 à 21 pour cent et sera relevé progressivement jusqu'à 23 pour cent d'ici la fin du mois d'octobre.

## **Août**

L'ancienne Banque nationale d'investissement prend désormais le nom de Banque turque pour le commerce extérieur. La Banque accorde des crédits de pré-financement des exportations ainsi que des crédits acheteur et elle garantit des prêts de banques commerciales.

## **Septembre**

Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux dépôts en livres turques (qui avait été abaissé en juillet) est porté de 10 à 12 pour cent.

La Banque d'Etat pour l'industrie et les travailleurs (DESIYAB) reprend les attributions de l'ancienne Banque nationale d'investissement en matière de financement des Entreprises Economiques d'Etat.

## **Octobre**

Majoration de la surtaxe destinée au Fonds de soutien et de stabilisation des prix, qui est portée de 4 à 6 pour cent de la valeur CAF des importations.

## **Novembre**

Abaissement des surtaxes applicables aux importations de fer et d'acier, de postes de télévision, de radios et de voitures de tourisme.

Le prix de soutien du tabac est porté à 4 200 livres turques le kilo (soit une augmentation de 50 pour cent).

## Décembre

A la suite des élections générales du 21 novembre, constitution du deuxième gouvernement Özal, qui obtient un vote de confiance du Parlement.

Majoration des prix réglementés des produits suivants :

— Huiles de table :	32 pour cent (moyenne)
— Sucre :	40 pour cent «
— Tarifs de la Turkish Airlines :	50 pour cent «
— Papier :	46 pour cent «
— Electricité :	30 à 40 pour cent
— Produits de la sidérurgie :	10 à 15 pour cent
— Coke :	7 pour cent

Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux dépôts en livres turques est à nouveau relevé et porté de 12 à 14 pour cent.

Publication d'un décret relatif aux vérifications comptables des banques commerciales. Les états financiers doivent comporter des informations normalisées et détaillées sur la position financière des banques, y compris sur leurs créances non-productives.

## 1988

### Janvier

Mise en place d'un comité pour la stratégie de la dette extérieure. Ce Comité est présidé par le Ministre d'Etat responsable des affaires économiques ; il est composé du Ministre des Finances, des Sous-Secrétaires au Plan, au Trésor et au Commerce extérieur, du Gouverneur de la Banque centrale et du Président du Fonds de participations publiques. Le Comité détermine les lignes directrices de la politique des établissements publics en matière d'emprunts à l'étranger.

Le gouvernement est autorisé à établir un budget provisoire jusqu'à l'approbation du nouveau budget par le Parlement en avril 1988.

- Adoption d'un nouveau train de mesures budgétaires :
- Relèvement de 30-35 pour cent des traitements des fonctionnaires ;
- Ajustement des tranches de l'impôt sur le revenu en fonction de l'inflation :

<i>Tranches de revenu annuel</i>		<i>Taux de l'impôt sur le revenu</i>
<i>Ancienne tranche</i>	<i>Nouvelle tranche</i>	<i>%</i>
Jusqu'à 3 millions de LT	5 millions de LT	25
3 à 6 millions de LT	5 à 10 millions de LT	30
6 à 12 millions de LT	10 à 20 millions de LT	35
12 à 24 millions de LT	20 à 40 millions de LT	40
24 à 48 millions de LT	40 à 80 millions de LT	45
Plus de 48 millions de LT	Plus de 80 millions de LT	50

Le seuil d'imposition du revenu, fixé en fonction du « niveau de vie », est porté de 2.2 millions à 4.2 millions de livres turques par an.

Le taux normal de la TVA est maintenu à 12 pour cent mais il est porté à 15 pour cent pour certains articles spécifiques tels que les appareils électriques, les automobiles, les pierres précieuses, etc. Les denrées alimentaires de base sont désormais imposées à un taux de 3 pour cent. Le taux de TVA applicable aux livres, journaux et produits pharmaceutiques est porté de 5 à 8 pour cent.

Pour la première fois, les intérêts des titres de la dette publique sont soumis à un impôt retenu à la source de 5 pour cent.

Fusion de deux banques du secteur public, l'Anadolu Bankasi et l'Emlak Kredi, donnant naissance à la Konut Bank.

Publication des réglementations pour 1988 en matière d'importations et d'exportations. Le régime des importations fait l'objet d'une nouvelle libéralisation ; le nombre de produits dont l'importation est soumise à autorisation est ramené de 111 à 33 ; les tarifs douaniers applicables à 234 produits, y compris les moyens de production de base, sont abaissés. Tous les tarifs douaniers sont désormais inférieurs à 50 pour cent. Le nombre d'articles soumis à des surtaxes est porté de 577 à 787. Une nouvelle surtaxe de 3 pour cent de la valeur CAF des importations effectuées par le secteur public est établie.

Dans le cadre du régime applicable aux exportations en 1988, la liste des produits soumis à une ristourne fiscale est elle aussi modifiée. La ristourne fiscale est ramenée à zéro pour certains articles — chaussures, ustensiles de cuisine, moteurs électriques — et à 2 pour cent pour les engrais. Les primes versées par le Fonds de soutien et de stabilisation des prix sont majorées pour les exportations de véhicules automobiles et de pièces détachées.

## Février

Annnonce de nouvelles dispositions restrictives désignées sous le nom de « train de mesures du 4 février » :

- Resserrement de la politique monétaire : le coefficient de réserves légales obligatoires applicable aux dépôts en livres turques est porté de 14 à 16 pour cent ;
- Les taux d'intérêt des dépôts constitués auprès des banques commerciales sont portés à 65 pour cent pour les dépôts à plus d'un an et à 36 pour cent pour les dépôts à vue. Les dépôts du secteur public sont rémunérés à 10 pour cent ;
- Relèvement des taux de réescompte de la Banque centrale dans des proportions comprises entre 8 et 12 pour cent (tableau 19) ;
- Le ratio de liquidité des banques est porté de 23 à 27 pour cent ;
- Le taux du dépôt de garantie applicable aux importations est porté de 7 à 15 pour cent pour la période comprise entre le 4 février et le 1er mars 1988. Ce taux sera de 14 pour cent en mars, de 10 pour cent en avril, et sera ramené à 7 pour cent à partir du 1<sup>er</sup> mai 1988 ;
- Les exportateurs sont tenus de vendre aux banques leurs avoirs en devises dans un délai de six mois à compter de la date de livraison. S'ils transfèrent leurs recettes dans un délai de trois mois, ils sont autorisés à en garder 20 pour cent ;



- Modification des ristournes fiscales à l'exportation. S'ils convertissent leurs gains en devises dans un délai de 30 jours, les exportateurs se voient accorder une prime additionnelle et bénéficient d'une ristourne fiscale égale à 120 pour cent du taux normal. Pour les transferts effectués dans un délai compris entre 30 et 60 jours, la ristourne fiscale ne sera que de 90 pour cent du taux normal, et elle ne sera que de 50 pour cent si le délai est compris entre 60 et 90 jours. Si les recettes d'exportation ne sont pas transférées dans ce délai maximum de 90 jours, aucune ristourne fiscale ne sera accordée ;
- Suppression de l'impôt retenu à la source de 5 pour cent applicable aux titres de la dette publique qui avait été instauré en janvier 1988 ;
- Les banques commerciales sont tenues de transférer 25 pour cent de leurs avoirs en devises à la Banque centrale.

Majoration de 7 pour cent des prix du pétrole.

## Mars

Les prix des produits dont l'administration détient le monopole — cigarettes et boissons alcoolisées — sont majorés de 30 à 90 pour cent.

Modification de certaines dispositions de la loi sur les investissements étrangers. Les transferts de bénéfices à l'étranger peuvent désormais être effectués par l'intermédiaire de banques commerciales sans approbation préalable de la Banque centrale.

Approbation par le Parlement de la loi sur l'épargne obligatoire. Deux pour cent des revenus mensuels des titulaires de salaires et de traitements, plus 3 pour cent des mêmes revenus représentant la contribution des employeurs, doivent être déposés sur un compte spécial, le « compte d'encouragement à l'épargne », auprès de la Banque agricole. Les sommes ainsi réunies seront investies par le Fonds de participations publiques dans des valeurs mobilières à rendement élevé, l'immobilier étant exclu. L'épargne accumulée sera remboursée au moment du départ à la retraite mais, après deux ans, les salariés pourront bénéficier de prêts d'un montant pouvant atteindre le tiers des sommes qu'ils ont économisées. L'épargne n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Le gouvernement est autorisé à relever jusqu'à 4 et 6 pour cent respectivement les pourcentages mentionnés ci-dessus.

Assouplissement des règles applicables aux émissions d'obligations par les entreprises privées. Le montant minimum du capital exigé pour que les sociétés soient autorisées à émettre des obligations est ramené de 2 milliards à 1 milliard de livres turques, et le montant minimal des émissions de 500 à 100 millions de livres turques.

Le taux de la taxe sur la consommation de produits pétroliers est porté de 9 à 26 pour cent ; une partie des fonds collectés est affectée au financement du Fonds d'utilisation du pétrole.

Abaissement des droits de douane et des surtaxes à l'importation sur un certain nombre de produits.

Modification de la liste des biens importés soumis à la surtaxe destinée au Fonds de soutien et de stabilisation des prix. Les matières premières utilisées pour effectuer des investissements orientés vers l'exportation et les biens utilisés pour effectuer des investissements dans des régions à développer en priorité sont exclus de cette liste.

## Avril

Modification du dispositif d'incitation à l'investissement. Le seuil minimum d'investissement requis est porté de 50 à 200 millions de livres turques pour les régions à développer en priorité et de 120 à 500 millions de livres turques pour les autres régions. Pour les investissements touristiques, la capacité minimale d'hébergement est ramenée de 100 à 70 lits. Les investissements dans les industries extractives effectuées dans des régions à développer en priorité relèvent du dispositif d'incitation.

Modification des mesures d'incitation à l'exportation. A compter du 1<sup>er</sup> avril, les exportateurs ne reçoivent plus que 90 pour cent de la ristourne fiscale à l'exportation. A partir du mois de mai, les taux sont abaissés d'un point par mois et d'ici janvier 1989, il sera mis fin au système de ristourne fiscale à l'exportation. Ce système fera place à des crédits accordés à des conditions préférentielles par l'intermédiaire de la Banque turque pour le commerce extérieur. Les sociétés dont le montant annuel des exportations est d'au moins 100 millions de dollars pourront bénéficier de crédits correspondant à 5 pour cent de leurs exportations annuelles. Le montant minimum des «résultats obtenus à l'exportation» sera réexaminé chaque trimestre.

Les entreprises économiques d'Etat sont désormais tenues d'effectuer les transferts correspondant à leurs importations par l'intermédiaire de banques publiques.

Approbation par le Parlement du budget pour 1988. Le montant total des crédits devrait progresser de 65.5 pour cent et atteindre 20.9 billions de livres turques.

## Mai

Mise en place d'une commission ad hoc chargée de contrôler les fonds à affectation spéciale hors budget. La commission est composée de hauts fonctionnaires représentant l'Office national de planification, le Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur, le ministère des Finances et des douanes, et l'administration du Fonds de participations publiques.

Modification du régime des crédits à l'exportation. En ce qui concerne les exportations vers des pays avec lesquels des accords ont été conclus en matière de crédits (comme l'Irak), les paiements anticipés sont ramenés de 77 pour cent à 58 pour cent de la valeur des lettres de crédit.

Publication par le gouvernement d'une nouvelle réglementation relative aux crédits des banques commerciales, y compris les créances non-productives. Les clients qui sont en retard pour le paiement de leurs intérêts n'ont plus droit à de nouveaux crédits. Le montant total des découverts sur les comptes courants ne doit pas excéder 40 pour cent de l'ensemble des crédits. Les banques doivent tenir des comptes détaillés pour chaque opération de crédit. Les intérêts échus et non payés ne peuvent être capitalisés et les clients doivent commencer par payer les intérêts avant de rembourser le principal. Les intérêts impayés sur les créances non-productives ne doivent pas être comptabilisés et les banques sont tenues de constituer, sur les crédits accordés, des provisions au titre de leurs pertes potentielles. Les banques commerciales doivent réexaminer la situation financière de leurs clients tous les trois mois. Si un crédit est considéré comme impayé, les banques doivent automatiquement constituer des provisions correspondant à 15 pour cent de son montant. A la fin de la première année, la provision doit être portée à 50 pour cent et à la fin de la seconde à 100 pour cent. Si une

procédure légale est engagée en vue du recouvrement de la créance, la provision doit s'élever à 25 pour cent à la fin des six premiers mois, à 50 pour cent au bout de douze mois, à 75 pour cent au bout de dix-huit mois et à 100 pour cent au bout de deux ans; les créances non-productives doivent être déduites de l'actif du bilan.

Les entreprises manufacturières dont les produits sont exportés directement ou par l'intermédiaire de sociétés commerciales peuvent bénéficier d'un abattement d'impôt pouvant atteindre 20 pour cent de la valeur des produits exportés.

Le prix de soutien du blé est relevé en moyenne de 60 pour cent.

## **Juin**

Publication d'un communiqué régissant les emprunts à l'étranger. Création d'un sous-comité rattaché au Comité pour la stratégie de la dette extérieure mis en place en janvier 1988. Le sous-comité est présidé par le sous-secrétaire au Trésor et au Commerce extérieur et se réunit tous les quinze jours. Tous les établissements publics doivent obtenir l'autorisation du Trésor et de la Direction des relations économiques extérieures pour prendre contact avec des prêteurs étrangers. L'autorisation d'engager des négociations n'est accordée que pour des projets qui figurent dans le programme annuel officiel d'investissement; les emprunts à l'étranger destinés au financement de dépenses locales ou à l'achat de biens et services qui sont également disponibles en Turquie, ne sont pas autorisés.

Le taux d'intérêt applicable aux dépôts à vue est ramené de 36 à 30 pour cent.

Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux dépôts en livres turques est porté de 16 à 16.5 pour cent.

*ANNEXE STATISTIQUE*

Tableau A. **Produit national**  
Milliards de livres turques

	Aux prix courants									
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
Agriculture, sylviculture, pêche	301.3	465.8	925.0	1 325.6	1 678.9	2 118.1	3 397.1	4 790.3	6 585.8	9 094.5
Industrie	273.4	479.9	1 024.2	1 572.3	2 191.5	3 096.4	5 116.1	8 060.5	11 352.8	16 808.9
Construction	64.0	103.9	213.0	285.4	357.1	447.6	697.4	951.2	1 410.5	2 128.8
Commerce de gros et de détail	165.9	301.8	650.8	1 011.5	1 370.1	1 906.6	3 139.9	4 397.0	6 093.1	9 111.8
Transports et communications	110.1	199.6	421.1	623.6	841.9	1 136.3	1 785.4	2 711.2	3 662.3	5 312.7
Établissements financiers	25.9	36.4	71.9	130.0	157.0	203.3	466.6	739.8	1 027.1	1 450.0
Propriétés immobilières	53.7	86.0	191.9	262.5	351.6	450.2	725.6	1 055.6	1 509.0	2 236.2
Professions libérales et services du secteur privé	62.6	106.8	222.4	332.0	446.2	598.0	970.6	1 379.6	1 905.8	2 768.4
Administrations publiques, santé, enseignement	133.1	235.2	377.6	481.1	686.6	860.9	1 056.5	1 441.0	2 081.4	3 219.0
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	1 190.1	2 015.3	4 098.0	6 024.0	8 080.8	10 817.4	17 349.1	25 526.1	35 627.8	52 130.3
Revenus nets des facteurs en provenance du reste du monde	15.9	43.6	107.2	140.0	114.6	20.1	162.8	237.6	21.8	90.8
Impôts indirects moins subventions	84.7	140.6	230.0	389.6	539.6	714.4	863.0	2 025.7	3 660.0	5 636.0
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	1 290.7	2 199.5	4 435.2	6 553.6	8 735.0	11 551.9	18 374.8	27 789.4	39 309.6	57 857.1
	Aux prix de 1968									
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>1</sup>
Agriculture, sylviculture, pêche	43.3	44.5	45.3	45.3	48.2	48.1	49.8	51.0	55.1	56.1
Industrie	46.0	43.4	40.8	43.9	46.0	49.7	54.7	58.1	63.2	69.5
Construction	12.3	12.8	12.9	12.9	13.0	13.1	13.3	13.7	14.9	15.9
Commerce de gros et de détail	27.4	26.8	26.2	28.1	29.4	31.4	33.9	35.5	38.8	42.6
Transports et communications	19.5	18.6	18.5	18.7	19.1	19.7	21.2	22.2	23.2	24.7
Établissements financiers	4.8	4.9	5.0	5.1	5.2	5.2	5.5	5.6	5.9	6.1
Propriétés immobilières	9.2	9.5	9.9	10.2	10.5	10.8	11.1	11.3	11.7	12.2
Professions libérales et services du secteur privé	9.5	9.4	9.4	9.8	10.2	10.6	11.2	11.8	12.8	13.6
Administrations publiques, santé, enseignement	18.6	19.4	20.5	21.4	22.5	23.5	24.1	24.9	25.8	27.0
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	190.6	189.5	188.5	195.3	204.2	212.1	224.9	234.3	251.4	267.7
Revenus nets des facteurs en provenance du reste du monde	1.9	2.9	2.2	1.8	1.0	0.1	0.6	0.6	0.0	0.1
Impôts indirects moins subventions	16.7	16.0	15.4	17.5	19.3	19.7	20.2	23.3	27.6	31.7
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	209.2	208.3	206.1	214.7	224.4	231.9	245.6	258.2	279.0	299.5

1. Chiffres provisoires.

Source : Office national de planification. *Main Economic Indicators*.

**Tableau B. Origine et utilisation des ressources**  
 Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 <sup>2</sup>
<i>Valeur ajoutée brute :</i>										
Agriculture, sylviculture et pêche	2.7	2.8	1.7	0.1	6.4	-0.1	3.5	2.4	7.9	1.8
Industrie	6.6	-5.6	-6.0	7.4	4.9	8.0	10.1	6.3	8.7	10.0
Industries extractives	26.7	-16.3	-4.1	-7.3	-5.5	7.5	7.9	11.9	-6.3	5.2
Industries manufacturières	3.6	-5.3	-6.4	9.5	5.4	8.7	10.2	5.5	9.6	10.3
Énergie	12.4	8.0	-4.5	7.0	11.6	2.2	11.1	7.8	15.5	11.1
Construction	4.1	4.2	0.8	0.4	0.5	0.6	1.9	2.9	8.3	6.7
Commerce de gros et de détail	3.9	-2.3	-2.4	7.4	4.6	6.9	8.0	4.6	9.4	9.6
Transports et communications	2.5	-4.4	-0.6	0.9	2.2	3.2	7.7	4.8	4.5	6.4
Établissements financiers	4.8	3.0	1.8	1.9	1.6	0.5	4.5	3.5	3.7	3.6
Propriétés immobilières	4.0	3.9	4.1	2.7	2.7	2.8	2.8	2.6	3.5	3.8
Professions libérales et services du secteur privé	3.2	-0.9	-1.0	4.4	4.8	3.5	6.1	4.9	8.7	6.5
Administrations publiques, santé et enseignement	6.2	4.2	5.8	4.0	5.4	4.2	2.6	3.3	3.7	4.8
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	4.3	-0.6	-0.5	3.6	4.5	3.9	6.0	4.2	7.3	6.5
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	2.9	-0.4	-1.1	4.1	4.5	3.3	5.9	5.1	8.1	7.4
Balance extérieure <sup>1</sup>	(9.2)	(2.0)	(0.2)	(2.5)	(1.7)	(-1.3)	(0.6)	(0.7)	(-3.3)	(-1.0)
<i>Demande intérieure totale</i>	-5.4	-2.2	-1.2	1.6	2.8	4.7	5.2	4.4	11.4	6.2
Formation brute de capital fixe	-1.0	-3.6	-1.0	1.7	3.5	3.0	0.1	16.7	12.3	5.0
Secteur public	-13.7	4.6	-3.7	9.4	2.2	1.9	-5.3	23.1	9.9	-3.0
Secteur privé	-6.0	-11.6	-17.3	-8.7	5.5	4.7	8.4	8.2	15.8	16.6
Variation des stocks <sup>1</sup>	(-1.7)	(0.6)	(3.9)	(0.8)	(-1.0)	(0.2)	(0.4)	(-0.5)	(0.6)	(-0.2)
Consommation	-2.4	-2.5	-3.4	0.6	3.9	4.7	6.4	1.5	10.4	7.0
Secteur public	9.9	1.7	8.8	0.9	2.0	1.7	0.1	4.9	12.4	6.9
Secteur privé	-3.9	-3.1	-5.2	0.6	4.2	5.0	7.2	1.1	10.2	7.0

1. Contribution à la croissance du PNB.

2. Chiffres provisoires.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau C. Production agricole  
1 000 t

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Céréales :</b>										
Blé	16 700	17 500	16 500	17 000	17 500	16 400	17 200	17 000	19 000	18 900
Orge	4 750	5 240	5 300	5 900	6 400	5 425	6 500	6 500	7 000	6 900
Maïs	1 300	1 350	1 240	1 200	1 360	1 480	1 500	1 900	2 300	2 600
Seigle	620	620	525	530	430	380	360	360	350	385
Autres	867	817	849	780	841	807	719	625	708	623
<b>Légumineuses</b>	729	762	810	873	1 230	1 370	1 312	1 467	1 925	2 217
<b>Produits industriels :</b>										
Betteraves sucrières	8 837	8 760	6 766	11 165	12 732	12 770	11 108	9 830	10 662	12 000
Tabac	297	217	234	168	210	186	178	170	170	177
Coton	475	476	500	488	488	520	602	577	542	542
Graines oléagineuses	1 374	1 511	1 653	1 356	1 507	1 690	1 843	1 961	2 095	..
<b>Fruits :</b>										
Raisins	3 496	3 500	3 600	3 700	3 650	3 400	3 300	3 300	3 000	3 000
Figues	185	200	205	250	280	330	330	340	370	370
Noisettes	310	300	250	350	220	392	300	180	300	260
Agrumes	1 081	1 147	1 182	1 225	1 235	1 299	1 334	983	1 396	1 396

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau D. Production industrielle

	Unités	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Production minérale, pétrolière et énergétique :</i>										
<i>Principaux produits</i>										
	1 000 t									
Charbon		7 200	6 598	7 285	7 223	6 725	7 103	7 260	7 008	7 084
Lignite (produit brut)		15 603	16 998	18 951	20 542	23 847	27 199	39 437	42 208	41 391
Minéral de chrome		586	551	574	618	515	451	556	861	880
Minéral de fer		1 955	2 579	2 876	3 072	3 723	4 049	3 420	4 712	4 900
Cuivre		22	16	27	26	19	32	34	35	19
Pétrole brut		2 845	2 330	2 364	2 333	2 203	2 087	2 110	2 394	2 600
Produits pétroliers		10 182	11 732	12 388	15 267	14 764	16 460	16 456	19 092	22 292
Électricité	Milliards de kWh	23	23	25	26	27	30	34	40	44
<i>Production manufacturière :</i>										
<i>Principaux produits</i>										
	1 000 t									
Fonte		1 901	1 810	1 727	2 102	2 645	2 792	3 094	3 578	4 100
Lingots d'acier		1 789	1 700	1 744	1 998	2 479	2 753	3 080	3 596	3 926
Tôles et tubes		402	419	433	526	676	928	920	1 019	..
Ciment		13 784	12 875	15 043	15 778	13 595	15 738	17 581	20 004	21 980
Coke		2 096	1 928	1 875	2 102	2 501	2 501	2 604	3 002	3 170
Superphosphates		952	1 723	2 485	1 893	2 446	2 881	2 348	3 494	3 649
Verre		169	108	243	303	293	378	351	331	379
Papier et carton		301	301	365	398	393	488	470	474	532
Sucre		972	1 049	1 117	1 723	1 714	1 703	1 235	1 300	1 639
Fils de laine et de coton	Millions de mètres	232	197	264	282	299	333	..	..	..
Tissus de laine et de coton		480	425	503	523	575	597	..	..	..

Source : Office national de planification. *Main Economic Indicators.*



**Tableau E. Prix**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Prix de gros (1963 = 100)<sup>1</sup></i>											
Indice général	23.9	52.6	63.9	107.2	36.8	25.2	30.6	52.0	40.0	26.7	39.0
Produits alimentaires et aliments	22.8	45.0	48.9	100.3	41.6	21.2	26.4	61.3	36.7	23.4	37.9
Matières premières industrielles et demi-produits	26.3	65.7	87.5	115.7	31.1	30.2	35.4	41.9	44.2	28.8	41.4
<i>Indice des prix à la consommation (1963 = 100)<sup>1</sup></i>											
Ankara	22.5	53.2	61.8	101.4	33.9	28.3	30.8	47.3	44.9	35.2	42.9
Istanbul	25.8	61.9	63.5	94.2	37.6	32.7	28.8	45.6	45.0	34.8	50.4
<i>Indice implicite des prix du PNB</i>	24.5	43.7	71.1	105.7	41.9	27.2	28.0	49.9	43.6	30.6	37.1
<i>Prix au commerce extérieur (TL)</i>											
Prix à l'exportation	25.2	43.1	59.6	172.8	38.9	43.8	21.8	64.8	44.3	20.8	35.0
Prix à l'importation	23.4	54.9	67.7	231.0	46.7	44.6	31.0	63.9	44.1	10.5	34.9

1. Anciennes séries ; de nouveaux indices de prix ont été publiés récemment (voir tableau 5).  
 Source : Institut national de statistiques, *Price Indices Monthly Bulletin*.

Tableau F. **Importations par catégorie de produits<sup>1</sup>**

Millions de dollars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. <i>Produits agricoles et cheptel</i>	50	36	50	125	176	138	417	375	457	782
II. <i>Industries minières et extractives</i>	1 486	1 818	4 006	4 098	3 961	3 864	3 908	4 186	2 440	3 400
Pétrole	1 396	1 712	3 862	3 878	3 749	3 665	3 637	3 612	2 008	2 956
Pétrole brut	1 044	962	2 952	3 258	3 528	3 242	3 373	3 321	1 808	2 711
Produits pétroliers	352	750	910	620	221	423	264	291	200	245
Autres	90	106	144	220	212	199	271	574	432	444
III. <i>Produits industriels</i>	2 943	3 092	3 759	4 641	4 657	5 177	6 432	7 052	8 302	10 101
Produits transformés à base de produits agricoles	50	115	301	228	176	203	434	481	480	720
Produits industriels	2 893	2 977	3 458	4 412	4 482	4 974	5 998	6 565	7 822	9 381
Produits chimiques	476	524	727	919	839	1 032	1 212	1 294	1 301	1 685
Engrais	283	356	395	280	51	119	128	..	121	252
Caoutchouc et matières plastiques	154	145	181	240	237	251	359	343	372	488
Textiles	50	46	79	78	103	98	117	146	161	204
Verre et céramique	18	28	35	40	34	57	63	63	96	117
Produits sidérurgiques	408	345	462	605	591	675	862	1 060	1 028	1 537
Métaux non ferreux	42	55	87	141	122	195	220	224	230	418
Produits métalliques	20	14	23	23	37	30	34	38	51	56
Machines	761	903	843	1 223	1 309	1 432	1 618	1 551	2 304	2 454
Appareils électriques	218	251	270	336	374	398	573	664	892	940
Véhicules automobiles	378	221	223	356	594	478	517	812	768	550
Autres produits industriels	83	88	133	171	191	209	295	370	498	680
IV. <i>Importations avec dérogations</i>	120	123	94	69	49	56	-	-	-	-
<i>Total</i>	4 599	5 069	7 909	8 933	8 843	9 235	10 757	11 613	11 199	14 283

1. Le commerce de transit non compris.

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Tableau G. Exportations par catégorie de produits<sup>1</sup>

Millions de dollars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. <i>Produits agricoles</i>	1 542	1 344	1 672	2 219	2 141	1 881	1 749	1 719	1 886	1 853
Céréales	262	167	181	326	337	376	267	234	246	266
Fruits et légumes	561	647	754	795	649	591	646	561	820	800
Noisettes	331	353	395	302	241	246	305	255	378	391
Fruits secs	145	166	187	208	168	120	119	73	177	208
Agrumes	44	53	86	125	77	72	62	58	74	91
Divers	41	75	86	160	163	153	160	175	191	110
Produits industriels et forestiers	617	446	606	813	741	531	492	659	495	431
Coton	348	227	323	348	297	197	168	170	139	20
Tabac	225	176	234	395	348	238	216	330	270	314
Divers	44	43	49	70	96	96	108	159	86	97
Animaux vivants et produits de la mer	102	84	131	285	414	382	343	265	325	356
II. <i>Minerais et produits d'extraction</i>	124	132	191	194	175	189	240	244	247	272
III. <i>Produits transformés et manufacturés</i>	622	785	1 047	2 290	3 430	3 658	5 144	5 995	5 324	8 065
Produits agricoles transformés	110	151	209	412	569	670	808	647	667	954
Produits manufacturés	512	634	838	1 878	2 861	2 988	4 336	5 348	4 657	7 111
Textiles et habillement	309	378	424	803	1 056	1 299	1 875	1 790	1 851	2 707
Cuir et peaux	40	44	50	82	111	192	401	484	345	722
Produits forestiers	1	2	4	20	33	15	24	106	52	32
Produits chimiques	24	23	76	94	148	120	173	266	350	527
Produits en caoutchouc et en matière plastique	2	3	16	72	60	77	97	108	141	258
Produits pétroliers	—	—	39	107	343	232	409	372	178	232
Verre et céramique	30	37	36	102	104	108	146	190	158	205
Ciment	41	45	40	198	207	81	56	44	27	7
Produits de la sidérurgie	21	31	34	100	362	407	576	969	804	852
Produits de l'industrie des métaux non ferreux	12	15	18	30	45	79	86	116	111	134
Produits métalliques et machines	18	18	30	85	143	122	134	450	263	688
Appareils et produits électriques	4	4	11	26	75	69	100	119	130	293
Divers	10	34	60	159	174	187	259	334	247	454
<i>Total</i>	2 288	2 261	2 910	4 703	5 746	5 728	7 133	7 958	7 457	10 190

1. Le commerce de transit non compris.

Source: Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Tableau H(a). Balance des paiements<sup>1</sup>

Millions de dollars

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<i>Opérations courantes</i>										
<i>Balance commerciale</i>	-2 245	-3 337	-3 169	-4 044	-2 311	-2 808	-4 999	-4 230	-3 097	-3 507
Exportations (fob)	1 532	1 401	1 960	1 753	2 288	2 261	2 910	4 703	5 746	5 727
Importations (caf)	3 777	4 738	5 129	5 797	4 599	5 069	7 909	8 933	8 843	9 235
<i>Invisibles, net</i>	1 526	1 458	867	657	792	1 105	1 319	1 888	1 830	1 314
Envois de fonds des travailleurs émigrés	1 426	1 312	982	982	983	1 694	2 071	2 490	2 187	1 554
Paievements d'intérêts <sup>2</sup>	-103	-124	-217	-320	-489	-1 010	-1 138	-1 443	-1 566	-1 512
Transferts de bénéfices	-71	-36	-83	-116	-47	-42	-51	-56	-43	-57
Tourisme, net	42	46	-27	-65	145	179	212	277	262	284
Divers, net	232	260	212	176	200	284	225	620	990	1 045
<i>Balance des opérations courantes</i>	-719	-1 879	-2 302	-3 387	-1 519	-1 703	-3 680	-2 342	-1 267	-2 193
<i>Opérations en capital</i>										
<i>Secteur privé</i>	146	251	360	1 243	728	-160	313	-18	119	493
Importations avec dérogations	58	99	136	102	120	124	95	69	49	56
Investissements directs	33	55	27	67	47	86	53	60	55	72
Crédits commerciaux <sup>3</sup>	55	97	197	1 074	561	-370	165	-147	15	365
<i>Secteur public</i>	300	417	576	503	855	1 845	3 585	2 332	2 590	2 117
Crédits aux projets	268	382	570	499	450	421	547	642	754	508
Crédits aux programmes	2	6	6	4	110	500	1 588	840	1 086	609
Allègements de dette	30	29	-	-	295	924	1 450	850	750	1 000
Principal	30	29	-	-	195	460	980	600	650	930
Intérêts	-	-	-	-	100	464	470	250	100	70
<i>Remboursement de la dette<sup>2</sup></i>	-156	-147	-119	-214	-451	-945	-1 556	-1 185	-1 502	-2 023
<i>Balance des opérations en capital</i>	290	521	817	1 532	1 132	740	2 342	1 129	1 207	587
<i>Balance de base</i>	-429	-1 358	-1 485	-1 855	-387	-963	-1 338	-1 213	-60	-1 606
Allocations de DTS	-	27	18	-	-	27	27	24	-	-
Crédits à court terme	-63	939	1 895	1 762	421	194	216	-212	74	755
Erreurs et omissions	138	-311	-446	-473	-47	818	941	1 124	206	613
<i>Balance globale</i>	-354	-703	18	-566	-13	76	-154	-277	220	238
Financement :										
Utilisation des ressources du FMI, net	-	216	130	-	170	8	461	335	205	193
Variation nette des réserves (augmentation -)	354	487	-148	566	-157	-84	-307	-58	-425	-53

1. En 1984, la Banque centrale a modifié la présentation de la balance des paiements. Les nouvelles séries sont indiquées dans le tableau H (b).

2. Avant allègement de la dette.

3. Y compris les crédits par acceptation.

Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Statistics*.

Tableau H(b). **Balance des paiements**  
Millions de dollars

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Balance commerciale</i> <sup>1</sup>	-2 628	-2 990	-2 942	-2 975	-3 081	-3 234
Exportations (fob)	5 890	5 905	7 389	8 255	7 583	10 322
Importations (fob)	8 518	8 895	10 331	11 230	10 664	13 556
<i>Invisibles, net</i>	1 692	1 092	1 535	1 962	1 553	2 247
Services	-602	-693	-579	-36	-396	-171
Tourisme	224	292	271	770	637	1 028
Revenus d'investissements	-1 473	-1 449	-1 387	-1 321	-1 664	-1 996
Paiements d'intérêts <sup>2</sup>	-1 565	-1 511	-1 586	-1 753	-2 134	-2 507
Divers	92	62	199	432	470	511
Autres services	647	464	537	515	631	797
Transferts	2 294	1 785	2 114	1 998	1 949	2 418
Publics <sup>3</sup>	105	236	229	236	246	352
Privés	2 189	1 549	1 885	1 762	1 703	2 066
Remises de fonds des travailleurs émigrés	2 140	1 513	1 807	1 714	1 634	2 021
Autres transferts privés <sup>4</sup>	49	36	78	48	69	45
<i>Balance des opérations courantes</i>	-936	-1 898	-1 407	-1 013	-1 528	-987
<i>Capitaux à long terme, net</i>	1 085	349	1 159	75	1 035	1 654
Investissements directs	55	46	113	98	125	81
Crédits reçus	1 882	1 299	2 150	1 835	3 055	4 230
Crédits liés à des projets	754	508	733	926	1 296	1 101
Autres crédits publics <sup>5</sup>	982	535	873	280	723	474
Crédits privés	146	256	544	629	1 036	2 665
Allègement de la dette	750	1 000	580	-	-	-
Principal	650	930	580	-	-	-
Intérêts	100	70	-	-	-	-
Remboursement de la dette <sup>2</sup>	-1 602	-1 996	-1 684	-1 858	-2 145	-2 657
Publics	..	..	..	-1 711	-1 735	-2 032
Privés	..	..	..	-147	-410	-625
<i>Balance de base</i>	149	-1 549	-248	-938	-493	667
Capitaux à court terme	-83	1 033	36	1 656	1 093	584
Erreurs et omissions	-75	507	317	-818	-65	-682
Postes de contrepartie	13	161	-171	223	251	424
<i>Balance globale</i>	168	152	-66	123	786	993
<i>Variations des réserves officielles</i>	-168	-152	66	-123	-786	-993
Tirage net sur le FMI	133	112	-141	-103	-241	-344
Autres réserves	-301	-264	207	-20	-545	-649

1. Y compris le commerce de transit.

2. Avant allègement de la dette.

3. Y compris des dons.

4. Y compris les importations des travailleurs émigrés.

5. Y compris : Prêts du Fonds européen de reconstruction, prêts à l'ajustement structurel de la Banque mondiale et prêts de programmes bilatéraux.

Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Statistics*.

Tableau I. Secteur monétaire et bancaire

Millions de livres turques, fin de période

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Masse monétaire :</i>										
M1	283.6	444.5	704.0	972.0	1 341.9	1 941.0	2 252.7	3 208.7	5 016.7	8 262.6
Billets et pièces	93.8	143.7	217.5	280.6	411.9	547.5	735.5	1 011.4	1 415.2	2 274.7
Dépôts à vue	189.3	298.2	483.5	686.9	926.7	1 374.0	1 485.4	2 177.4	3 585.7	5 981.1
Dépôts à la Banque centrale	0.5	2.6	3.1	4.5	3.3	19.5	31.8	19.9	15.8	6.8
M2	328.0	527.8	881.9	1 637.2	2 554.1	3 288.4	5 179.0	8 145.5	11 644.0	16 490.1
Dépôts à terme	44.4	83.3	155.7	514.6	954.6	1 232.6	2 652.5	4 263.5	5 840.0	6 860.2
Certificat de dépôts			22.2	150.5	257.6	113.8	273.8	673.3	787.3	1 367.3
M3	383.4	609.4	1 071.9	2 140.2	3 174.1	3 978.7	5 933.7	9 185.1	13 111.2	18 883.9
Autre quasi-monnaie	55.4	81.6	190.0	503.0	620.0	690.3	754.7	1 039.6	1 467.2	2 393.8
<i>Banque centrale</i>										
Dépôts, total	99.5	144.1	266.9	673.0	866.4	993.0	1 278.8	1 630.4	1 760.3	2 247.0
Secteur public	2.7	7.6	51.7	272.5	303.7	209.6	68.9	139.1	116.1	130.5
Banques	79.7	110.9	158.1	323.7	462.2	645.5	1 061.9	1 455.8	1 605.1	2 080.5
FMI et contrepartie de l'aide	13.1	13.6	40.1	74.3	97.3	134.5	113.6	0.9	0.8	1.1
Autres	4.0	12.0	17.0	2.5	2.7	3.4	34.4	34.6	38.3	34.9
Crédits, total	241.9	382.1	655.2	925.5	910.5	1 234.1	880.0	1 299.6	1 828.0	3 438.6
Trésor	56.6	91.7	188.7	261.9	266.2	338.6	528.4	794.5	1 051.5	1 406.6
Entreprises économiques d'État	67.6	122.7	178.2	233.3	256.4	250.5	36.9	122.4	213.3	763.3
Banques de dépôt	55.0	75.8	149.8	264.7	301.3	541.5	242.5	290.9	424.2	989.0
Coopératives agricoles	23.4	46.7	92.8	120.0	42.6	61.7	35.7	42.1	55.0	134.7
Autres	39.3	45.2	45.7	45.6	44.0	41.8	36.5	49.7	84.0	145.0
<i>Banques de dépôt</i>										
Dépôts, total	269.1	432.4	745.5	1 509.5	2 357.4	3 083.2	4 980.8	7 998.9	11 533.8	16 440.8
Secteur public	35.3	50.9	84.1	157.4	218.5	361.7	516.1	884.7	1 320.8	2 233.5
Secteur privé	233.8	381.5	661.4	1 352.1	2 138.9	2 721.5	4 464.7	7 114.2	10 213.0	14 207.3
Prêts, total	296.3	446.2	789.5	1 318.7	1 800.5	2 417.5	3 149.3	5 567.9	10 052.7	16 033.6
Secteur public	43.4	76.1	148.7	160.2	167.1	216.3	220.8	691.2	1 572.2	2 916.8
Secteur privé	252.9	370.1	640.8	1 158.5	1 633.4	2 201.2	2 928.5	4 876.7	8 480.5	13 116.8
<i>Banques d'investissement et de développement</i>										
Prêts, total	105.4	135.4	169.8	245.2	345.4	428.2	535.0	646.0	1 047.4	1 465.3
Secteur public	90.8	109.3	121.4	172.5	239.5	281.9	299.3	330.7	511.7	609.0
Secteur privé	14.6	26.1	48.4	72.7	105.9	146.3	235.7	315.3	535.7	856.3
<i>Total des prêts du secteur bancaire (moins avances de la Banque centrale aux banques)</i>										
Secteur public	258.5	399.9	637.1	827.9	929.3	1 087.3	1 067.7	1 938.8	3 348.7	5 695.8
Secteur privé	267.6	396.2	689.2	1 231.2	1 739.3	2 339.1	3 164.1	5 176.0	9 006.1	13 963.8

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

Tableau J. Évolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés

Millions de dollars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Janvier	42.4	83.1	83.3	134.9	149.2	121.2	83.4	151.9	97.6	115.2
Février	43.4	75.4	173.3	143.5	130.8	105.7	98.5	134.0	100.3	98.7
Mars	73.5	55.7	111.7	139.7	147.3	129.3	98.7	122.8	91.1	137.3
Avril	55.5	128.6	114.8	159.1	152.4	117.1	81.7	123.1	118.7	149.4
Mai	61.6	639.3	103.2	162.1	160.1	107.7	119.2	128.5	106.1	171.6
Juin	66.0	106.2	155.0	212.4	165.6	109.9	139.8	98.3	121.4	186.1
Juillet	87.2	100.9	279.4	313.2	246.4	164.0	233.8	216.0	216.6	231.4
Août	109.3	111.4	279.5	377.7	300.9	191.6	242.3	182.8	192.4	238.3
Septembre	119.2	110.7	207.3	266.4	196.5	139.7	172.9	183.5	183.7	224.7
Octobre	130.0	90.5	205.1	211.8	203.6	140.3	160.2	162.3	166.3	216.3
Novembre	95.8	99.5	172.6	183.2	143.0	103.4	267.4	136.6	137.6	153.6
Décembre	99.2	93.2	185.9	185.7	190.7	123.8	183.3	134.5	164.2	179.4
Total	983.1	1 694.5	2 071.1	2 489.7	2 186.5	1 553.7	1 881.2	1 774.3	1 696.0	2 102.0

Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Statistics*.

**Tableau K. Taux de change de la livre turque par rapport au dollar**  
Livres turques par dollar

7 septembre 1946	2.80		1981 (moyenne annuelle)	110.16
23 août 1960	9.00		T1	93.67
10 août 1970	14.85		T2	101.99
28 décembre 1971	14.00		T3	117.85
16 février 1973	13.85		T4	127.13
15 août 1973	14.00		1982 (moyenne annuelle)	160.76
14 mai 1974	13.50		T1	140.83
20 septembre 1974	13.85		T2	151.54
17 avril 1975	14.00		T3	169.83
8 juillet 1975	14.25		T4	180.86
8 août 1975	14.50		1983 (moyenne annuelle)	223.80
28 août 1975	14.75		T1	192.51
28 octobre 1975	15.00		T2	210.81
15 mars 1976	15.50		T3	233.06
4 avril 1976	16.00		T4	258.83
27 octobre 1976	16.50		1984 (moyenne annuelle)	364.85
1 mars 1977	17.50		T1	307.41
21 septembre 1977	19.25		T2	341.15
1 mars 1978	25.00		T3	385.87
10 avril 1979	26.50	(47.10) <sup>1</sup>	T4	419.44
10 mai 1979	26.50	(42.10) <sup>1</sup>	1985 (moyenne annuelle)	518.34
10 juin 1979	47.10 <sup>2</sup>		T1	468.23
25 janvier 1980	70.00	(55.00) <sup>3</sup>	T2	516.48
2 avril 1980	73.70	(57.90) <sup>3</sup>	T3	536.02
9 juin 1980	78.00	(61.30) <sup>3</sup>	T4	556.51
4 août 1980	80.00	(62.87) <sup>3</sup>	1986 (moyenne annuelle)	669.03
11 octobre 1980	82.70	(65.19) <sup>3</sup>	T1	598.51
26 octobre 1980	84.80	(72.50) <sup>3</sup>	T2	666.40
9 novembre 1980	87.95	(77.50) <sup>3</sup>	T3	676.87
10 décembre 1980	89.25	(78.66) <sup>3</sup>	T4	733.95
27 janvier 1981	91.90	(79.41) <sup>3</sup>	1987 (moyenne annuelle)	854.63
5 février 1981	95.95	(83.38) <sup>3</sup>	T1	761.30
24 mars 1981	95.65	(83.12) <sup>3</sup>	T2	807.90
15 avril 1981	98.20		T3	889.40
mai 1981	101.92 <sup>4</sup>		T4	960.20
			1988	
			T1	1 139.18
			T2	1 296.32

1. Taux préférentiel pour les envois de fonds des travailleurs émigrés et les recettes du tourisme.

2. La parité du dollar est maintenue à 35 livres turques pour les exportations de produits agricoles traditionnels ainsi que pour les importations de pétrole, de produits pétroliers et de matières premières pour la fabrication d'engrais.

3. Taux applicable aux importations d'engrais et de pesticides agricoles.

4. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1981, le taux de change est ajusté quotidiennement. Les chiffres indiqués sont les moyennes des taux de change journaliers.

Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Statistics*.



Tableau L. Budget de l'administration centrale

Milliards de livres turques

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<i>Recettes</i>	187.2	309.5	508.4	913.5	1 398.4	1 697.0	2 314.0	2 806.2	4 476.1	6 754.0
Recettes fiscales	168.1	246.2	405.6	749.9	1 190.2	1 522.3	1 934.5	2 372.1	3 829.1	5 972.0
Recettes non-fiscales	19.1	63.3	102.8	163.6	208.2	174.7	379.5	434.1	647.0	782.0
<i>Dépenses</i>	234.8	335.0	596.8	1 078.3	1 515.6	1 922.0	2 612.5	3 784.1	5 263.0	8 160.1
Dépenses courantes	103.2	158.5	262.4	463.8	602.8	823.0	1 062.0	1 487.9	2 086.0	3 051.0
Personnel	76.5	119.8	201.3	351.0	405.0	588.0	671.0	895.0	1 275.0	1 840.0
Dépenses d'équipement	55.3	63.5	99.6	219.9	359.8	463.0	478.0	676.5	989.0	1 619.1
Transferts	76.3	113.0	234.8	394.6	553.0	636.0	1 072.5	1 619.7	2 188.0	3 490.0
dont :										
EEE	12.4	20.9	99.2	174.7	191.4	223.9	302.0	274.6	180.7	138.0
Versements d'intérêts	5.5	7.1	15.0	28.2	67.4	92.9	181.0	375.0	595.0	1 081.5
<i>Solde</i>	-47.6	-25.5	-88.4	-164.8	-117.2	-225.0	-298.4	-977.9	-786.9	-1 406.1
<i>Emprunts</i>	12.8	19.1	48.2	42.3	69.9	151.0	257.9	764.1	867.0	2 025.1
Emprunts intérieurs	12.5	16.9	31.0	17.4	22.6	108.0	198.5	194.8	670.0	1 269.0
Emprunts extérieurs	0.3	2.2	17.2	24.9	47.3	43.0	59.4	569.3	197.0	756.1
<i>Remboursements</i>	-5.8	-15.7	-20.0	-37.2	-49.1	-105.6	-179.8	-293.7	-592.0	-1 557.0
Remboursements intérieurs	-3.5	-12.2	-12.2	-30.0	-26.9	-40.8	-30.0	-57.8	-172.0	-793.0
Remboursements extérieurs	-2.3	-3.5	-7.8	-7.2	-22.2	-64.8	-149.8	-235.9	-420.0	-764.0
<i>Emprunts à court terme (nets)</i>	29.6	12.6	34.0	143.0	78.0	110.0	-25.0	474.0	498.0	925.0
Banque centrale	23.6	15.6	30.0	103.0	39.0	32.0	72.0	190.0	266.0	257.0
Bons du Trésor	6.0	-3.0	4.0	40.0	39.0	78.0	-97.0	284.0	232.0	668.0
<i>Variations des avoirs en banques<sup>1</sup></i> (- augmentation)	11.0	9.5	26.2	16.7	18.4	69.6	245.3	33.5	13.9	13.0

1. Y compris les paiements différés et les avances.

Source : Données fournies par l'Office national de planification.

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
<b>Population</b>																											
Total	Milliers	1986	15 974	7 566	9 851	25 675	5 121	4 918	55 393	61 080	9 966	243	3 541	57 221	121 490	370	14 572	3 279	4 169	10 230	38 688	8 370	6 573	50 923	56 763	241 596	23 270
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	323	3	119	14	101	246	76	2	50	190	326	142	429	12	13	111	77	19	159	65	232	26	90
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.3	0.0	0.1	1.1	0.1	0.4	0.5	-0.1	0.9	1.0	1.1	0.3	0.2	0.6	0.6	0.3	0.6	0.7	0.2	0.2	2.1	0.1	1.0	0.8	
<b>Emploi</b>																											
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1986	6 946	3 226	3 645	11 634	2 630	2 421	20 965	25 267	3 601	117	1 068	20 614	58 530	164	5 135	1 517	2 086	4 045	10 815	4 269	3 219	15 632	24 221	109 597	..
dont: Agriculture	% de l'ECN		6.1	7.8	2.9	5.1	5.9	11.0	7.3	5.3	28.5	10.3	15.7	10.9	8.5	3.7	4.9	10.5	7.2	21.7	16.1	4.2	6.5	55.7	2.5	3.1	..
Industrie	% de l'ECN		26.8	36.1	29.7	25.3	28.2	32.0	31.3	40.9	28.1	36.8	28.7	33.1	34.5	32.9	25.5	28.9	26.7	34.8	32.0	30.1	37.7	18.1	30.9	27.7	..
Services	% de l'ECN		67.1	56.0	67.4	69.6	65.9	57.0	61.3	53.7	43.4	53.0	55.5	56.0	57.1	63.4	69.6	60.6	66.1	43.5	51.8	65.6	55.8	26.2	66.6	69.3	..
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																											
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1986	167.3	93.8	112.2	363.9	82.5	70.5	724.2	892.0	39.8	3.9	24.5	599.9	1 955.6	5.0	175.3	27.2	69.8	29.0	229.1	131.1	135.1	58.0	547.8	4 185.5	44.2 (85)
Par habitant	\$ÉU		10 473	12 403	11 377	14 174	16 130	14 326	13 077	14 611	3 987	15 984	6 914	10 484	16 109	13 574	12 040	8 300	16 746	2 984	5 945	15 661	20 587	1 142	9 651	17 324	1 913 (85)
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$ÉU	1986	193.0	85.1	111.2	413.5	66.7	59.3	676.6	777.8	62.1	..	24.5	652.7	1 497.9	5.2	172.0	33.8	62.3	57.0	310.8	109.7	..	199.7	652.7	4 185.5	..
Par habitant	\$ÉU		12 084	11 254	11 276	16 105	13 030	12 050	12 218	12 741	6 224	..	6 903	11 406	12 339	14 070	11 809	10 311	14 956	5 868	8 065	13 111	..	3 927	11 498	17 324	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	2.9	1.8	1.5	2.7	3.3	3.2	1.7	1.7	1.6	2.2	1.1	1.9	3.6	3.5	1.6	1.8	4.1	1.6	2.1	1.6	1.6	5.5	2.6	2.9	..
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>																											
dont: Machines et autres équipements	% du PIB	1986	23.3	22.4	16.1	20.2	20.3	23.1	18.8	19.5	18.5	18.3	18.7	20.1	27.8	20.7	19.6	21.5	27.5	21.6	19.7	18.2	24.3	23.6	17.2	17.8	21.8 (85)
Construction de logements	% du PIB		11.2 (85)	9.8	5.2 (85)	6.9	9.4	9.2	9.4 (85)	8.3	7.7	5.2	11.5 (84)	7.9 (85)	10.6 (85)	9.0 (82)	10.1	13.1 (85)	7.7	14.7 (81)	6.6 (85)	8.5	8.4	9.1 (82)	8.1	7.8	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	5.2 (85)	4.6 (85)	3.2 (85)	6.3	4.9	5.5	4.7 (85)	5.3	4.6	3.5	4.4 (84)	4.7 (85)	4.9 (85)	4.7 (82)	4.7	4.0 (85)	4.7	6.4 (81)	4.6 (84)	3.8	15.9 (9)	2.6 (82)	3.8	5.2	..
Taux d'épargne brute <sup>4</sup>	% du PIB	1986	-0.1	0.5	0.7	0.4	9.5	1.6	-0.7	0.3	-1.8	-1.3	-4.6	0.3	3.5	-0.5	3.1	0.3	0.9	-3.7	1.4	2.1	4.0	7.6	4.4	4.4	..
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1986	18.8	19.0	16.7	20.0	24.0	20.7	19.4	19.7	19.4	17.1	19.3	16.1	9.9	15.9	15.9	16.2	19.8	14.0	13.8	27.2	12.9	8.8	21.3	18.6	13.8 (85)
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1986	35.3 (85)	45.7 (85)	52.0 (85)	43.0	53.3	38.7	49.4 (85)	42.9	42.8	26.1 (85)	49.7 (84)	51.9 (85)	26.9 (85)	44.6 (84)	54.0	..	47.6	37.6 (81)	36.7	59.9	30.4	..	44.9 (85)	35.6	..
Ressources courantes	% du PIB	1986	33.5 (85)	48.1 (85)	46.2 (85)	39.2	58.0	41.8	48.5 (85)	44.7	36.4	30.8 (85)	43.7 (85)	44.1 (85)	31.2 (85)	53.3 (84)	52.8	..	56.3	33.3 (81)	35.8	61.5	35.0	..	43.7 (85)	31.3	..
Appports nets d'aide publique au développement	% du PNB	1986	0.47	0.21	0.49	0.48	0.89	0.45	0.72	0.43	..	0.09	0.28	0.40	0.29	..	1.01	0.30	1.20	0.08	0.09	0.85	0.30	..	0.32	0.23	..
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																											
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$ÉU	1986	7 199	6 299	7 172	9 389	7 129	6 571	7 389	7 116	4 130	9 849*	3 994	6 963	7 132	7 921	7 016	6 101	8 109	3 857	5 113	6 804	12 326*	2 713	7 156	11 500	953 (85)*
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	316	360 (83)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	240	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	541 (83)	641 (86)	373	525 (83)	235 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	297 (80)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.1	2.1 (82)	2.5 (84)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.3 (83)	1.6 (82)
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	6.3	6.9	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	..	9.4	10.6 (84)	31.7 (83)
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1986	7.7	5.0	4.4	5.5	6.2	11.5	8.7	3.7	-0.7	..	13.4	12.6	3.9	..	3.4	10.3 (85)	11.3	23.6	17.4	8.0	..	..	9.1	4.0	..
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3
<b>Commerce extérieur</b>																											
Exportations de marchandises, fob*	Milliards de \$ÉU	1986	22 541	22 432	6 873 <sup>7</sup>	86 663	21 210	16 332	119 264	242 404	5 644	1 094	12 633	97 479	210 807	.. <sup>8</sup>	80 578	5 700	18 238	7 194	27 135	37 206	37 247	7 431	107 020	217 304	7 188
en pourcentage du PIB	%		13.5	23.9	58.7	23.8	25.7	23.2	16.5	27.2	14.2	28.3	51.5	16.2	10.8	..	46.0	20.6	26.1	24.8	11.9	28.4	27.6	12.8	19.5	5.2	16.3
accroissement annuel sur 5 ans	%		0.7	7.3	4.4	4.2	5.8	3.1	3.3	6.7	5.6	3.9	10.0	6.8	..	3.3	0.7	0.3	11.7	5.8	5.4	6.7	9.3	0.7	-1.4	-3.1	..
Importations de marchandises, caf*	Milliards \$ÉU	1986	23 919	26 721	68 617 <sup>7</sup>	81 314	22 820	15 334	128 757	189 678	11 339	1 117	11 613	99 976	127 666	..	75 424	6 130	20 291	9 443	34 922	32 490	40 865	11 122	126 161	369 961	8 196
en pourcentage du PIB	%		14.3	28.5	58.6	22.3	27.7	21.8	17.8	21.3	28.5	28.9	47.3	16.7	6.5	..	43.0	22.2	29.1	32.6	15.3	24.8	30.3	19.2	23.0	8.8	18.5
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		0.1	4.9	2.1	4.1	5.4	1.5	1.3	3.1	4.9	1.6	1.8	-2.2	..	2.7	1.3	5.4	-0.6	1.7	2.4	6.0	4.5	4.2	7.2	-7.5	..
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1986	6 202	5 778	5 724 <sup>7</sup>	3 348	4 116	1 528	28 579	45 626	1 357	255	2 658	18 674	35 394	..	10 687	4 752	10 541	1 896	12 581	5 568	20 726	1 332	15 726	39 790	1 259
			3.7	3.0	1.2	0.6	2.5	1.4	3.1	3.4	1.7	3.2	3.2	2.6	..	2.0	0.9	7.3	2.8	5.1	2.4	7.1	1.7	1.8	1.5	1.5	2.2

- \* Aux prix et taux de change courants.  
1. Sauf indication contraire.  
2. Suivant la définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.  
3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.  
4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins Consommation privée et consommation des administrations publiques.  
5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.  
6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.  
7. Y compris le Luxembourg.  
8. Inclus dans la Belgique.  
9. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources:  
Population et Emploi: *Statistiques de la Population active*, OCDE.  
PIB, FBCF et Administrations publiques: *Comptes nationaux*, Vol. I, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques rétrospectives.  
Indicateurs du niveau de vie: Publications nationales diverses.  
Salaires et Prix: *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.  
Commerce extérieur: *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.  
Réserves officielles totales: *Statistiques financières internationales*, FMI.

# OFFRES D'EMPLOI

*Département des affaires économiques et statistiques*

OCDE

**A. Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis*es : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français); notions de la deuxième langue officielle. Autres qualifications et expérience *souhaitées*: connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres; aptitude confirmée à rédiger; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés.

**B. Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis*es : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue; bonne connaissance de la deuxième langue officielle. Autres qualifications et expérience *souhaitées*: expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE; expérience des modèles économiques informatisés.

Il est offert pour ces postes un traitement de base à partir de FF 202 200 ou FF 249 480 (Administrateur) et de FF 292 416 (Administrateur Principal), à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

**Chef du Personnel**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

## WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS OÙ OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4° Piso,  
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
11-13 Station Street (P.O. Box 163)  
Mitcham, Vic. 3132 Tel. (03) 873 4411

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45  
Gerold & Co., Graben 31, Wien 1 Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean de Lannoy,  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69

### CANADA

Renouf Publishing Company Ltd/  
Editions Renouf Ltée,  
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8  
Tel. (613) 741-4333

### Toll Free/Sans Frais:

Ontario, Quebec, Maritimes:

1-800-267-1805

Western Canada, Newfoundland:

1-800-267-1826

Stores/Magasins:

61 rue Sparks St., Ottawa, Ont. K1P 5A6

Tel. (613) 238-8985

211 rue Yonge St., Toronto, Ont. M5B 1M4

Tel. (416) 363-3171

### Federal Publications Inc.,

301-303 King St. W.,

Toronto, Ont. M5V 1J5

Tel. (416) 581-1552

### Les Éditions la Liberté inc.,

3020 Chemin Sainte-Foy,

Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6,

Tel. (418) 658-3763

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service

35, Nørre Søgade, DK-1370 København K

Tel. +45.1.12.85.70

### FINLAND - FINLANDE

Akateminen Kirjakauppa,

Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10

Tel. 0.12141

### FRANCE

#### OCDE/OECD

Mail Orders/Commandes par correspondance :

2, rue André-Pascal,

75775 Paris Cedex 16

Tel. (1) 45.24.82.00

Bookshop/Librairie : 33, rue Octave-Feuillet

75016 Paris

Tel. (1) 45.24.81.67 or/ou (1) 45.24.81.81

Librairie de l'Université,

12a, rue Nazareth,

13602 Aix-en-Provence

Tel. 42.26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,

4 Simrockstrasse,

5300 Bonn Tel. (0228) 21.60.45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann,

28, rue du Stade, 105 64 Athens

Tel. 322.21.60

### HONG KONG

Government Information Services,

Publications (Sales) Office,

Information Services Department

No. 1, Battery Path, Central

### ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson & Co., h.f.,

Hafnarstræti 4 & 9,

P.O.B. 1131 - Reykjavik

Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,

Scindia House, New Delhi 110001

Tel. 331.5896/5308

17 Park St., Calcutta 700016

Tel. 240632

### INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT.Jakarta  
Tel. 583467

### IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,

12 North Frederick Street, Dublin 1

Tel. 744835-749677

### ITALY - ITALIE

Liberia Commissionaria Sansoni,

Via Lamarmora 45, 50121 Firenze

Tel. 579751/584468

Via Bartolini 29, 20155 Milano Tel. 365083

La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene

assicurata dalle principali librerie ed anche da :

Editrice e Libreria Herder,

Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma

Tel. 6794628

Libreria Hepli,

Via Hapli 5, 20121 Milano

Tel. 865446

Libreria Scientifica

Dot. Lucio de Biasio "Aeioi"

Via Meravigli 16, 20123 Milano

Tel. 807679

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre,

Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,

Minato-ku, Tokyo 107

Tel. 586.2016

### KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.

P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658,

Seoul

Tel. (REP) 730.78.91

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,

Edison Building, Bliss St.,

P.O.B. 5641, Beirut

Tel. 354429-344425

### MALAYSIA/SINGAPORE -

MAAISIE/SINGAPOUR

University of Malaya Co-operative Bookshop

Ltd.,

7 Lrg 51A/227A, Petaling Jaya

Malaysia Tel. 7565000/7565425

Information Publications Pte Ltd

Pei-Fu Industrial Building,

24 New Industrial Road No. 02-06

Singapore 1953 Tel. 2831786, 2831798

### NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij

Christoffel Plantijnstraat 2

Postbus 20014

2500 FA's-Gravenhage

Tel. 070-789911

Voor bestellingen: Tel. 070-789880

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:

Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,

Mail Orders, 85 Beach Road

Private Bag C.P.O.

Hamilton: Retail: Ward Street,

Mail Orders, P.O. Box 857

Wellington: Retail, Mulgrave Street. (Head

Office)

Cubacade World Trade Centre,

Mail Orders, Private Bag

Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,

Mail Orders, Private Bag

Dunedin: Retail, Princes Street,

Mail Orders, P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC,

Bertrand Narvesens vei 2,

P.O.B. 6125 Etterstad, 0602 Oslo 6

Tel. (02) 67.83.10, (02) 68.40.20

### PAKISTAN

Mirza Book Agency

65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3

Tel. 66839

### PHILIPPINES

I.J. Sagun Enterprises, Inc.

P.O. Box 4322 CPO Manila

Tel. 695-1946, 922-9495

### PORTUGAL

Livraria Portugal,

Rua do Carmo 70-74,

1117 Lisboa Cedex Tel. 360582/3

### SINGAPORE/MALAYSIA -

SINGAPOUR/MALAISIE

See "Malaysia/Singapor". Voir

"Malaisie/Singapour"

Spain - Espagne

Mundi-Prensa Libros, S.A.,

Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001

Tel. 431.33.99

Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,

Barcelona 7

Tel. 317.53.08/317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,

Box 16356, S 103 27 STH,

Regeringsgatan 12,

DS Stockholm

Tel. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnement:

Wennergren-Williams AB,

Box 30004, S104 25 Stockholm Tel. (08)54.12.00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Centre,

4 Simrockstrasse,

5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45

Librairie Payot,

6 rue Grenus, 1211 Genève 11

Tel. (022) 31.89.50

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-

Unies

Palais des Nations,

1211 - Geneva 10

Tel. 022-34-60-11 (ext. 48 72)

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.

9th floor, No. 118, Sec.2

Chung Hsiao E. Road

Taipei

Tel. 391.7396/391.7397

### THAILAND - THAÏLANDE

Sukait Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.,

Samyam Bangkok 5

Tel. 2511630

### INDEX Book Promotion & Service Ltd.

59/6 Soi Lang Suan, Phoenchit Road

Patjumnang, Bangkok 10500

Tel. 250-1919, 252-1066

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İst-Türk Ltd. Sti.

Atatürk Bulvarı No: 191/Kat. 21

Kavaklıdere/Ankara

Tel. 25.07.60

Dolmabahçe Cad. No: 29

Besiktas/Istanbul

Tel. 160.71.88

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,

2001 L Street, N.W., Suite 700,

Washington, D.C. 20036 - 4095

Tel. (202) 785.6323

### VENEZUELA

Libreria del Este,

Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,

Edificio Galipan, Caracas 106

Tel. 951.17.05/951.23.07/951.12.97

### YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,

P.O.B. 36, Beograd

Tel. 621.992

Orders and inquiries from countries where

Distributors have not yet been appointed should be

sent to:

OECD, Publications Service, 2, rue André-Pascal,

75775 PARIS CEDEX 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a

pas encore désigné de distributeur doivent être

adressées à :

OCDE, Service des Publications, 2, rue André-

Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

**LES ÉDITIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 44452**

**(10 88 27 2) ISBN 92-64-23131-5  
ISSN 0304-3363**

•

***IMPRIMÉ EN FRANCE***

## ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1988*  
AUSTRALIE, *JUILLET 1988*  
AUTRICHE, *FÉVRIER 1988*  
BELGIQUE LUXEMBOURG, *FÉVRIER 1988*  
CANADA, *AOÛT 1988*  
DANEMARK, *AOÛT 1988*  
ESPAGNE, *JANVIER 1988*  
ÉTATS-UNIS, *MAI 1988*  
FINLANDE, *AVRIL 1988*  
FRANCE, *JANVIER 1987*  
GRÈCE, *JUILLET 1987*  
IRLANDE, *DÉCEMBRE 1987*  
ISLANDE, *MAI 1987*  
ITALIE, *AOÛT 1987*  
JAPON, *JUILLET 1988*  
NORVÈGE, *JANVIER 1988*  
NOUVELLE-ZÉLANDE, *MAI 1987*  
PAYS-BAS, *JUILLET 1987*  
PORTUGAL, *AVRIL 1988*  
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1988*  
SUÈDE, *AVRIL 1987*  
SUISSE, *AVRIL 1988*  
TURQUIE, *AOÛT 1988*  
YUGOSLAVIE, *JUILLET 1988*